

CBC/RADIO-CANADA

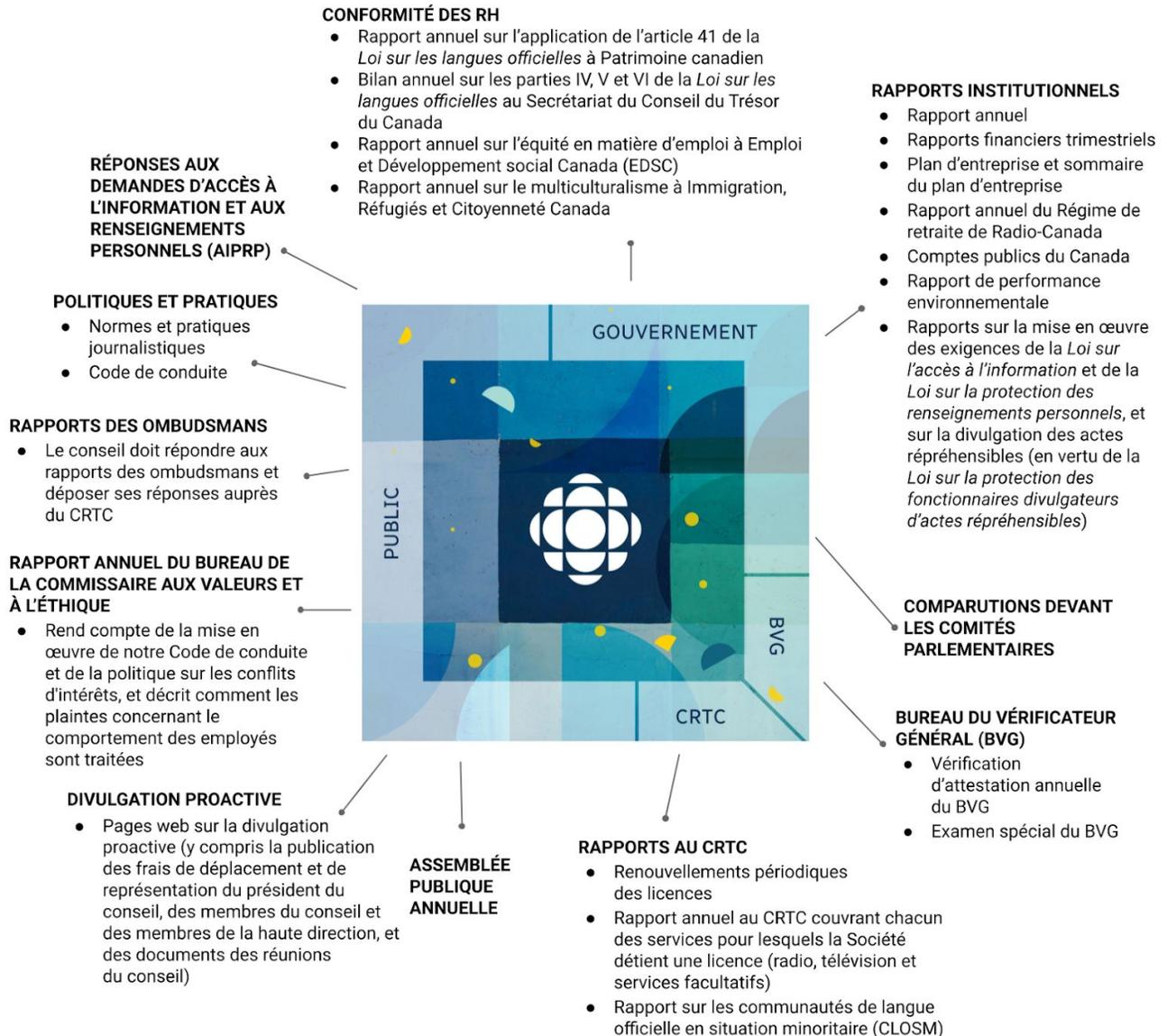


**RAPPORT
ANNUEL**
2019-2020



ENGAGEMENT DE CBC/RADIO-CANADA ENVERS LA TRANSPARENCE ET LA RESPONSABILISATION

En tant que diffuseur public national du Canada, nous accordons beaucoup d'importance à notre obligation de transparence et de responsabilisation envers les Canadiens. Pour nous acquitter de nos responsabilités à cet égard, nous publions sur notre [site web institutionnel](#) de l'information sur nos activités et sur la gestion des ressources publiques qui nous sont confiées. En plus de ces activités, nous sommes en train d'élaborer un plan de viabilité environnementale qui sera rendu public au cours du prochain exercice.



FAITS SAILLANTS FINANCIERS

COUP D'ŒIL SUR L'EXERCICE 2019-2020



REVENUS

2019-2020 : 504 M\$
2018-2019 : 490 M\$
HAUSSE TOTALE :
+14 M\$ (+2,9 %)

Nos revenus ont augmenté de 2,9 % durant l'exercice, surtout en raison des facteurs suivants :

- la croissance des revenus publicitaires tirés de nos plateformes numériques et la hausse du nombre d'abonnés de ces plateformes;
- l'augmentation de la vente de contenus entraînée par de nouvelles ententes de distribution;
- la comptabilisation de redevances rétroactives liées aux droits de retransmission.

La hausse des revenus tirés de nos activités courantes a été en partie contrebalancée par le recul des revenus publicitaires et d'abonnement tirés de nos plateformes traditionnelles. La situation demeure difficile concernant nos revenus publicitaires tirés de la télévision traditionnelle, sans compter les répercussions de la COVID-19 qui ont commencé à se faire sentir au dernier trimestre.



FINANCEMENT PUBLIC

2019-2020 : 1 209 M\$
2018-2019 : 1 214 M\$
BAISSE TOTALE :
-5 M\$ (-0,4 %)

Notre crédit d'exploitation est resté stable cette année. La variation de 0,4 % du total des crédits parlementaires constatés en résultat est attribuable au montant du financement des immobilisations comptabilisé.



NOS DÉPENSES

2019-2020 : 1 763 M\$
2018-2019 : 1 754 M\$
HAUSSE TOTALE :
+9 M\$ (+0,5 %)

Nos dépenses sont comparables à celles de l'exercice précédent, avec une augmentation de 0,5 %. Cette hausse découle d'investissements supplémentaires dans le contenu et les initiatives numériques à l'échelle de la Société, ainsi que de coûts additionnels entraînés par la couverture des élections fédérales et la pandémie de COVID-19.

Exercice terminé le 31 mars	2020	2019	Écart en %
Revenus	504 413	490 146	2,9
Financement public	1 209 058	1 213 729	(0,4)
Dépenses	(1 763 207)	(1 754 102)	0,5
Résultat avant autres gains et pertes	(49 736)	(50 227)	(1,0)
Autres gains et pertes	(9 368)	(4 220)	N. S.
Résultat net de l'exercice en IFRS	(59 104)	(54 447)	8,6
Résultat budgétaire de l'exercice¹	11 038	(572)	N. S.

N. S. : Non significatif

¹ Le résultat budgétaire de l'exercice est une mesure non définie par les IFRS. Il tient uniquement compte des revenus et des dépenses inclus dans notre budget d'exploitation ou financés par celui-ci. Un rapprochement du résultat net avec le résultat budgétaire est présenté à la section *Viabilité financière* de ce rapport.

Le **résultat net de l'exercice en IFRS** correspond à une perte de 59,1 millions de dollars, contre une perte de 54,4 millions de dollars l'an dernier. Cette diminution de 4,7 millions de dollars (8,6 %) est surtout liée aux pertes hors exploitation enregistrées cette année. Celles-ci comprennent une charge hors trésorerie découlant du transfert d'un immeuble à la Province de la Saskatchewan en échange d'un contrat de location à long terme, ainsi que d'autres pertes nettes consécutives à la mise hors service d'actifs dans le cadre de nos activités courantes. Exclusion faite de ces éléments, notre résultat avant autres gains et pertes, soit une perte de 49,7 millions de dollars, est comparable à celui de l'exercice précédent.

Le **résultat budgétaire de l'exercice** correspond à un gain de 11,0 millions de dollars, contre une perte de 0,6 million de dollars à l'exercice précédent. L'amélioration du résultat est principalement attribuable à la croissance des revenus. Notre résultat budgétaire est habituellement plus élevé que le résultat en IFRS, car ce dernier comprend certaines dépenses hors trésorerie qui ne sont pas financées par notre budget d'exploitation, comme l'amortissement et nos charges de retraite hors trésorerie.

FAITS SAILLANTS DES ACTIVITÉS

Contenu et services

En 2019-2020, CBC/Radio-Canada s'est donné pour mission de raconter des histoires canadiennes, du quotidien à l'extraordinaire. Guidés par notre stratégie 2019-2022, [Entre nous, c'est pour la vie](#), nous avons renforcé le lien affectif qui unit les Canadiens à leur diffuseur public. Qu'il s'agisse de célébrer le succès international de nos contenus ou de couvrir les élections fédérales à l'échelle nationale et dans les communautés, CBC/Radio-Canada était là. Nous avons [poursuivi notre lutte contre la désinformation](#), et notre PDG a dirigé la formation d'un nouveau groupe de travail mondial visant à promouvoir la valeur des médias de service public pour renforcer la démocratie. Par ces activités, nous avons continué de donner une voix à tous les Canadiens. Voici d'autres faits saillants axés sur les auditoires :



Personnaliser nos services numériques

Nous donnons aux auditoires l'accès à nos contenus au moment et à l'endroit qui leur conviennent. Au cours de l'exercice :

- Nous avons lancé les applications [CBC Listen](#) et [OHdio](#) de Radio-Canada, qui regroupent des contenus audio et musicaux à un seul endroit facile d'accès.
- Nous avons ajouté des contenus de divertissement primés à nos plateformes de visionnement en ligne [ICI.TOU.TV](#) et [CBC Gem](#).



Capter les jeunes auditoires

Nous offrons les meilleurs contenus jeunesse qui soient. Au cours de l'exercice :

- Nous avons étendu l'offre de [CBC Kids News](#) et lancé [MAJ](#) de Radio-Canada afin d'offrir aux jeunes Canadiens de l'information présentée par des jeunes comme eux.
- Nous avons diffusé plus de [contenus jeunesse sur les plateformes de CBC et Radio-Canada](#) et [élargi l'accès à Curio.ca](#) pour accroître les ressources offertes aux enfants et aux parents à la maison durant la crise de la COVID-19.
- Nous avons été l'[hôte d'une demi-finale visant à sélectionner les émissions jeunesse en compétition pour les prix Emmy® internationaux de 2019](#), soulignant ainsi la richesse des contenus jeunesse canadiens et internationaux auprès des auditoires du monde entier.



Prioriser nos liens avec les régions

Afin de renforcer nos liens avec les communautés à l'échelle locale et régionale, au cours de l'exercice :

- Nous avons fait appel à des équipes locales des nouvelles de CBC et de Radio-Canada pour traiter d'importants enjeux locaux et nationaux dans le cadre de la couverture des élections fédérales de 2019.
- Radio-Canada a accru sa présence journalistique à Sherbrooke, Trois-Rivières et Saguenay.
- CBC a établi des « bureaux éphémères » dans des communautés comme celles de la nation Tsuut'ina, en Alberta, de [Winkler et de Morden, au Manitoba](#), et de [Stanley Mission, en Saskatchewan](#).
- Nous avons [soutenu les journaux locaux](#) et lancé un projet pilote de collaboration entre CBC/Radio-Canada et le *Winnipeg Free Press* pour partager le personnel et les ressources les fins de semaine.
- Nous avons poursuivi les travaux dans la nouvelle Maison de Radio-Canada, qui, à son ouverture, deviendra un pôle communautaire et un espace accessible à tous les Canadiens.



Incarner le Canada d'aujourd'hui

Nous reflétons la diversité et les réalités de ce pays dans toute leur richesse. Au cours de l'exercice :

- Nous avons figuré au [palmarès des 100 meilleurs employeurs du Canada](#).
- Nous avons atteint nos objectifs de [parité hommes-femmes](#) et annoncé de [nouveaux engagements en matière de diversité](#), et l'organisme [La Gouvernance au Féminin](#) nous a décerné une certification platine pour la parité hommes-femmes. CBC a également annoncé son engagement à [respecter l'équilibre entre les genres dans sa couverture du sport](#).
- Radio-Canada a lancé [Synergies+](#) pour contribuer à bâtir des ponts entre les talents de la diversité et les producteurs indépendants.
- CBC Indigenous a lancé [Original Voices](#), une nouvelle ressource en ligne sur les langues autochtones, tandis qu'[Espaces autochtones](#) de Radio-Canada a continué à offrir aux Canadiens de formidables contenus en français axés sur les Autochtones.
- Nous avons collaboré avec le [Conseil des arts du Canada](#) pour investir dans la création et la diffusion de contenu numérique canadien.



Faire rayonner le Canada dans le monde

Pour promouvoir les créateurs canadiens et maintenir une culture canadienne forte, au cours de l'exercice :

- Nous avons établi des ententes internationales de partage de contenus avec [France Télévisions](#), la [BBC](#), la [ZDF](#), l'[ABC](#) et d'autres organisations.
- La série *C'est comme ça que je t'aime* de Radio-Canada a été présentée en grande première à la [70^e Berlinale](#).
- Des séries commandées par CBC, comme *Schitt's Creek*, *Kim's Convenience* et *Workin' Moms*, ont connu beaucoup de succès au pays et ailleurs, récoltant les éloges et gagnant de plus en plus d'adeptes partout dans le monde.

Adaptation de notre offre d'information et de divertissement durant la pandémie de COVID-19

Nous avons dû nous adapter très rapidement pour pouvoir continuer à servir les Canadiens durant cette période difficile. [CBC et Radio-Canada ont offert l'accès gratuit à leurs réseaux d'information continue](#), CBC News Network et ICI RDI, et ont donné l'occasion aux téléspectateurs de poser des questions sur le virus à nos experts. Sur le plan de la programmation, nous avons travaillé en étroite collaboration avec des partenaires médias du monde entier pour diffuser [One World : Together at Home](#) au Canada, ainsi que l'émission spéciale 100 % canadienne [Stronger Together, Tous ensemble](#) en appui aux travailleurs canadiens de première ligne. En outre, nous avons offert un soutien essentiel aux créateurs canadiens grâce au [CBC Creative Relief Fund](#), qui vise à leur permettre de continuer à proposer des contenus originaux.



Dany Pilote, l'un de nos caméramans, sur le terrain pendant la pandémie de COVID-19.

MESSAGES

Message du président du conseil

Au moment où j'écris ces lignes, nous sommes en territoire inexploré, que ce soit à l'échelle individuelle, nationale ou mondiale.

Les périodes de crise nous permettent d'en apprendre beaucoup sur nous-mêmes, sur nos pairs et sur nos institutions, et je crois que tous les Canadiens peuvent être fiers de la façon dont leur diffuseur public a réagi à la situation sans précédent causée par la pandémie de COVID-19.

Les employés ont dû surmonter de redoutables obstacles pour continuer de renseigner, d'éclairer et de divertir les Canadiens en pleine pandémie, alors que leur vie est profondément bouleversée et qu'ils doivent composer avec d'importantes restrictions dans leur travail.

Je peux sans hésiter me faire le porte-parole du conseil d'administration pour dire à quel point nous avons été impressionnés par l'inventivité, la résilience et la détermination extraordinaires des employés dans l'ensemble de CBC/Radio-Canada.

La qualité de leur travail s'est reflétée dans les chiffres d'auditoire exceptionnels enregistrés partout au pays.

Bien que nous soyons tous préoccupés par la pandémie, une grande partie de nos réalisations de l'exercice précédent son arrivée et méritent d'être soulignées, comme vous pourrez le voir dans ce rapport annuel. Je suis particulièrement fier des liens encore plus solides que nous avons noués avec d'autres diffuseurs publics dans le monde, ainsi que de notre souci constant d'incarner le Canada d'aujourd'hui en mettant en valeur ce qui rend notre pays unique.

Tout en continuant de promouvoir et de célébrer la culture canadienne au pays et ailleurs, CBC/Radio-Canada a toujours comme priorité de s'assurer que les Canadiens ont accès à des nouvelles et à de l'information fiables. C'est plus important que jamais. À cet égard, j'ai eu le plaisir de coprésider une initiative en collaboration avec des journaux canadiens pour explorer des façons de renforcer l'écosystème médiatique afin que les Canadiens aient accès à un large éventail de sources d'information dignes de confiance. Ce travail se poursuit.

Notre conseil d'administration est composé de personnes talentueuses et dévouées, venant de partout au Canada. Nos discussions sont alimentées par les expériences et les points de vue qui leur sont propres. Je les remercie de leur importante contribution pour permettre à CBC/Radio-Canada de demeurer un diffuseur public dynamique et moderne.

Je suis persuadé que nous continuerons à relever les défis qui se présenteront au cours des prochains mois, à mesure que nos lieux de travail et notre économie s'adapteront à une nouvelle réalité post-pandémie. Pour nous, en tant que diffuseur public, cette adaptation passera par des changements dans notre programmation, comme le report des Jeux Olympiques, mais aussi par la gestion avisée de nos ressources pendant que nous continuerons d'axer nos efforts sur les principaux éléments de notre stratégie.

Je n'ai aucun doute que mon message de l'an prochain portera sur la résilience, le travail d'équipe et les défis surmontés.

Ensemble, nous traverserons cette épreuve.



Michael Goldbloom
Président du conseil d'administration



Message de la présidente-directrice générale

Nous avons démarré l'année à CBC/Radio-Canada avec le lancement de notre plan stratégique *Entre nous, c'est pour la vie*, qui vise à renforcer les liens que les Canadiens entretiennent avec leur diffuseur public. Je suis heureuse de pouvoir affirmer que cette nouvelle stratégie a ouvert la voie à de belles réussites, qu'il s'agisse de notre service aux communautés locales, de notre engagement auprès des jeunes auditoires, de notre détermination à incarner le Canada d'aujourd'hui ou de notre volonté d'offrir tous nos services aux Canadiens sur les plateformes de leur choix.



Notre stratégie met en relief deux de nos atouts les plus précieux en tant que diffuseur public du Canada, soit notre proximité avec les Canadiens et la confiance qu'ils nous témoignent. Elle établit aussi un nouvel objectif ambitieux : faire rayonner le Canada dans le monde. Au cours de l'année, nous avons noué d'importants partenariats avec des diffuseurs publics qui partagent nos valeurs, comme l'ABC en Australie, la BBC au Royaume-Uni, France Télévisions et la ZDF en Allemagne. Ces alliances sont primordiales si nous voulons élargir la portée de nos excellents contenus canadiens dans un marché de plus en plus mondialisé.

Dans cet esprit, nous pouvons être fiers du rayonnement de la série télévisée de Radio-Canada *C'est comme ça que je t'aime*, qui a été sélectionnée à la 70^e Berlinale, une première pour une série canadienne. De même, la touchante finale de *Schitt's Creek*, une comédie de CBC qui compte désormais des millions d'adeptes partout sur la planète, est arrivée à point nommé pour rassembler les auditoires du monde entier et leur mettre du baume au cœur dans les premiers moments de la crise de la COVID-19.

Cette année, nous avons fait des progrès au chapitre de la diversité et de l'inclusion, autant devant que derrière la caméra. Nous savons que les Canadiens veulent se reconnaître dans leur diffuseur public. Nous avons dépassé nos objectifs de parité hommes-femmes et de diversité au sein de notre personnel, et nous avons pris des engagements importants pour veiller à une représentation adéquate dans les productions indépendantes que nous commandons. Nous arrivons en tête des diffuseurs canadiens sur le plan de la parité hommes-femmes dans nos émissions originales commandées, et nous nous sommes engagés à ce que d'ici 2025, au moins un des postes décisionnels clés de création soit occupé par une personne issue de la diversité dans toutes les émissions scénarisées ou factuelles que nous commandons.

Notre stratégie précédente a jeté les bases de la transformation de CBC/Radio-Canada en une organisation médiatique multiplateforme, et notre nouvelle stratégie réitère notre volonté de maintenir notre pertinence aux yeux des Canadiens à mesure que leurs habitudes de consommation de contenu changent. À cette fin, nous avons mis l'accent sur les jeunes auditoires et nous avons amélioré la découvrabilité sur toutes nos plateformes. Nous avons garni notre offre de contenus jeunesse sur les plateformes numériques, notamment par l'ajout de nouvelles adaptées aux 13 ans et moins sur nos services Mon actualité du jour (MAJ) et CBC Kids News. De plus, Radio-Canada et CBC ont regroupé leur offre audio, radio et balado dans leurs nouvelles applications respectives : Radio-Canada OHdio et CBC Listen. Nos résultats parlent d'eux-mêmes. Ce sont aujourd'hui 83 % des Canadiens qui utilisent au moins un de nos services chaque mois.

Malheureusement, dans les dernières semaines de l'année, nous avons été happés par la pandémie de COVID-19 – une crise sans précédent dans l'histoire récente du Canada et du monde. Nous avons immédiatement pris des mesures pour protéger et favoriser la transmission d'information essentielle et de nouvelles fiables, devenues pour plusieurs Canadiens une question de vie ou de mort. Dès les premiers jours de la pandémie, CBC/Radio-Canada était là pour soutenir les Canadiens. Nous leur avons fourni l'information dont ils avaient besoin, des contenus éducatifs pour permettre aux enfants de poursuivre leurs apprentissages à la maison, et une dose de culture et de divertissement bienvenue en cette période de stress. Nous avons donné une vitrine aux créateurs, aux athlètes et au milieu artistique à un moment où la production, les événements sportifs en direct et les rassemblements culturels étaient à l'arrêt. Et surtout, nous avons collaboré avec de nombreux partenaires pour unir le pays autour de notre musique, de nos artistes et de toutes ces cultures qui composent le Canada.

Nous avons terminé cette année haute en couleur de façon marquante. La valeur du diffuseur public et sa contribution essentielle à notre société dans les périodes de crise n'auront jamais été aussi apparentes. Que ce soit en vérifiant les faits pour combattre la désinformation sur la COVID-19; en suivant sans relâche l'évolution de la réaction des gouvernements provinciaux et fédéral à la crise; en aidant les enfants à composer avec les répercussions de cette crise sur leur quotidien; en offrant plus de films, de documentaires et de contenus de divertissement canadiens; ou en rassemblant virtuellement les Canadiens autour d'un éventail de nouvelles émissions créées du jour au lendemain, CBC/Radio-Canada a servi les Canadiens durant cette crise comme jamais auparavant.

A handwritten signature in black ink that reads "Cath Tait". The signature is fluid and cursive, with the first name "Cath" and the last name "Tait" clearly distinguishable.

Catherine Tait
Présidente-directrice générale

Table des matières

À PROPOS DE NOUS	10
MESURER NOTRE RENDEMENT	16
PERSPECTIVES	27
PERSONNES	28
TECHNOLOGIE ET INFRASTRUCTURE	30
VIABILITÉ FINANCIÈRE	33
GESTION DES RISQUES ET GOUVERNANCE	44
QUESTIONS COMPTABLES	58
REVUE FINANCIÈRE	59
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	60

Dans le présent compte rendu de notre situation financière et de notre résultat d'exploitation (rapport de gestion), les vocables « nous », « notre », « nos » et « la Société » signifient CBC/Radio-Canada. Ce rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités de CBC/Radio-Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 2020. Tous les montants indiqués sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Voici quelques renseignements utiles pour faciliter la compréhension du rapport de gestion :

SAISONNALITÉ

La majeure partie de nos revenus est constituée de revenus publicitaires. Ceux-ci suivent un cycle saisonnier dicté par notre grille de programmation et varient aussi en fonction des conditions du marché, de l'économie en général et du rendement de la grille. Les revenus d'abonnement sont relativement plus stables d'un trimestre à l'autre. Les dépenses d'exploitation tendent également à suivre un cycle saisonnier, fluctuant aussi au gré des variations de la grille de programmation. Les crédits parlementaires sont constatés en résultat en fonction du budget annuel, qui reflète les influences saisonnières sur les dépenses et les revenus.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Ce rapport renferme des déclarations prospectives sur la stratégie, les objectifs et les résultats d'exploitation et financiers escomptés. Les verbes « croire », « s'attendre », « prévoir », « anticiper », « projeter », « planifier », « estimer », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des énoncés prospectifs. Ces déclarations s'appuient sur les hypothèses générales suivantes : le financement public de CBC/Radio-Canada demeure conforme aux annonces faites dans le budget fédéral et le contexte de la réglementation de la radiodiffusion ne changera pas fondamentalement. Les principaux facteurs de risque et d'incertitude sont décrits à la section *Gestion des risques et gouvernance* du présent rapport. Toutefois, certains risques et certaines incertitudes échappent à notre volonté et restent difficiles à prévoir. Ceux-ci comprennent, sans s'y limiter, des facteurs liés à la conjoncture économique et financière, au marché publicitaire ainsi que d'autres facteurs d'ordre technologique et réglementaire. En raison de l'influence de ces facteurs ou d'autres facteurs, les résultats réels peuvent différer considérablement des prévisions contenues, de manière explicite ou implicite, dans les déclarations prospectives.

INDICATEURS DE RENDEMENT

Nous mesurons notre rendement au moyen de données fournies par des outils internes et des fournisseurs externes. Ces données s'appuient sur des calculs qui nous paraissent raisonnables pour la période visée, mais leur collecte comporte certaines difficultés, en particulier du fait de la transformation numérique qui caractérise actuellement l'industrie médiatique. Par exemple, les Canadiens consomment aujourd'hui sur de multiples appareils des contenus proposés par un nombre croissant de fournisseurs. Au fil de l'évolution des habitudes des consommateurs, la Société et les entreprises spécialisées dans la mesure d'auditoires raffinent leurs méthodologies et adoptent de nouvelles technologies leur permettant de recueillir des données précises et exhaustives. Avec l'avènement de nouvelles méthodes de collecte des données, certains chiffres pourraient ne plus être comparables avec les chiffres publiés précédemment. Comme certaines de ces données sont employées pour mesurer nos indicateurs de rendement stratégiques et opérationnels, il nous faudra peut-être revoir nos cibles et nos résultats antérieurs afin de faciliter la comparaison des données et d'appliquer les pratiques exemplaires de l'industrie.

MESURE NON CONFORME AUX IFRS

Le présent rapport comprend la mesure « résultat budgétaire », qui n'a pas de sens normalisé prescrit par les normes internationales d'information financière (IFRS). Il est donc peu probable qu'on puisse la comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres entreprises. Plus de détails sont fournis à la section *Viabilité financière*.

À PROPOS DE NOUS



QUI NOUS SOMMES

Nous sommes le diffuseur public national du Canada, et nous sommes régis par la *Loi sur la radiodiffusion*.

NOTRE MISSION

CBC/Radio-Canada fait rayonner la culture canadienne et soutient la vie démocratique en offrant un large éventail de contenus diversifiés qui informent, éclairent et divertissent.

NOTRE VISION

Entre nous, c'est pour la vie

NOS VALEURS

Intégrité
Créativité
Pertinence
Inclusion

À l'ère de la multiplication à l'infini des contenus internationaux, notre mandat qui consiste à informer, à éclairer et à divertir est plus pertinent que jamais. La *Loi sur la radiodiffusion* énonce que notre programmation devrait :

- être principalement et typiquement canadienne;
- refléter la globalité canadienne et rendre compte de la diversité régionale du pays, tant au plan national qu'au niveau régional, tout en répondant aux besoins particuliers des régions;
- contribuer activement à l'expression culturelle et à l'échange des diverses formes qu'elle peut prendre;
- être offerte en français et en anglais, de manière à refléter la situation et les besoins particuliers des deux collectivités de langue officielle, y compris ceux des minorités de l'une ou l'autre langue;
- chercher à être de qualité équivalente en français et en anglais;
- contribuer au partage d'une conscience et d'une identité nationales;
- être offerte partout au Canada de la manière la plus adéquate et efficace, au fur et à mesure de la disponibilité des moyens;
- refléter le caractère multiculturel et multiracial du Canada.

Nous portons une attention particulière aux besoins des communautés autochtones du Canada, et nous avons à cœur de les refléter dans nos actions et notre programmation. C'est pourquoi nous diffusons une programmation en huit langues autochtones (chipewyan, cri, gwich'in, inuktitut, inuvialuktun, esclave du Nord, esclave du Sud et tlicho) par l'intermédiaire de CBC North.

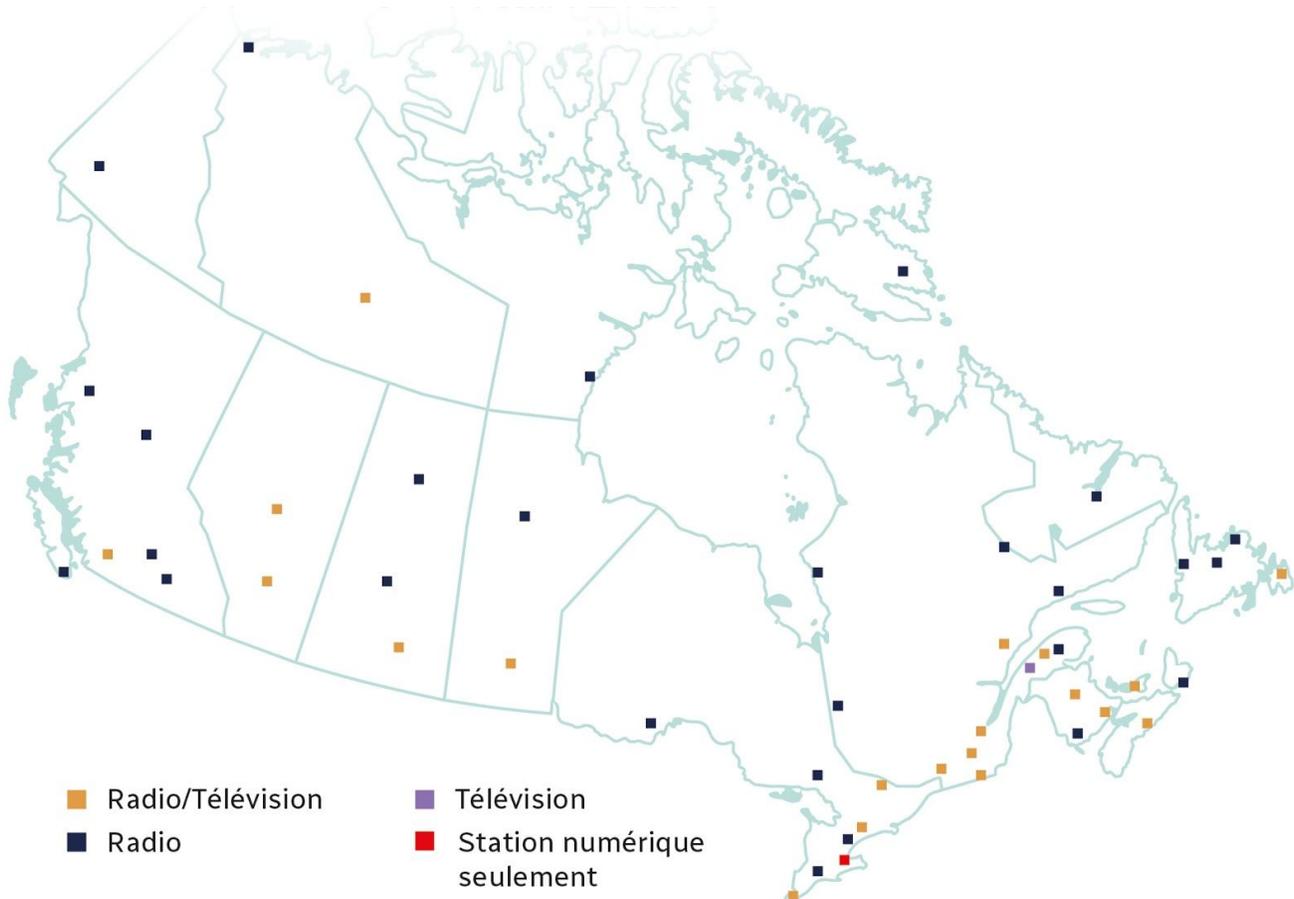
Nous devons aussi offrir, en vertu du paragraphe 46(2) de la *Loi*, un service international assuré par Radio Canada International (RCI). RCI (rcinet.ca) est disponible en cinq langues : français, anglais, espagnol, arabe et mandarin.

Nous devons nous conformer aux conditions de licence et aux autres exigences réglementaires établies par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), de même qu'à toute obligation, en vertu de la *Loi sur la radiocommunication*, pouvant s'appliquer à notre utilisation du spectre des radiocommunications.

Nos valeurs organisationnelles déterminent nos façons de faire. Elles appuient notre plan stratégique et sous-tendent les comportements et la culture que nous devons mettre en œuvre pour réaliser notre mission et notre vision. Nos valeurs offrent une image actuelle de nos meilleurs atouts et une définition de référence pour les Canadiens, en plus d'orienter la mise en œuvre de nos initiatives stratégiques.

Nos activités

Au 31 mars 2020, nous avons 6 636 employés permanents, 384 employés temporaires et 653 employés contractuels. Nos employés proviennent de tous les horizons et d'une variété de cultures. Leur apport est crucial, et c'est grâce à eux que nous arrivons à incarner le Canada d'aujourd'hui.



Cette carte indique l'emplacement géographique de nos stations de radio et de télévision autorisées par le CRTC partout au Canada et de notre station affiliée. On y trouve également notre station consacrée uniquement aux services numériques, même si les autres stations offrent également ce type de services. Cette carte ne tient toutefois pas compte de nos divers centres de collecte de l'information et de nos bureaux journalistiques à l'étranger, qu'ils soient permanents ou éphémères.

En tant que diffuseur public national du Canada, nous sommes guidés par notre mission, notre vision et nos valeurs. Notre objectif est de créer un lien entre tous les Canadiens, et de faire connaître nos histoires, notre culture et nos nouvelles, au Canada et dans le monde entier, jour après jour. Le siège social de la Société se trouve à Ottawa. Nos deux têtes de réseaux sont à Montréal (français) et à Toronto (anglais), et nous sommes présents dans les communautés partout au pays avec 27 stations de télévision, 88 stations de radio et une station uniquement numérique. Nous avons cinq chaînes de télévision spécialisées et quatre réseaux radiophoniques nationaux – deux dans chaque langue officielle. Nous avons aussi six bureaux permanents à l'étranger, ainsi que la capacité d'ouvrir, au besoin, des minibureaux dans des endroits clés.

Nos services



Nous offrons six canaux de contenu audio partout en Amérique du Nord dans le cadre d'un partenariat avec la radio par satellite SiriusXM. Nous nous associons également avec d'autres diffuseurs publics francophones sur la plateforme internationale TV5MONDE, où nous diffusons des contenus canadiens en français.

Notre contexte opérationnel

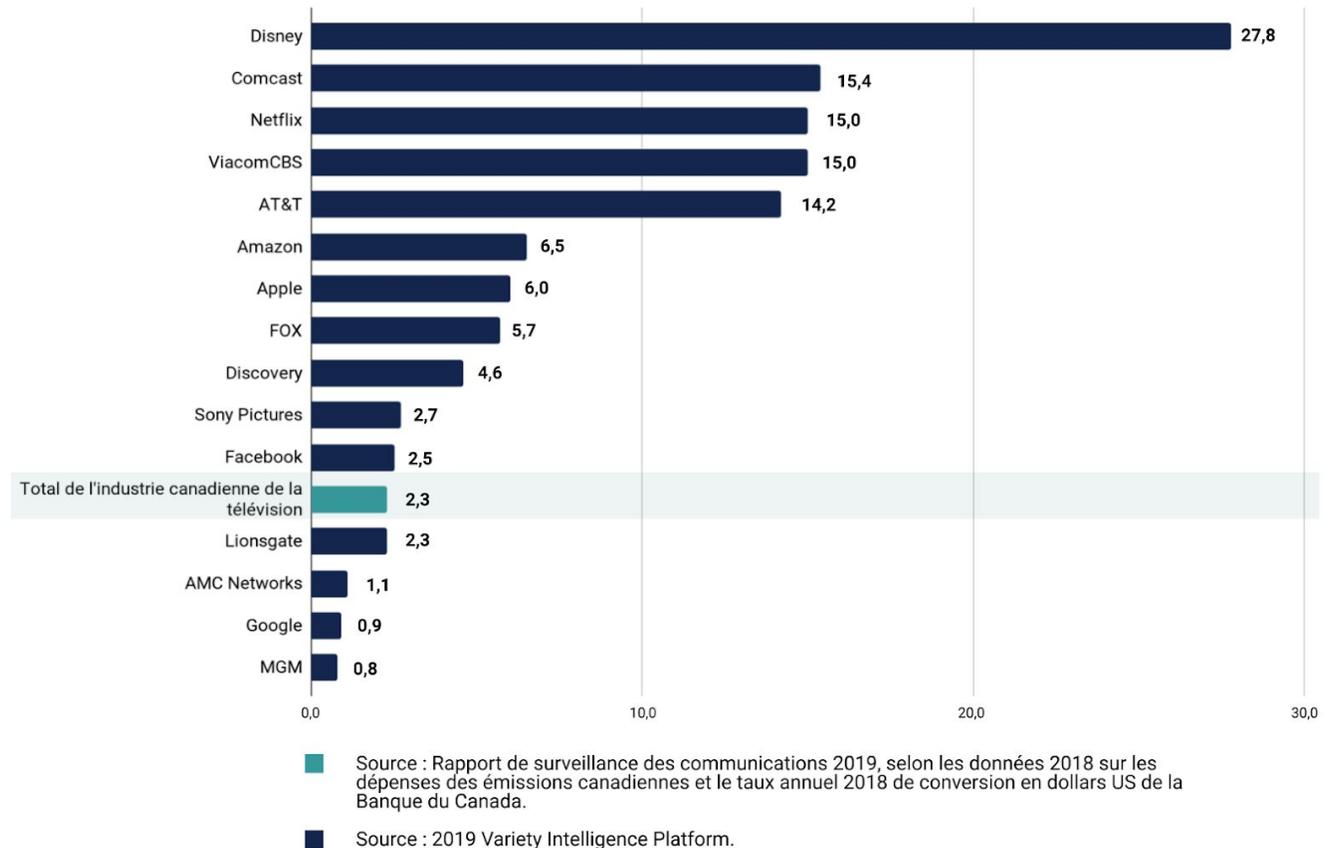
Notre raison d'être est de servir les Canadiens. À mesure que leurs habitudes à l'égard des médias changent, nous nous adaptons constamment pour les rejoindre là où ils sont, sur les appareils et les plateformes qu'ils utilisent. Bien qu'une bonne partie de la consommation média passe encore par les plateformes traditionnelles, l'inévitable transition vers les services numériques s'accélère et perturbe l'industrie. Cela fragmente les auditoires et se répercute sur les revenus, le coût de la création de contenu, la concurrence pour le talent et la confiance de la population dans le contenu auquel elle accède en ligne. Nous sommes prêts à affronter ces défis.

Les géants du numérique, qui détiennent aujourd'hui des parts considérables du marché, sont une source de distorsion majeure dans l'industrie canadienne des médias. C'est particulièrement le cas dans le secteur des services de vidéo sur demande par abonnement, dominé par des joueurs mondiaux comme Netflix et Amazon Prime Video. De nouveaux acteurs importants, comme Disney+ et Apple TV+, se disputent également les auditoires avec du contenu international de grande qualité. Il en est de même pour les fournisseurs nationaux comme Crave et Club illico ainsi que nos plateformes ICI TOU.TV et CBC Gem.

Dans ce contexte, les Canadiens ont accès à ce qui se fait de mieux dans le monde en matière de contenu. La réussite des organisations médiatiques dans ce secteur en ébullition dépend de leur offre de contenu. Celles qui peuvent tirer parti des bases d'abonnement mondiales pour rentabiliser des investissements en contenus coûteux et distinctifs ont un avantage concurrentiel considérable.

Dépenses en contenu en 2019

En milliards de dollars US



En 2019, les services étrangers de diffusion en continu ont dépensé des dizaines de milliards de dollars en contenu international offert au Canada, alors que les joueurs nationaux, dans l'ensemble, ont investi l'équivalent de 2,3 milliards de dollars américains. Cette disparité a réduit notre capacité d'obtenir les meilleurs studios, les meilleures histoires et les meilleurs talents. Nous ne pouvons pas rivaliser financièrement à cette échelle; nous devons donc centrer nos efforts là où nous avons un avantage : sur les histoires typiquement canadiennes qui intéressent à la fois les auditoires nationaux et étrangers.

Des pays du monde entier joignent aussi leurs forces pour répondre à la concurrence mondiale dans leurs marchés respectifs. Pensons notamment à l'Alliance, résultat du regroupement entre France Télévisions, la Zweites Deutsches Fernsehen (ZDF, Allemagne) et la Rai (Italie), ou encore à BritBox, fruit d'une collaboration entre la British Broadcasting Corporation (BBC) et ITV au Royaume-Uni. Nous avons également établi des partenariats avec d'autres diffuseurs publics comme la BBC, France Télévisions, l'Australian Broadcasting Corporation (ABC) et la ZDF pour accroître la portée et l'impact de nos contenus sur la scène internationale.



La série de balados d'affaires criminelles *HUNTING WARHEAD*, une coproduction internationale unique de CBC Podcasts avec le journal norvégien *Verdens Gang* (VG).



The National, CBC.

La confiance dans les nouvelles et l'information a également été touchée par la transition vers les services numériques. La montée des nouvelles consultées en ligne, et plus particulièrement sur les médias sociaux, a pour conséquence une désinformation accrue. En général, les Canadiens continuent de se fier davantage aux médias traditionnels qu'aux médias alternatifs. Renforcer notre rôle de marque média qui inspire le plus confiance au pays sera un facteur de réussite crucial pour la suite des choses. Il faut également s'inquiéter de la disparition de médias locaux dans les petites communautés. En collaboration étroite avec nos partenaires du secteur privé, CBC/Radio-Canada s'efforce de soutenir l'écosystème de l'information et la diversité des sources canadiennes de confiance.

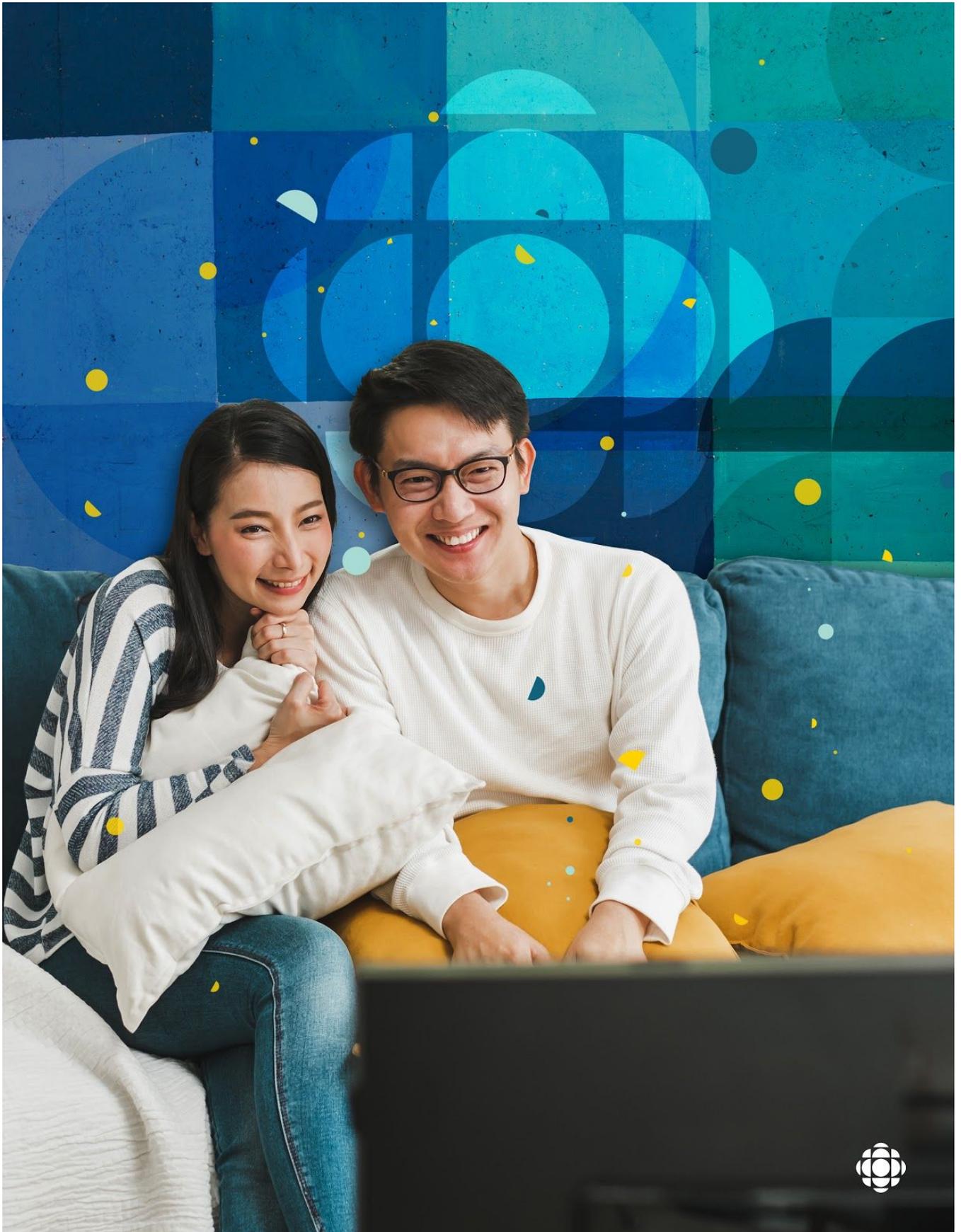
À l'heure actuelle, nous servons les Canadiens sur tous les appareils qu'ils utilisent. Cependant, le système réglementaire ne s'est pas encore ajusté aux comportements d'écoute qu'ils ont adoptés, ni à la nécessité pour les entreprises canadiennes de pouvoir s'adapter avec agilité à cet environnement de plus en plus numérique. C'est pourquoi nous collaborons aux efforts du gouvernement pour moderniser les lois et les politiques du Canada en vue de relever les défis actuels et futurs. Cette année, la Société a participé à l'examen de la législation en matière de radiodiffusion et de télécommunications mené par le gouvernement fédéral. Notre mémoire, intitulé [Culture et démocratie canadiennes dans l'univers numérique](#), contient des recommandations audacieuses visant à moderniser la législation culturelle canadienne, de même qu'à s'assurer de la présence d'un diffuseur public fort qui appuie la culture et la démocratie canadiennes dans un monde numérique et à soutenir plus efficacement le mandat de programmation de la Société.



Renouvellement des licences par le CRTC.

Notre demande de renouvellement des licences au CRTC propose, pour la première fois, de tenir compte de tous les moyens par lesquels les Canadiens utilisent nos services, que ce soit sur les plateformes traditionnelles ou sur d'autres plateformes médiatiques. Ces engagements novateurs visent à bâtir un pont vers l'avenir. Nous proposons d'offrir une programmation jeunesse et locale accrue sur toutes nos plateformes, de consulter les communautés autochtones à l'égard de contenus créés par eux et pour eux, et de mieux refléter la diversité et la parité hommes-femmes sur nos plateformes et au sein de notre effectif. L'audience publique du CRTC dans le cadre du renouvellement de nos licences, initialement prévue en mai 2020, a été reportée en raison de la pandémie de COVID-19.

CBC/Radio-Canada est une entreprise médiatique moderne et multiplateforme. Guidés par notre stratégie triennale, nous sommes en bonne position pour relever les défis entraînés par l'évolution du milieu de la radiodiffusion et des communications.



MESURER NOTRE RENDEMENT

Notre rendement – mandat et vision

L'établissement d'indicateurs permettant de suivre et d'évaluer les perceptions relativement à notre rendement est essentiel pour démontrer notre responsabilité envers les Canadiens à titre de diffuseur public national du Canada. Le sondage de perception portant sur notre mandat et notre vision montre comment les Canadiens voient leur diffuseur public, et dans quelle mesure ils jugent que nos services sont conformes au mandat de la Société. Les données proviennent d'un sondage mené auprès d'un échantillon représentatif de Canadiens francophones et anglophones.

Les faits saillants du sondage de 2020 sont présentés ci-après.

83 % des Canadiens utilisent au moins un de nos services sur une base mensuelle

87 %

72 % + 15 %

des Canadiens affirment qu'il est important pour le Canada d'avoir un diffuseur public national comme CBC/Radio-Canada.

85 %

69 % + 16 %

des Canadiens sont d'accord pour dire qu'il y a clairement un besoin et un rôle pour CBC/Radio-Canada dans le futur.

Trois meilleurs scores de perception

La grande majorité des Canadiens sont d'accord pour dire que CBC/Radio-Canada...



Est informative

66 21 87



Présente des nouvelles internationales abordées sous un angle canadien

61 22 83



Est une source d'information digne de confiance

64 19 83



Est de grande qualité

68 23 91



Reflète les régions du Canada

68 22 90



Reflète la diversité du Canada

60 27 87

Fortement en accord (8-10) + **En accord (6-7)** = **Total**

Source : Sondage de perception sur le mandat et la vision, panel en ligne Léger (LEO), printemps 2020. Chaque résultat de perception représente le pourcentage de Canadiens qui sont d'accord (c.-à-d. notes de 6 ou 7 sur une échelle de 10 points) et qui sont fortement en accord (c.-à-d. notes de 8, 9 ou 10 sur une échelle de 10 points) avec chaque énoncé.

*Utilisateurs de nos services principaux (c.-à-d. ICI TÉLÉ, ICI PREMIÈRE, ICI Radio-Canada.ca, CBC TV, CBC Radio One ou CBC.ca).



Notre rendement – *Entre nous, c'est pour la vie*

Vous trouverez ci-dessous les indicateurs de rendement clés (IRC) qui servent à mesurer et à suivre nos progrès en ce qui a trait à notre stratégie, *Entre nous, c'est pour la vie*, et à ses cinq priorités stratégiques : personnaliser nos services numériques, captiver les jeunes auditoires, prioriser nos liens avec les régions, incarner le Canada d'aujourd'hui et faire rayonner le Canada dans le monde¹. Ces priorités sont à la base de nos initiatives stratégiques des deux prochaines années.

Les cibles sont axées sur les marchés dans lesquels nous exerçons nos activités, et tiennent compte d'un certain nombre de facteurs, comme les réalités du marché, la concurrence et le taux de pénétration des services. Les cibles et les résultats annuels ci-dessous sont examinés plus en détail aux sections portant sur CBC et sur Radio-Canada dans les pages qui suivent.

Les cibles 2020-2021 se fondent sur nos meilleures estimations des répercussions à venir de la pandémie de COVID-19. Puisque nous ne pouvons pas connaître la durée et l'ampleur de la crise, nous prévoyons une incertitude et une volatilité accrues dans la mesure de notre rendement en 2020-2021. Nous ferons le point sur notre rendement par rapport à ces cibles dans nos rapports trimestriels.

CBC/Radio-Canada – Résultats de 2019-2020

INDICATEURS	MESURES	RÉSULTATS 2018-2019	CIBLES 2019-2020	RÉSULTATS 2019-2020	CIBLE ATTEINTE OU DÉPASSÉE	CIBLES 2020-2021
Personnaliser nos services numériques						
Portée numérique de CBC/Radio-Canada ²	Moyenne mensuelle de visiteurs uniques	20,2 M	20,4 M	21,7 M	✓	21,5 M
Engagement numérique des utilisateurs de CBC/Radio-Canada ³	Minutes mensuelles moyennes par visiteur	S. O.	45 min/vis.	44 min/vis.		43 min/vis.
Captiver les jeunes auditoires						
Visites numériques aux contenus jeunesse de CBC/Radio-Canada ⁴	Moyenne mensuelle de visites	S. O.	1 487 k	1 938 k	✓	2 066 k
Prioriser nos liens avec les régions						
Engagement numérique des utilisateurs de CBC News/Régions ³	Minutes mensuelles moyennes par visiteur	S. O.	27 min/vis.	25 min/vis.		25 min/vis.
Engagement numérique des utilisateurs de Radio-Canada Info/Régions ³	Minutes mensuelles moyennes par visiteur	S. O.	12 min/vis.	15 min/vis.	✓	16 min/vis.
Incarner le Canada d'aujourd'hui						
Représentation de l'équité en emploi ⁵	% des nouvelles embauches à l'externe	29,8 %	30,2 %	33,3 %	✓	38,4 %

S. O. : Sans objet

Nos indicateurs de rendement évoluent au fil de la transformation numérique de l'industrie médiatique. Les Canadiens consomment sur de multiples appareils des contenus proposés par un nombre croissant de fournisseurs. Au fil de l'évolution des habitudes des consommateurs, les entreprises spécialisées dans la mesure d'auditoires, de même que la Société, raffinent leurs méthodologies et en adoptent de nouvelles afin de recueillir des données précises et exhaustives. Comme certaines de ces données sont employées pour mesurer notre rendement stratégique et opérationnel, il nous faudra peut-être revoir nos cibles et nos résultats antérieurs afin de faciliter la comparaison.

¹ L'ensemble des IRC liés à la stratégie *Entre nous, c'est pour la vie* constitue le cadre de mesure complet de la Société et remplace les IRC et le plan de reddition de comptes de notre ancien plan stratégique. Notre cinquième priorité stratégique – Faire rayonner le Canada dans le monde – est mesurée à l'interne.

² Source : Comscore Media Metrix® Multi-Platform, auditoire total (ordinateur 2+, appareil mobile 18+), moyenne mensuelle de visiteurs uniques, avril à mars, Canada. Portée non dupliquée des plateformes numériques de CBC/Radio-Canada.

³ Source : Comscore Media Metrix® Multi-Platform, auditoire total (ordinateur 2+, appareil mobile 18+), minutes mensuelles moyennes par visiteur sur les plateformes numériques de CBC/Radio-Canada | CBC News/Régions | Radio-Canada Info/Régions, avril à mars, Canada.

⁴ Source : Adobe Analytics, moyenne mensuelle de visites aux contenus jeunesse dans la zone Jeunesse, ICI TOU.TV, les sites de CBC Kids, CBC Kids News et CBC Gem, avril à mars. En raison d'un problème de mesure, les visites à l'Appli des petits sont incluses d'avril à décembre 2019 seulement.

⁵ Cette mesure vise trois groupes : les Autochtones, les personnes handicapées et les membres de minorités visibles.

Personnaliser nos services numériques

Notre portée numérique a poursuivi sa croissance en 2019-2020 et a dépassé sa cible annuelle, car les Canadiens se sont tournés vers nos plateformes numériques pour accéder à une programmation intéressante et pour s'informer, en particulier dans les temps forts de l'actualité, comme les élections fédérales et la pandémie de COVID-19. Avec 21,7 millions de visiteurs uniques par mois, le nombre de Canadiens qui consomment nos contenus sur nos plateformes numériques se maintient à un niveau jamais vu auparavant. Puisque les Canadiens passent plus de temps sur nos plateformes numériques, l'engagement numérique a augmenté durant l'exercice et a presque atteint la cible.

Captiver les jeunes auditoires

Propulsée par le succès des nouvelles offres jeunesse de CBC et de Radio-Canada, la consommation de notre contenu jeunesse a largement dépassé la cible au cours de l'exercice.

Prioriser nos liens avec les régions

Cette année, nous avons accordé la priorité à nos liens avec les régions et à la couverture des grands événements de l'actualité partout au pays, comme les élections provinciales et fédérales, les inondations et la COVID-19. L'engagement numérique à l'égard des sections de nouvelles, d'information et de contenu régional a dépassé la cible pour Radio-Canada, mais a terminé l'exercice en dessous de la cible pour CBC.

Incarner le Canada d'aujourd'hui

Au chapitre de la représentation de l'équité en emploi chez nos nouveaux employés, notre résultat a excédé la cible annuelle et est notre meilleur depuis la création de l'indicateur. À l'échelle de la Société, une embauche sur trois provenait d'un groupe issu de la diversité. La poursuite de la mise en œuvre de notre [Plan sur la diversité et l'inclusion](#) dans tous les groupes de CBC/Radio-Canada a contribué à cette réussite.



Patricia Bitu Tshikudi, animatrice, *Le 6 à 9*, Radio-Canada Winnipeg.

Notre rendement – composantes médias

Le compte rendu sur les composantes médias nous sert à mesurer notre rendement et à le comparer à nos cibles opérationnelles. Celles-ci ont essentiellement trait à la portée de nos diverses plateformes, aux parts d'auditoire et aux revenus, tous services confondus. La Société continue de surveiller le rendement de ses services de télévision facultatifs, mais ne publie pas ses résultats d'abonnement pour des raisons de concurrence.

Faits saillants de CBC

Des contenus pour tous



Schitt's Creek, CBC.

Cette année, CBC Television a lancé plusieurs émissions, dont *Back in Time for Winter* et *Fortunate Son*, et a fait ses adieux à la série *Schitt's Creek*, acclamée par la critique, après six saisons. CBC Listen, notre nouveau service audio en continu lancé à l'automne, a offert un accès gratuit à des balados primés et autres contenus canadiens, de même qu'à des émissions de radio et à des listes musicales. Sur le plan de la baladodiffusion, les balados de [CBC](#) ont affiché près de 10 millions de téléchargements par mois. À l'automne, nous avons également annoncé des ententes visant à adapter cinq séries de balados originales pour la télévision, du jamais vu pour CBC. Ces ententes permettront de transposer des contenus scénarisés (*Someone Knows Something* et *Alone: A Love Story*) et non scénarisés

(*Uncover: The Village*, *Personal Best* et *Tai Asks Why*) venant d'un nouveau média de plus en plus populaire qui attire des auditoires plus jeunes partout dans le monde.

Priorité aux contenus jeunesse

Qu'il s'agisse d'actualité, de culture populaire ou de sport, l'équipe de CBC Kids News a couvert quelques-uns des sujets les plus marquants de l'exercice. Arjun Ram a surpris [Kyle Lowry](#) avec une question à la conférence de presse des Raptors de Toronto après leur victoire historique, et a même pu être [dans les coulisses d'une visite de chef de parti durant la campagne électorale fédérale](#). Quand la COVID-19 est devenue le principal sujet d'actualité, [CBC Kids News a répondu à des questions cruciales](#) posées par de jeunes Canadiens. Sur CBC Gem, nous avons élargi notre offre jeunesse, notamment en y ajoutant [du contenu de qualité en français](#), tout comme nous avons ajouté du [contenu jeunesse en anglais](#) sur ICI TOU.TV. Du côté de CBC Television, nous avons allongé la plage de diffusion du contenu de CBC Kids le matin durant la pandémie de sorte que les familles aient accès à d'excellents contenus jeunesse jusqu'à 11 h tous les jours de la semaine, afin d'aider les parents qui doivent concilier leur travail, l'école à la maison et le divertissement des enfants pendant qu'ils sont confinés.

Reflét du Canada pour les Canadiens

CBC est déterminée à refléter une plus grande diversité d'expériences et de points de vue issus de tout le pays. À l'approche des élections fédérales, CBC a diffusé une série d'événements durant lesquels 20 électeurs indécis venant de partout au Canada ont eu cinq minutes chacun pour poser des questions à chaque chef de parti fédéral. Les participants incarnaient la diversité de l'électorat canadien sur les plans régional, racial et ethnique. Dans le cadre de notre couverture des élections, nous avons également diffusé *Table Matters*, qui réunissait autour d'une table divers Canadiens pour parler des enjeux qui leur tiennent à cœur. Cette conversation authentique a été une occasion d'apprentissage à la fois pour les participants et pour l'auditoire à la maison.



Trickster, CBC.

L'un des principes directeurs de notre stratégie institutionnelle actuelle est de refléter la diversité du Canada dans toute sa richesse, tant dans notre effectif que dans nos contenus. *Trickster*, une adaptation de la série de romans d'Eden Robinson, fera partie de la programmation télévisuelle 2020. Il s'agit de la première série télévisée de CBC réalisée à partir de l'œuvre d'un auteur autochtone et produite par une équipe de création autochtone. En mars, CBC Sports [a pris l'engagement de respecter l'équilibre entre les genres](#) dans sa couverture du sport et les histoires d'athlètes présentées dans son contenu original, toutes plateformes confondues. Nous nous sommes également engagés à viser la parité au sein de l'effectif, que ce soit à l'antenne, à la rédaction, à la réalisation ou dans les nouvelles embauches.

CBC – Résultats de 2019-2020

INDICATEURS	MESURES	RÉSULTATS 2018-2019	CIBLES 2019-2020	RÉSULTATS 2019-2020	CIBLE ATTEINTE OU DÉPASSÉE	CIBLES 2020-2021
Personnaliser nos services numériques						
Portée numérique ⁶	<i>Moyenne mensuelle de visiteurs uniques</i>	17,4 M	17,4 M	18,2 M	✓	18,1 M
Engagement numérique des utilisateurs ⁷	<i>Minutes mensuelles moyennes par visiteur</i>	S. O.	37 min/vis.	34 min/vis.		35 min/vis.
Capter les jeunes auditoires						
Visites numériques aux contenus jeunesse ⁸	<i>Moyenne mensuelle de visites</i>	S. O.	1 200 k	1 586 k	✓	1 687 k
Prioriser nos liens avec les régions						
Engagement numérique des utilisateurs de CBC News/Regions ⁷	<i>Minutes mensuelles moyennes par visiteur</i>	S. O.	27 min/vis.	25 min/vis.		25 min/vis.
Incarner le Canada d'aujourd'hui						
Représentation de l'équité en emploi ⁹	<i>% des nouvelles embauches à l'externe</i>	S. O.	39,2 %	42,6 %	✓	47,7 %
Télévision et radio						
CBC Television ¹⁰	<i>Part d'auditoire aux heures de grande écoute</i>	5,0 %	5,3 %	5,1 %		5,0 %
CBC News Network ¹⁰	<i>Part d'auditoire de la journée complète</i>	1,4 %	1,4 %	1,7 %	✓	1,7 %
CBC Radio One et CBC Music ¹¹	<i>Part d'auditoire de la journée complète dans les 5 marchés mesurés par les audimètres portables</i>	13,5 %	13,1 %	15,7 %	✓	15,1%
CBC Radio One et CBC Music ¹²	<i>Portée nationale mensuelle moyenne</i>	S. O.	12,3 M	12,2 M		12,2 M
Revenus						
Revenus totaux ¹³	<i>Services généralistes, facultatifs et en ligne</i>	212 M\$	210 M\$	211 M\$	✓	184 M\$

S. O. : Sans objet

Nos indicateurs de rendement évoluent au fil de la transformation numérique de l'industrie médiatique. Vous trouverez plus d'informations sur nos méthodologies à la page 17.

⁶ Source : Comscore Media Metrix® Multi-Platform, auditoire total (ordinateur 2+, appareil mobile 18+), moyenne mensuelle de visiteurs uniques, avril à mars, Canada. Portée non dupliquée des plateformes numériques de CBC.

⁷ Source : Comscore Media Metrix® Multi-Platform, auditoire total (ordinateur 2+, appareil mobile 18+), minutes mensuelles moyennes par visiteur sur les plateformes numériques de CBC | CBC News/Regions, avril à mars, Canada.

⁸ Source : Adobe Analytics, moyenne mensuelle de visites aux contenus jeunesse dans les sites de CBC Kids, CBC Kids News et CBC Gem, avril à mars.

⁹ Cette mesure vise trois groupes : les Autochtones, les personnes handicapées et les membres de minorités visibles.

¹⁰ Source : Numeris, audimètres portables, personnes âgées de 2+, CBC Television : septembre à avril (saison régulière), CBC News Network : avril à mars.

¹¹ Source : Numeris, audimètres portables, personnes âgées de 2+, dans les marchés anglophones de Toronto, Vancouver, Calgary, Edmonton et Montréal.

¹² Source : Numeris, audimètres portables, personnes âgées de 2+.

¹³ Comprend les revenus publicitaires, les revenus d'abonnement et autres revenus (p. ex., vente de contenus).

Personnaliser nos services numériques

La portée numérique a dépassé la cible, principalement en raison de la couverture des élections fédérales à l'automne ainsi que du cycle de nouvelles intense au dernier trimestre causé par le vol 752 d'Ukraine International Airlines et la pandémie de COVID-19.

L'engagement était à la hausse au dernier trimestre, alors que nous avons concentré nos efforts sur l'amélioration de l'expérience vidéo pour toutes nos plateformes. Cette stratégie a donné lieu à une hausse soudaine du temps d'écoute à la fin mars, alors que l'accès à CBC News Network a été offert gratuitement à tous les Canadiens au début de la pandémie. Stimulée par le lancement de CBC Listen plus tôt au cours de l'exercice, l'écoute audio en continu a également commencé à contribuer au rendement vers la fin de l'exercice.

Captiver les jeunes auditoires

Le rendement de CBC Kids est demeuré supérieur à la cible tout au long de l'exercice, et la plateforme a connu une hausse de trafic en mars, attribuable à la pandémie de COVID-19.

Grâce à une stratégie de contenu efficace et à une collaboration avec notre équipe des Produits numériques, nous avons réussi à créer une offre qui a attiré des auditoires fidèles sur tous nos sites jeunesse.



RECAP, cbckidsnews.ca

Prioriser nos liens avec les régions

L'engagement des utilisateurs de CBC à l'égard des nouvelles et du contenu régional a terminé l'exercice tout juste au-dessous de la cible. En mettant l'accent sur l'amélioration de l'expérience de l'auditoire et en offrant un accès plus vaste aux vidéos sur l'application de CBC News et sur le site CBC.ca, nous avons enregistré une hausse considérable de l'engagement vers la fin de l'exercice, découlant principalement de notre couverture de la pandémie de COVID-19.

Incarner le Canada d'aujourd'hui

Nous avons dépassé la cible grâce à divers programmes en place pour exécuter notre Plan sur la diversité et l'inclusion. Parmi ces initiatives, notons les programmes CAPE (CBC Abilicrew Placements for Excellence) et DEL (Developing-Diverse Emerging Leaders), qui ont donné aux employés accès à des outils et à des stratégies pour gravir les échelons.

Télévision et radio

La part d'auditoire de CBC Television aux heures de grande écoute s'est améliorée par rapport à l'exercice précédent, mais est demeurée inférieure à la cible en raison d'un auditoire plus faible à l'automne, et ce, malgré un rebond au dernier trimestre grâce à une solide programmation hivernale.

La part de CBC News Network a dépassé la cible, surtout en raison d'événements et de sujets ponctuels d'importance, comme le débat des chefs des partis fédéraux et les élections fédérales. Au quatrième trimestre, les Canadiens ont consacré plus de temps aux émissions d'information étant donné les événements qui ont marqué l'actualité en janvier (vol 752, incendies en Australie, blizzard à Terre-Neuve-et-Labrador) et la pandémie de COVID-19.

La part d'auditoire de CBC Radio a dépassé la cible, propulsée par la croissance de CBC Radio One, pendant que les résultats de CBC Music demeuraient stables par rapport à la saison précédente.

Revenus

CBC a dégagé des revenus légèrement supérieurs à la cible, car la croissance de la publicité numérique a compensé la diminution constante du nombre d'abonnés aux services de télévision facultatifs et des revenus publicitaires de la télévision traditionnelle. Nous avons atteint ce résultat malgré une forte concurrence et l'imprévisibilité qui a marqué le dernier trimestre.

Faits saillants de Radio-Canada

En offrir plus sur toutes les plateformes

Depuis le lancement de l'application [OHdio](#) au troisième trimestre de 2019-2020, nous avons enrichi le catalogue des contenus disponibles, offrant ainsi aux utilisateurs une expérience entièrement personnalisée qui répond à leurs intérêts et à leurs besoins. On y trouve de tout pour tous les goûts, notamment avec Alain Crevier, qui apporte un regard nouveau sur notre société dans le balado *Être*, et François Bellefeuille, qui nous fait réfléchir avec humour sur notre empreinte environnementale dans *3.7 planètes*. Du côté d'ICI TOU.TV EXTRA, nous avons continué de ravir nos auditoires avec des contenus francophones exclusifs comme *Cerebrum*, *Fragile* et *C'est comme ça que je t'aime*, qui ont suscité un réel engouement.

Captiver les jeunes Canadiens

En vue de rejoindre les jeunes auditoires et d'être présente dans leur quotidien, Radio-Canada a lancé MAJ, une offre multiplateforme originale de nouvelles pour les 13 ans et moins. Nous avons proposé de nouveaux contenus jeunesse sur toutes nos plateformes, y compris le jeu-questionnaire *100 génies* qui met au défi des jeunes de 14 à 17 ans, diffusé en heure de grande écoute sur ICI TÉLÉ. *Alix et les Merveilleux* sur ICI TOU.TV se décline également sous forme de jeux en ligne accessibles sur notre page Zone des petits ainsi que sur l'Appli des petits, une application téléchargeable. Nous continuons d'aller à la rencontre des jeunes avec des événements spéciaux organisés dans leurs municipalités et avec notre Tournée zone Jeunesse, qui propose une expérience interactive autour de notre programmation jeunesse.



Alix et les Merveilleux, ICI TÉLÉ.

Montrer la diversité canadienne

Incarner le Canada d'aujourd'hui, c'est refléter la diversité du Canada dans toute sa richesse. Dans cette optique, l'événement *Synergies+* a réuni des professionnels de l'industrie, invités à discuter des mesures à prendre pour promouvoir la diversité dans les postes clés de création. Cette année, Radio-Canada a aussi reflété la culture autochtone avec le documentaire *Rite de passage II* diffusé sur ICI EXPLORA à l'occasion de la Journée nationale des peuples autochtones. Et enfin, nous nous sommes dotés d'un plan d'action afin d'appuyer la parité hommes-femmes avec *Femmes expertes*.



5 degrés, ICI TÉLÉ.

Faire découvrir le Canada aux Canadiens et au monde entier

Afin d'informer les électeurs sur les questions qui touchent leurs communautés, Radio-Canada a offert une couverture des élections fédérales de 2019 dans toutes les régions du pays. RAD, récompensé lors des prix Gémeaux, est allé à Vancouver pour explorer les enjeux liés à la crise du logement abordable, et au Yukon pour relater les défis du Nord face aux changements climatiques. Nous avons également proposé des contenus divertissants qui mettent en valeur des communautés de partout au pays tels que *5 degrés* sur ICI ARTV ou encore la liste d'écoute musicale *Chant'Ouest*, mettant en vedette des artistes francophones

de l'Ouest et du Nord canadiens. En lien avec notre priorité stratégique de faire rayonner le Canada dans le monde, Radio-Canada a collaboré avec Les Médias Francophones Publics (MFP) pour créer des contenus originaux. ICI MUSIQUE a ainsi proposé *Rapophonie*, le nouveau rendez-vous radio du hip-hop francophone d'ici et d'ailleurs, tandis que les correspondants des MFP proposent une analyse de la politique américaine dans le nouveau balado *Washington d'ici* disponible sur notre nouvelle application OHdio.



Radio-Canada – Résultats de 2019-2020

INDICATEURS	MESURES	RÉSULTATS 2018-2019	CIBLES 2019-2020	RÉSULTATS 2019-2020	CIBLE ATTEINTE OU DÉPASSÉE	CIBLES 2020-2021
Personnaliser nos services numériques						
Portée numérique ¹⁴	Moyenne mensuelle de visiteurs uniques	4,8 M	4,9 M	5,2 M	✓	5,1 M
Engagement numérique des utilisateurs ¹⁵	Minutes mensuelles moyennes par visiteur	S. O.	47 min/vis.	52 min/vis.	✓	47 min/vis.
Capter les jeunes auditoires						
Visites numériques aux contenus jeunesse ¹⁶	Moyenne mensuelle de visites	S. O.	287 k	352 k	✓	379 k
Prioriser nos liens avec les régions						
Engagement numérique des utilisateurs de Radio-Canada Info/Régions ¹⁵	Minutes mensuelles moyennes par visiteur	S. O.	12 min/vis.	15 min/vis.	✓	16 min/vis.
Incarner le Canada d'aujourd'hui						
Représentation de l'équité en emploi ¹⁷	% des nouvelles embauches à l'externe	S. O.	16,5 %	17,7 %	✓	21,7 %
Télévision et radio						
ICI TÉLÉ ¹⁸	Part d'auditoire aux heures de grande écoute	22,9 %	22,9 %	23,5 %	✓	21,4 %
ICI RDI, ICI ARTV et ICI EXPLORA ¹⁸	Part d'auditoire de la journée complète	4,9 %	4,7 %	5,2 %	✓	5,3 %
ICI PREMIÈRE et ICI MUSIQUE ¹⁹	Part d'auditoire de la journée complète	26,5 %	26,5 %	25,5 %		25,5 %
Revenus						
Revenus totaux ²⁰	Services généralistes, facultatifs et en ligne	218 M\$	216 M\$	217 M\$	✓	184 M\$

S. O. : Sans objet

Nos indicateurs de rendement évoluent au fil de la transformation numérique de l'industrie médiatique. Vous trouverez plus d'informations sur nos méthodologies à la page 17.

¹⁴ Source : Comscore Media Metrix® Multi-Platform, auditoire total (ordinateur 2+, appareil mobile 18+), moyenne mensuelle de visiteurs uniques, avril à mars, Canada. Portée non dupliquée des plateformes numériques de Radio-Canada.

¹⁵ Source : Comscore Media Metrix® Multi-Platform, auditoire total (ordinateur 2+, appareil mobile 18+), minutes mensuelles moyennes par visiteur sur les plateformes numériques de Radio-Canada | Radio-Canada Info/Régions, avril à mars, Canada.

¹⁶ Source : Adobe Analytics, moyenne mensuelle de visites aux contenus jeunesse dans la zone Jeunesse et ICI TOU.TV, avril à mars. En raison d'un problème de mesure, les visites à l'Appli des petits sont incluses d'avril à décembre 2019 seulement.

¹⁷ Cette mesure vise trois groupes : les Autochtones, les personnes handicapées et les membres de minorités visibles.

¹⁸ Source : Numeris, audimètres portables, francophones du Québec âgés de 2+, ICI TÉLÉ : septembre à avril (saison régulière), ICI RDI, ICI ARTV et ICI EXPLORA : avril à mars.

¹⁹ Source : Numeris, sondage de l'automne (cahier d'écoute), francophones âgés de 12+. Marchés desservis par une station de base de Radio-Canada.

²⁰ Comprend les revenus publicitaires, les revenus d'abonnement et autres revenus (p. ex., vente de contenus).

Personnaliser nos services numériques

La portée numérique a dépassé la cible annuelle. L'exercice a notamment été marqué par la couverture des élections fédérales en octobre et celle de la pandémie de COVID-19 en mars.

L'engagement a progressé et a dépassé la cible notamment grâce à ICI TOU.TV et à la section Régions de Radio-Canada.ca. Les visiteurs sont de plus en plus fidèles sur toutes les plateformes (ordinateur, mobile et tablette).

Captiver les jeunes auditoires

Nous avons enregistré une hausse des visites qui ont dépassé la cible, notamment grâce aux visites des contenus jeunesse sur ICI TOU.TV. Le mois de mars a confirmé la bonne performance de nos contenus jeunesse sur l'année.

Prioriser nos liens avec les régions

L'engagement numérique des utilisateurs à l'égard de l'information et du contenu régional a fortement progressé et a surpassé la cible grâce à la croissance soutenue des contenus régionaux et à la couverture d'événements majeurs en 2019 et 2020 (inondations au Québec, élections fédérales et pandémie de COVID-19).

Incarner le Canada d'aujourd'hui

Les résultats du dernier trimestre nous ont permis de dépasser la cible notamment grâce aux recrues issues de minorités visibles. Les communications et la mobilisation des équipes à l'automne ont porté leurs fruits.

Télévision et radio

La part d'écoute d'ICI TÉLÉ a augmenté par rapport à l'année dernière et a dépassé la cible annuelle. La hausse de la durée d'écoute a compensé la baisse de la portée.

La part combinée de nos services de télévision facultatifs a été supérieure à la cible annuelle, principalement en raison d'ICI RDI et de sa couverture de l'actualité tout au long de l'année. ICI ARTV et ICI EXPLORA ont été en ligne avec leur cible respective.

Après avoir affiché des résultats records lors des dernières années, la part d'auditoire des services de radio dans nos marchés régionaux a été relativement stable à l'échelle du pays.

Revenus

La hausse de nos revenus d'abonnement et la stabilité de nos revenus publicitaires nous ont permis d'atteindre la cible annuelle.

Mesure du contenu canadien

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) établit le cadre réglementaire en matière de contenu canadien à la télévision, et fixe les conditions de licence pour ICI TÉLÉ et CBC Television. Le tableau ci-dessous donne les résultats à ce jour pour l'année de radiodiffusion en cours et ceux de l'année précédente. Au cours de ces deux périodes, ICI TÉLÉ et CBC Television ont dépassé les conditions de licence fixées par le CRTC en matière de contenu canadien, tant pour l'ensemble de la journée de radiodiffusion que pour les heures de grande écoute.

	CONDITIONS DE LICENCE ANNUELLES	RÉSULTATS 1 ^{ER} SEPT. 2017 AU 31 AOÛT 2018	RÉSULTATS 1 ^{ER} SEPT. 2018 AU 31 AOÛT 2019
ICI TÉLÉ			
Journée de radiodiffusion	75 %	79 %	79 %
Heures de grande écoute	80 %	92 %	91 %
CBC Television			
Journée de radiodiffusion	75 %	82 %	78 %
Heures de grande écoute	80 %	87 %	84 %



PERSPECTIVES

CBC/Radio-Canada s'ajuste continuellement aux changements dans le marché ainsi qu'aux répercussions de la pandémie de COVID-19 sur le secteur culturel du pays et sur son propre modèle d'affaires. Parmi les éléments auxquels nous devons nous adapter se trouvent les changements qui seront vraisemblablement apportés à notre cadre réglementaire, l'évolution continue des habitudes de consommation médiatique des auditoires, la baisse des revenus commerciaux et la réorganisation de notre programmation pour combler le vide laissé par le report des Jeux Olympiques de Tokyo 2020 et de la saison de hockey de la LNH, sans oublier les pressions financières qui s'exercent non seulement sur l'industrie médiatique, mais sur tous les pans de l'économie canadienne.

Pour la deuxième année de notre plan stratégique *Entre nous, c'est pour la vie*, nous continuerons de placer nos auditoires avant tout, dans nos décisions et dans les solutions que nous mettrons en œuvre, pour que les citoyens puissent continuer de compter sur leur diffuseur public national pour les renseigner, les éclairer et les divertir.

Services numériques et multiplateformes – Nous continuerons de créer des expériences personnalisées, pertinentes et rassembleuses pour nos auditoires en leur proposant une offre numérique dans laquelle chaque Canadien pourra se reconnaître, et qui mettra en valeur la diversité des voix, des communautés et des points de vue qui font la richesse de notre pays. CBC/Radio-Canada et le Conseil des arts du Canada iront de l'avant avec « Connexion création », une nouvelle initiative de financement destinée à aider les artistes, les groupes et les organisations culturelles à présenter leurs œuvres en ligne pendant la pandémie de COVID-19. Ce fonds aidera directement les créateurs de contenus numériques originaux.



CBC  Radio-Canada  Canada Council for the Arts

Connexion création, une initiative de financement destinée à aider le milieu artistique canadien.

Divertissement canadien – Pour donner de l'oxygène à l'industrie de la création, CBC/Radio-Canada a lancé le CBC Creative Relief Fund, une initiative sans précédent destinée à fournir un soutien d'urgence immédiat aux créateurs canadiens durant la pandémie.



Stronger Together, Tous ensemble.

Sports et grands événements – Nous continuerons, en appliquant une démarche flexible, de réaliser des projets comme *Stronger Together, Tous ensemble*, un événement qui a été regardé par plus de [11,5 millions de téléspectateurs](#) et a permis d'amasser plus de 6 millions de dollars au profit des banques alimentaires d'un océan à l'autre durant la crise de la COVID-19. Grâce à leur engagement envers l'égalité entre les genres dans la couverture des sports, CBC et Radio-Canada seront mieux placées que jamais pour présenter aux auditoires canadiens le doublé des Jeux Olympiques, en 2021 pour Tokyo 2020 et au début de 2022 pour Beijing 2022. Et cette année, nous diffuserons encore de grands événements à la télévision comme les galas de remise des prix JUNO et des Gémeaux.

Nouvelles et régions – Fidèles à notre engagement d'être la source d'information la plus digne de confiance du pays, nos équipes continueront de couvrir les sujets qui retiennent l'attention du public. Nous accorderons la priorité à nos liens avec les régions et valoriserons la place des nouvelles locales dans le quotidien des Canadiens.

Services de radio et audio – Nous avons en préparation tout un éventail de balados adaptés pour la télévision afin de faire découvrir des sujets de grand intérêt à de nouveaux auditoires au cours de la prochaine année. Nous continuerons en parallèle de miser sur les balados de nouvelles et de journalisme d'enquête.

Faire rayonner le Canada dans le monde – Nous continuerons d'optimiser les ententes de partage de contenus que nous avons conclues avec des partenaires de tous les horizons, comme France Télévisions, la ZDF, la BBC et l'ABC. Nous demeurerons aussi ouverts à de nouvelles alliances pour continuer de faire découvrir les histoires d'ici aux auditoires d'ailleurs.

PERSONNES

Nos effectifs

Au 31 mars 2020, CBC/Radio-Canada comptait 7 673 employés, dont 6 636 étaient permanents, 384 étaient temporaires et 653 étaient contractuels.

Les relations que nous entretenons avec les associations qui représentent une forte proportion de nos employés demeurent au premier plan de nos priorités. Conformément à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, nous nous engageons à offrir l'égalité d'accès à l'emploi aux membres des quatre groupes désignés dans la *Loi*, tout en veillant à ce que nos efforts pour maximiser la diversité et l'inclusion se traduisent par une plus grande pluralité des visages, des voix, des expériences et des perspectives dans nos contenus et notre environnement de travail.

Au 31 mars 2020, l'effectif de CBC/Radio-Canada comptait :

- 48,7 % de femmes
- 2,1 % d'Autochtones
- 3,2 % de personnes handicapées
- 14,1 % de membres des minorités visibles

Rétrospective de l'année

Le 1^{er} avril 2019, la nouvelle convention collective conclue entre CBC/Radio-Canada et la Guilde canadienne des médias (GCM) est entrée en vigueur. Elle le restera jusqu'en 2024. CBC/Radio-Canada et l'Association des professionnels et des superviseurs (APS) ont annoncé la prolongation de la convention collective pour une période de deux ans, soit jusqu'au 31 mars 2022. Nous avons aussi conclu une nouvelle convention de cinq ans avec l'Association des réalisateurs, qui sera en vigueur du 16 décembre 2019 au 16 décembre 2024. Nous travaillons à resserrer nos liens avec les organisations qui représentent un large échantillon de notre ressource vitale : nos employés.

À l'automne, les efforts que nous déployons pour offrir un milieu de travail de choix à l'image du Canada d'aujourd'hui ont été reconnus. Nos programmes exceptionnels de ressources humaines et notre milieu de travail tourné vers l'avenir nous ont valu une place dans le palmarès des 100 meilleurs employeurs du Canada en 2020.

La Gouvernance au Féminin nous a aussi décerné sa plus haute distinction pour la parité hommes-femmes, les femmes représentant presque la moitié de notre effectif (48,7 %). Aucune autre entreprise médiatique de notre taille ou plus grande ne s'approche d'un tel niveau de représentation au Canada.

De plus, au cours de l'exercice, la représentation de l'équité en emploi²¹ chez nos nouveaux employés (33,3 %) a augmenté pour une autre année consécutive, dépassant notre cible établie à 30,2 %. Il s'agit de notre meilleur résultat annuel depuis que nous avons commencé à mesurer cet indice en 2015-2016. Nous reconnaissons qu'il reste du travail à faire, et nous sommes déterminés à mieux incarner le Canada d'aujourd'hui dans la composition de notre effectif, comme il est indiqué ci-dessus dans la ventilation des groupes désignés au sein de notre personnel.

Pour bien signifier l'importance accordée à cette priorité, nous avons remis sur pied le comité de l'équipe de la haute direction sur la diversité et l'inclusion, piloté par la présidente-directrice générale.

Nous avons par ailleurs entrepris la mise à niveau de notre système de RH, échelonnée sur plusieurs années, afin de donner à nos employés accès à un système sécurisé et intuitif répondant à leurs besoins.

²¹ Autochtones, personnes handicapées et membres de minorités visibles.

L'écllosion de COVID-19 en fin d'exercice a posé des défis sans précédent à nos employés, à notre organisation et au pays tout entier. Il nous a fallu faire preuve de souplesse et d'agilité pour que nos employés puissent poursuivre le travail essentiel qu'ils effectuent dans un contexte de pandémie. Nous continuerons de les protéger, de les tenir informés et de les appuyer durant cette période de grands bouleversements.

Perspectives

Nous allons continuer de soutenir l'organisation et nos employés durant la pandémie de COVID-19 et par la suite. Nous prendrons tous les moyens nécessaires pour protéger nos employés, les tenir informés et les appuyer – nous en faisons notre priorité absolue –, et adapterons nos programmes et nos services en fonction de l'évolution de leurs besoins. Notre nouveau programme de télémedecine, accessible à tous les employés, à leurs familles et aux retraités, restera en place. Nous continuerons de moduler nos programmes d'apprentissage et de développement en fonction de nos nouvelles façons de travailler. Notre Programme d'aide aux employés continuera d'offrir des outils, des ressources et des conseils pour nous aider à relever les défis uniques que présente la situation.

Nous poursuivrons aussi nos efforts visant à être le média le plus représentatif de l'éventail unique des points de vue des Canadiens et à offrir un reflet plus large de la diversité canadienne dans la composition de notre effectif, de sorte à être un chef de file de la diversité et de l'inclusion au sein de l'industrie médiatique canadienne. Les relations avec les syndicats représentant nos employés demeureront une priorité de tous les jours, et nous continuerons de favoriser la coopération, le respect et la transparence pour arriver à nous entendre sur les priorités et les solutions aux différents enjeux.



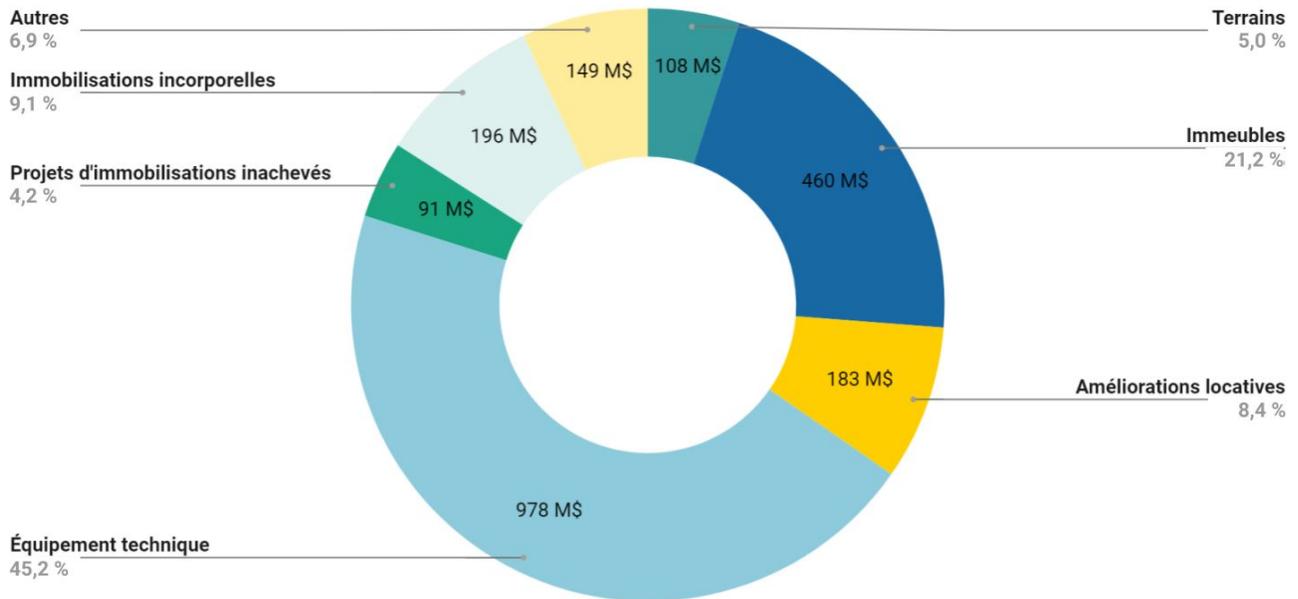
Pour emporter, ICI ARTV.

TECHNOLOGIE ET INFRASTRUCTURE

Nos actifs

Avec ses 76 sites de production, son réseau de radiodiffusion (le plus étendu dans le monde avec ses 725 émetteurs radio et 27 émetteurs de télévision numériques répartis sur 529 sites), et son parc immobilier de 4,0 millions de pieds carrés, CBC/Radio-Canada dispose d'actifs totalisant 2,2 milliards de dollars selon une comptabilité au coût historique (pour une valeur comptable nette de 823 millions de dollars) au 31 mars 2020.

Nos coûts d'infrastructure par type d'actif



CBC/Radio-Canada reçoit du gouvernement du Canada un crédit d'immobilisations de base de 92,3 millions de dollars par an. Conformément au paragraphe 54(4) de la *Loi sur la radiodiffusion*, nous présentons notre budget d'immobilisations au ministre du Patrimoine canadien dans notre plan d'entreprise, puis nous le soumettons pour approbation au gouvernement.

Rétrospective de l'année

Changements apportés à la structure afin d'en maximiser l'efficacité

En 2019-2020, la structure d'Infrastructure et Services technologiques médias (ISTM) a été remaniée pour assurer une approche plus transparente, responsable et prévisible en ce qui a trait aux technologies et à l'infrastructure. Nous avons revu les rattachements hiérarchiques de plusieurs équipes et rôles clés afin de donner à ISTM une meilleure prise sur les technologies et l'infrastructure nécessaires à nos activités, et les moyens d'effectuer son travail essentiel auprès des composantes médias afin que celles-ci puissent offrir leur contenu sur toutes les plateformes. Fournir nos services tout en protégeant l'intégrité des personnes, des actifs, des réseaux et de la marque de CBC/Radio-Canada demeure notre priorité.

Nous avons en outre conclu une nouvelle entente de huit ans avec BGIS, une entreprise de gestion d'installations, ce qui renforcera la transparence, l'uniformité et la durabilité des pratiques d'exploitation de nos installations à l'échelle du pays, autant celles qui nous appartiennent que celles que nous louons. L'équipe des Solutions immobilières supervisera le travail de BGIS.

Nouvelle Maison de Radio-Canada

Les préparatifs se sont poursuivis toute l'année en vue du déménagement dans la nouvelle Maison de Radio-Canada (NMRC) prévu en 2020. Cet important projet de construction comprend l'intégration d'une technologie de radiodiffusion entièrement sur IP, une première en Amérique du Nord. La souplesse et l'agilité offertes par la technologie IP et les solutions de TI dans la NMRC ont permis à l'équipe responsable du projet, au début de la crise de la COVID-19, de reconfigurer rapidement l'équipement déjà installé pour pouvoir contrôler certaines opérations à distance, de sorte que le projet continue de progresser sans retard notable. CBC/Radio-Canada sera l'une des premières organisations de l'industrie à déployer la technologie de diffusion IP ST2110 de bout en bout dans une installation multiplateforme (télévision/radio/services numériques). D'un point de vue plus général, au cours de l'exercice, les phases d'essais opérationnels ont été effectuées et la planification du déménagement des employés a été amorcée.



Nouvelle Maison de Radio-Canada, crédit photo BLTA.

Soutien aux employés pendant la crise de la COVID-19

Depuis le tout début de la crise de la COVID-19, les équipes responsables de la technologie et de l'immobilier ont apporté leur soutien aux employés, autant ceux qui étaient en télétravail que ceux qui se rendaient dans nos installations chaque jour. Les mesures renforcées de nettoyage supervisées par BGIS, notre nouveau partenaire à long terme pour la gestion des installations, ont assuré la santé et la sécurité des personnes qui travaillent sur place. Grâce au soutien technique et aux ressources supplémentaires déployés pour aider les employés en télétravail, nous pouvons demeurer en ondes du matin au soir, tous les jours. Dans le cadre de notre comité national de gestion de crise, le personnel d'ISTM a fait équipe avec toutes les composantes de CBC/Radio-Canada pour trouver des solutions originales aux problèmes engendrés par l'évolution rapide du contexte de travail. Parmi les défis relevés, mentionnons le passage en bloc au télétravail d'une forte proportion de l'effectif, la prise en charge de l'explosion de la demande sur les plateformes de diffusion en continu et la reconfiguration des systèmes pour répondre aux besoins des ingénieurs et des techniciens en télétravail.

Perspectives



Le journaliste Omar Dabaghi-Pacheco sur le terrain, Ottawa.

ISTM implantera dans les années qui viennent une nouvelle plateforme technologique des RH à l'échelle de l'organisation. Le nouveau système de gestion de l'information des ressources humaines (SGIRH) servira, d'une part, à moderniser l'ensemble de la fonction Personnes et Culture et, d'autre part, à mettre à niveau l'infrastructure technologique des RH pour que ce groupe puisse fonctionner de manière intégrée et offrir des programmes agiles et flexibles.

ISTM s'est aussi adaptée aux besoins en matière de technologie et d'infrastructure engendrés par la crise de la COVID-19, notamment l'adoption de mesures de distanciation physique, l'élaboration de plans de contingence rigoureux pour faciliter le retour progressif dans nos installations en priorisant la sécurité des employés, et l'application de protocoles détaillés pour satisfaire les besoins technologiques créés par la migration massive au télétravail.

Enfin, ISTM poursuit sa contribution au projet de la nouvelle Maison de Radio-Canada pour que les employés puissent commencer à emménager dans le nouvel immeuble en 2020.





VIABILITÉ FINANCIÈRE

CBC/Radio-Canada est à la croisée des chemins. Les perspectives à long terme pour le marché de la publicité demeurent préoccupantes. Les revenus publicitaires de la télévision traditionnelle resteront sous pression, dans un contexte où les annonceurs continuent de se tourner vers les grands acteurs du numérique et où la concurrence qui s'exerce dans le monde entier pour offrir du contenu de qualité a atteint un sommet. Afin de maintenir les services essentiels pour les Canadiens, le diffuseur public aura besoin d'un nouveau cadre législatif et d'un financement à long terme suffisant.

Les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur l'économie se précisent chaque jour, ce qui explique que leurs effets sur nos revenus publicitaires ne sont pas encore connus. Les auditoires se sont élargis, mais la demande d'espace publicitaire à la télévision n'a pas suivi le mouvement en raison de la baisse de revenus des annonceurs causée par la crise sanitaire, et la situation n'est pas près de s'améliorer. Nous avons instauré un gel de nos dépenses discrétionnaires et pris des mesures de contrôle des coûts à l'échelle de la Société pour compenser la perte de revenus prévue au cours du prochain exercice.

Revenus et autres sources de financement

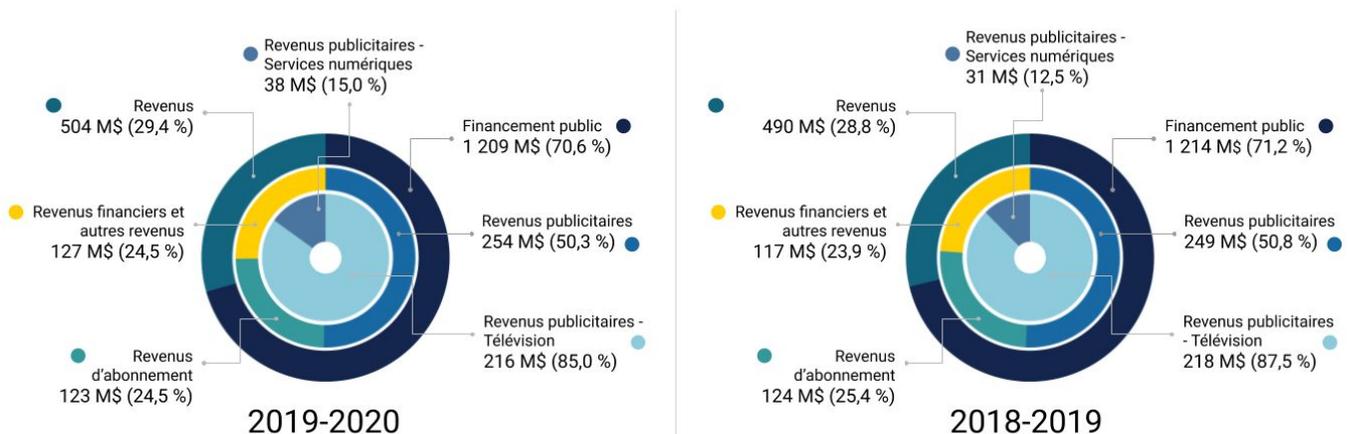
CBC/Radio-Canada dispose de quatre sources de financement direct : les crédits parlementaires pour les activités d'exploitation et les dépenses en immobilisations, les revenus publicitaires, les revenus d'abonnement, et les revenus financiers et autres revenus.

Financement public : Cette année, le financement pour les activités d'exploitation s'est chiffré à 1 098,1 millions de dollars, le financement des immobilisations comptabilisé en résultat, à 106,9 millions de dollars et le financement pour le fonds de roulement, à 4,0 millions de dollars.

Revenus publicitaires : Comprennent les revenus tirés de la vente d'espace publicitaire sur nos chaînes de télévision généralistes, nos plateformes numériques, nos services de télévision facultatifs et d'autres plateformes. La part de notre financement total occupée par les revenus publicitaires et les revenus d'abonnement de la télévision rétrécit en raison principalement de la désaffection du marché à l'endroit des véhicules publicitaires traditionnels.

Revenus d'abonnement : Revenus d'abonnement de nos services facultatifs – CBC News Network, *documentary*, CBC Gem, ICI EXPLORA, ICI ARTV, ICI RDI, ICI TOU.TV EXTRA et Curio.ca. Les revenus d'abonnement tirés de nos plateformes de télévision traditionnelle continuent d'être affectés par les tendances à l'abandon ou à la réduction des services de télévision.

Revenus financiers et autres revenus : Comprennent les revenus tirés des activités courantes, comme la location d'actifs immobiliers, la vente de contenus, la location d'espaces aux sites d'émetteurs, les services de diffuseur hôte d'événements sportifs, comme les Championnats du monde, et les contributions du Fonds des médias du Canada.



Situation financière, flux de trésorerie et liquidités

Pour financer nos activités et nos besoins en capitaux afin d'évoluer dans un environnement à forte composante technologique, nous dépendons des crédits parlementaires que nous recevons du gouvernement et des revenus que nous tirons de nos activités commerciales. Nos principales sources de liquidités sont les crédits parlementaires qui nous sont versés pour financer nos activités d'exploitation, nos immobilisations et notre fonds de roulement, ainsi que nos revenus de provenances diverses, dont la vente de publicité sur l'ensemble de nos plateformes. Les flux de trésorerie de la Société liés aux activités d'exploitation, aux activités de financement et aux activités d'investissement sont résumés ci-dessous.

En raison de la pandémie de COVID-19, les entrées de trésorerie générées par les activités d'exploitation ont diminué. Nous avons par ailleurs pris des mesures pour limiter les sorties de trésorerie afin de garantir des liquidités suffisantes.

Notre solde de trésorerie s'élevait à 72,4 millions de dollars au 31 mars 2020, contre 89,7 millions de dollars au 31 mars 2019.

Position de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars	2020	2019	Écart en %
Trésorerie – Début de l'exercice	89 697	95 978	(6,5)
Variation de l'exercice			
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	9 222	52 066	(82,3)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(82 414)	(45 256)	82,1
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	55 881	(13 091)	N. S.
Écart net	(17 311)	(6 281)	N. S.
Trésorerie – Fin de l'exercice	72 386	89 697	(19,3)

N. S. : Non significatif

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comprennent les entrées de trésorerie provenant des prélèvements sur le crédit parlementaire pour les activités d'exploitation et pour le fonds de roulement.

Les activités d'exploitation ont donné lieu à des entrées de trésorerie de 9,2 millions de dollars cette année, en baisse de 42,8 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation fluctuent d'un exercice à l'autre en fonction de variations du fonds de roulement. Les entrées de trésorerie provenant des activités d'exploitation étaient plus élevées l'année dernière, car nous avons perçu des revenus publicitaires enregistrés lors de la diffusion des Jeux Olympiques d'hiver de PyeongChang 2018.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement comprennent les sorties de trésorerie affectées aux paiements d'intérêts, aux remboursements des obligations émises par la Fiducie du Centre canadien de radiodiffusion, aux effets à payer ainsi qu'aux obligations au titre de nos contrats de location.

Les activités de financement ont donné lieu à des sorties de trésorerie de 82,4 millions de dollars, soit 37,1 millions de dollars de plus qu'à l'exercice précédent. Cette hausse est principalement attribuable à l'adoption pendant l'exercice considéré de la norme IFRS 16, selon laquelle les paiements au titre de contrats de location doivent être comptabilisés dans les flux de trésorerie liés aux activités de financement. Ces paiements étaient auparavant comptabilisés dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

Les sorties de trésorerie affectées aux activités de financement sont détaillées ci-dessous :

- paiement d'intérêts de 24,3 millions de dollars (19,3 millions de dollars pour 2018-2019), dont 5,6 millions de dollars se rapportent aux intérêts sur les baux à la suite de l'adoption d'IFRS 16 durant l'exercice;
- remboursement des obligations émises par la Fiducie du Centre canadien de radiodiffusion de 18,0 millions de dollars (16,7 millions de dollars pour 2018-2019);
- paiement d'effets à payer de 7,8 millions de dollars (7,5 millions de dollars pour 2018-2019).

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement comprennent les flux de trésorerie provenant des prélèvements sur le crédit parlementaire pour le financement des immobilisations.

Les activités d'investissement ont généré des entrées de trésorerie de 55,9 millions de dollars, contre 69,0 millions de dollars l'an dernier, grâce à l'arrivée à échéance d'obligations hypothécaires du Canada, non réinvesties, représentant un flux de trésorerie net de 85,7 millions de dollars. Ces entrées ont été contrebalancées en partie par une hausse des acquisitions d'immobilisations, surtout en lien avec la nouvelle MRC.

Plan d'emprunt

Le paragraphe 46.1 de la *Loi sur la radiodiffusion* accorde à CBC/Radio-Canada le pouvoir de contracter des emprunts ne dépassant pas 220,0 millions de dollars, ou des emprunts de tout montant supérieur autorisés par le Parlement, sous réserve de l'approbation du ministre des Finances. Le paragraphe 54(3.1) de la *Loi* stipule que notre plan d'emprunt doit être inclus dans notre plan d'entreprise. Les emprunts visant à financer le fonds de roulement sont interdits.

Lorsque la Société a vendu des créances à long terme en 2009 dans le cadre de son plan de redressement pour réagir au ralentissement de l'économie mondiale et à la baisse des revenus publicitaires de la télévision, elle a donné une garantie aux investisseurs afin d'obtenir la meilleure valeur possible pour la vente de ces créances. Cette garantie était considérée comme un emprunt. La capacité d'emprunt de la Société s'établit donc comme suit :

Capacité d'emprunt totale disponible:	220 000
Capacité utilisée au 31 mars 2020:	
Garantie pour la monétisation des créances	(83 257)
Capacité restante	136 743

En vertu du paragraphe 47(1) de la *Loi sur la radiodiffusion*, la Société a la qualité de mandataire de Sa Majesté et, de ce fait, jouit des mêmes immunités, privilèges et prérogatives constitutionnels que Sa Majesté (l'État). Sa Majesté, ou l'État, est aussi entièrement responsable de toutes nos actions et décisions lorsque nous exécutons notre mandat, et elle en assume tous les risques financiers. Par conséquent, les actifs et les passifs de la Société sont les actifs et les passifs de l'État.

Rétrospective de l'année – Nos résultats

Résultat en IFRS et résultat budgétaire

Nos résultats financiers sont analysés plus en détail ci-après.

Exercice terminé le 31 mars	2020	2019	Écart en %
Revenus	504 413	490 146	2,9
Financement public	1 209 058	1 213 729	(0,4)
Dépenses	(1 763 207)	(1 754 102)	0,5
Résultat avant autres gains et pertes	(49 736)	(50 227)	(1,0)
Autres gains et pertes	(9 368)	(4 220)	N. S.
Résultat net de l'exercice en IFRS	(59 104)	(54 447)	8,6
Éléments non inclus dans notre budget d'exploitation			
Régimes de retraite et autres avantages du personnel	57 232	60 860	(6,0)
Amortissement et coûts de mise hors service, déduction faite de l'amortissement du financement des immobilisations différé	10 890	790	N. S.
Autres provisions pour des éléments hors trésorerie	2 020	(7 775)	N. S.
Résultat budgétaire de l'exercice¹	11 038	(572)	N. S.

N. S. : Non significatif

¹ Le résultat budgétaire est une mesure non définie par les IFRS. Une explication du résultat budgétaire est présentée ci-après.

Résultat net de l'exercice en IFRS

Le résultat net en IFRS de l'exercice correspond à une perte de 59,1 millions de dollars, un recul de 4,7 millions de dollars (↓ 8,6 %) attribuable aux facteurs suivants :

- une hausse des dépenses de 9,1 millions de dollars (↑ 0,5 %) attribuable à des investissements supplémentaires dans les contenus et les initiatives numériques, ainsi qu'à d'autres dépenses liées à la couverture des élections fédérales en octobre et à la pandémie de COVID-19 en mars 2020;
- une diminution du financement public comptabilisé en résultat de 4,7 millions de dollars (↓ 0,4 %);
- une perte plus élevée au titre des autres gains et pertes, qui s'explique principalement par une charge hors trésorerie découlant du transfert d'un immeuble à la Province de la Saskatchewan en échange d'un contrat de location à long terme, ainsi que par d'autres pertes nettes consécutives à la mise hors service d'actifs dans le cadre de nos activités courantes.

Ces diminutions ont été compensées en partie par une hausse des revenus de 14,3 millions de dollars (↑ 2,9 %) en raison de la comptabilisation de redevances rétroactives liées aux droits de retransmission et de la hausse des revenus publicitaires, des revenus d'abonnement, et des ventes de contenu.

Résultat budgétaire de l'exercice

CBC/Radio-Canada définit le résultat budgétaire comme le résultat net en IFRS diminué des ajustements correspondant aux revenus et aux dépenses qui ne sont pas inclus dans son budget d'exploitation pour l'exercice. La direction emploie cette mesure pour suivre le rendement de la Société et pour tenir le budget de la Société en équilibre constant avec les crédits parlementaires. Nous considérons qu'elle constitue une information complémentaire utile pour les lecteurs de nos rapports financiers, même s'il est vrai qu'elle n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS, et qu'il est peu probable qu'elle puisse être comparée avec les mesures présentées par d'autres entreprises.

Un ajustement est effectué pour éliminer les dépenses sans effet sur la trésorerie au titre des régimes de retraite et des autres avantages du personnel postérieurs à l'emploi, qui représentent l'excédent des dépenses calculées selon les IFRS sur les cotisations réelles en espèces de l'exercice. Des ajustements concernent également d'autres éléments hors trésorerie, comme l'amortissement et la mise hors service d'immobilisations corporelles; l'amortissement du financement des immobilisations différé; et les congés annuels non budgétaires.

Un gain de 11,6 millions de dollars a porté le **résultat budgétaire de l'exercice** à 11,0 millions de dollars. Ce résultat découle principalement de la croissance des revenus.

Revenus

Exercice terminé le 31 mars	2020	2019	Écart en %
Revenus publicitaires			
Services anglais	115 789	112 526	2,9
Services français	137 965	136 226	1,3
	253 754	248 752	2,0
Revenus d'abonnement			
Services anglais	63 610	66 586	(4,5)
Services français	59 856	57 869	3,4
	123 466	124 455	(0,8)
Revenus financiers, produits de placements et autres revenus			
Services anglais	47 325	45 333	4,4
Services français	24 493	24 242	1,0
Services institutionnels	55 375	47 364	16,9
	127 193	116 939	8,8
TOTAL	504 413	490 146	2,9

Nos revenus ont augmenté de 14,3 millions de dollars (↑ 2,9 %), comme il est expliqué ci-dessous.

Revenus publicitaires (↑ 2,0 %)

Les revenus publicitaires sont fonction des différents événements marquants couverts pendant l'exercice, de l'état général du marché publicitaire et du succès de notre programmation.

Exercice terminé le 31 mars	2020	2019	Écart en %
Publicité – télévision	215 586	217 748	(1,0)
Publicité – services numériques	38 168	31 004	23,1
TOTAL	253 754	248 752	2,0

L'augmentation des revenus publicitaires de l'exercice est attribuable à la hausse de 7,2 millions de dollars (↑ 23,1 %) des ventes de publicités sur les plateformes numériques des deux réseaux, tirées vers le haut par la croissance soutenue de notre offre vidéo et par affichage.

La hausse a cependant été contrebalancée en partie par une baisse de 2,2 millions de dollars (↓ 1,0 %) des revenus des services de télévision, en particulier CBC News Network et ICI RDI, le rendement des services de télévision facultatifs étant demeuré particulièrement sous pression. L'éclosion de COVID-19 en mars 2020 a accentué la baisse des revenus publicitaires tirés de la télévision.

Revenus d'abonnement (↓ 0,8 %)

Nos revenus d'abonnement sont tributaires des taux fixés pour nos services facultatifs et de notre base d'abonnés. Cette dernière a diminué pour nos services de télévision depuis le dernier exercice à cause de la tendance à la réduction des services qui se répercute négativement sur le secteur de la câblodistribution.

Exercice terminé le 31 mars	2020	2019	Écart en %
Plateformes de services de télévision facultatifs	109 874	115 798	(5,1)
Plateformes numériques	13 592	8 657	57,0
TOTAL	123 466	124 455	(0,8)

Nos revenus d'abonnement ont diminué de 1,0 million de dollars (↓ 0,8 %) par rapport à l'exercice précédent. Voici les principales variations constatées par type de service facultatif :

- les revenus de CBC News Network, d'ICI RDI et d'ICI ARTV ont diminué en raison de la décroissance de leur base d'abonnés au cours de l'exercice;
- les revenus de nos services numériques ont poursuivi leur croissance, particulièrement ceux d'ICI TOU.TV EXTRA et de CBC Gem, grâce à l'accroissement du nombre de leurs abonnés.

Revenus financiers, revenus de placements et autres revenus (↑ 8,8 %)

Les revenus financiers, revenus de placements et autres revenus sont fonction des événements et des transactions qui ont lieu pendant l'exercice, puisqu'ils comprennent les revenus de production rattachés aux services de diffuseur hôte et les produits de la vente de contenu. Ce poste incorpore aussi les revenus tirés de nos activités de location, de nos commandites et des droits de retransmission. Pour plus d'information sur nos sources de revenus, veuillez consulter la note 19, Revenus, de nos états financiers consolidés.

La hausse de 10,3 millions de dollars (↑ 8,8 %) des revenus financiers, revenus de placement et autres revenus enregistrée résulte principalement des facteurs suivants :

- des redevances rétroactives additionnelles liées aux droits de retransmission de 8,6 millions de dollars pour la période 2016-2018;
- l'augmentation de 2,3 millions de dollars (↑ 9,3 %) des ventes de contenus et les revenus tirés de nouveaux partenariats internationaux, comme celui avec France Télévisions.

Ces augmentations ont été en partie contrebalancées par une baisse des revenus de production provenant de l'utilisation de nos installations par des producteurs indépendants.

Dépenses d'exploitation

Exercice terminé le 31 mars	2020	2019	Écart en %
Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques¹			
Services anglais	920 729	902 376	2,0
Services français	748 335	759 205	(1,4)
	1 669 064	1 661 581	0,5
Autres dépenses d'exploitation			
Coûts de transmission, distribution et collecte	58 989	61 511	(4,1)
Administration nationale	10 801	10 837	(0,3)
Charges financières	24 353	20 173	20,7
	94 143	92 521	1,8
TOTAL	1 763 207	1 754 102	0,5

¹ Les coûts des services de télévision, de radio et des services numériques ont été mis à jour pour refléter l'approche actuelle de répartition des coûts partagés entre les Services anglais et les Services français.



Nos dépenses d'exploitation totales ont augmenté de 9,1 millions de dollars (↑ 0,5 %) par rapport à celles de l'exercice précédent. Les principales variations constatées se trouvent ci-dessous.

Coût des services de télévision, de radio et des services numériques (↑ 0,5 %)

Les coûts des services de télévision et de radio ainsi que des services numériques sont fonction des différents événements marquants couverts pendant l'exercice et de notre grille de programmation courante. Ils correspondent aux coûts engagés pour produire nos émissions, y compris les coûts de la main-d'œuvre et des installations techniques.

La hausse de 7,5 millions de dollars (↑ 0,5 %) des coûts des services de télévision, de radio et des services numériques s'explique par les facteurs suivants :

- les dépenses attribuables aux investissements supplémentaires en contenu dans la catégorie de la programmation jeunesse, de même qu'aux investissements dans CBC Gem et ICI TOU.TV;
- l'augmentation des dépenses visant la réalisation de notre stratégie audionumérique ainsi que d'autres dépenses liées à la personnalisation des services numériques et à l'amélioration de l'expérience utilisateur pour ce type de services;
- les dépenses engagées pour couvrir les élections provinciales et fédérales ainsi que celles engendrées par l'éclosion de COVID-19.

Ces augmentations ont été compensées en partie par les coûts de programmation comparativement moins élevés de Radio-Canada dans les neuf premiers mois de l'exercice en raison de changements apportés à sa grille. Au début de l'exercice précédent, les coûts de programmation étaient plus élevés, car certaines finales de saison avaient dû être reportées pour faire place à la couverture des Jeux Olympiques de PyeongChang.

Autres dépenses d'exploitation (↑ 1,8 %)

Les autres dépenses d'exploitation comprennent les coûts de diffusion de la programmation de la Société (« transmission, distribution et collecte »), les coûts de l'administration nationale et les charges financières.

Les autres dépenses d'exploitation ont augmenté de 1,6 million de dollars (↑ 1,8 %) en raison principalement de l'adoption de la nouvelle norme sur les contrats de location (IFRS 16). Le passage à la nouvelle norme a entraîné des **charges financières** comparativement plus élevées et des **coûts de transmission, distribution et collecte** plus faibles, car les dépenses de loyers sont dorénavant traitées comme des charges d'amortissement et d'intérêt. De plus, des coûts liés aux satellites et aux signaux, de même que les postes vacants, ont contribué à la baisse des coûts de transmission, distribution et collecte de l'exercice.

Financement public

Exercice terminé le 31 mars	2020	2019	Écart en %
Crédit parlementaire pour les activités d'exploitation	1 098 114	1 097 822	0,0
Crédit parlementaire pour le fonds de roulement	4 000	4 000	-
Amortissement du financement des immobilisations différé	106 944	111 907	(4,4)
TOTAL	1 209 058	1 213 729	(0,4)

Le crédit parlementaire pour les activités d'exploitation est comptabilisé en fonction des montants votés par le Parlement.

Le financement des immobilisations est comptabilisé à titre de **financement des immobilisations différé**. Il est amorti et comptabilisé comme revenu sur les mêmes périodes que celles où les immobilisations corporelles et incorporelles sont utilisées dans le cadre des activités de CBC/Radio-Canada.

Le crédit parlementaire comptabilisé pour les activités opérationnelles se compare à celui de l'exercice précédent. Notre crédit de base global est resté le même qu'à l'exercice précédent.

Conformément à nos attentes, l'**amortissement du financement des immobilisations différé** a diminué de 5,0 millions de dollars (↓ 4,4 %) pour l'exercice.

Autres gains et pertes

Exercice terminé le 31 mars	2020	2019	Écart en %
Perte sur la sortie d'immobilisations corporelles et incorporelles	(9 368)	(4 220)	N. S.
TOTAL	(9 368)	(4 220)	N. S.

N. S. : Non significatif

Les autres gains et pertes ont diminué de 5,1 millions de dollars. La perte de 9,4 millions de dollars pour l'exercice s'explique principalement par une charge hors trésorerie découlant du transfert d'un immeuble à la Province de la Saskatchewan en échange d'un contrat de location à long terme, ainsi que par d'autres pertes nettes consécutives à la mise hors service d'actifs dans le cadre de nos activités courantes.

La perte sur la sortie d'immobilisations de 4,2 millions de dollars comptabilisée cette année est principalement attribuable à la dépréciation de coûts de développement de logiciels totalisant 3,9 millions de dollars.

Total du résultat global

Exercice terminé le 31 mars	2020	2019	Écart en %
Résultat net de l'exercice	(59 104)	(54 447)	8,6
Autres éléments du résultat global			
Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies	260 836	244 965	6,5
Total du résultat global de l'exercice	201 732	190 518	5,9

Les réévaluations de nos régimes de retraite à prestations définies surviennent quand les résultats réels ou les taux d'intérêt diffèrent des hypothèses actuarielles, entraînant d'importantes variations hors trésorerie des obligations et des actifs de nos régimes de retraite. Les variations sont comptabilisées immédiatement en autres éléments du résultat global dans chaque exercice.

Le résultat global total comptabilisé dans l'exercice considéré s'élève à 201,7 millions de dollars, contre 190,5 millions de dollars dans l'exercice précédent. Outre le résultat net, le total du résultat global comprend des réévaluations de nos régimes de retraite telles qu'elles sont définies ci-dessus.

Des réévaluations de nos régimes de retraite à prestations définies ont donné lieu à un gain de 260,8 millions de dollars dans l'exercice. Ce gain résulte d'une hausse de 395,5 millions de dollars de l'obligation au titre des prestations de retraite attribuable principalement à la révision à la hausse de 47 points de base du taux d'actualisation utilisé pour évaluer ce passif à long terme, laquelle a été contrebalancée en partie par un rendement de l'actif inférieur aux estimations de nos hypothèses actuarielles et qui a donné lieu à une perte de réévaluation de 134,7 millions de dollars.

Dans l'exercice précédent, un gain de 245,0 millions de dollars avait été comptabilisé à la suite de réévaluations de nos régimes de retraite à prestations définies. Ce gain était consécutif à une hausse de 453,3 millions de dollars du rendement des actifs du régime par rapport au rendement estimé dans nos hypothèses actuarielles, hausse en partie contrebalancée par une perte de 208,3 millions de dollars liée à l'obligation au titre des prestations définies, qui elle s'explique par la révision à la baisse de 21 points de base du taux d'actualisation appliqué.



Saisonnalité et données financières trimestrielles

Le tableau ci-dessous présente un condensé des données financières des huit trimestres précédents. Ces données trimestrielles ne sont pas auditées, mais ont été établies sur la même base que les états financiers consolidés annuels. L'analyse de nos résultats par trimestre est incluse dans nos rapports trimestriels, accessibles [ici](#).

	2019-2020				
	T1	T2	T3	T4	Total
Revenus	114 100	117 116	141 891	131 306	504 413
Financement public	274 224	303 525	288 848	342 461	1 209 058
Dépenses	(398 932)	(398 760)	(453 368)	(512 147)	(1 763 207)
Résultat avant autres gains et pertes	(10 608)	21 881	(22 629)	(38 380)	(49 736)
Autres gains et pertes	(1 802)	(5 718)	(1 063)	(785)	(9 368)
Résultat net de la période en IFRS	(12 410)	16 163	(23 692)	(39 165)	(59 104)
Résultat budgétaire de la période¹	3 073	24 296	1 872	(18 203)	11 038

	2018-2019				
	T1	T2	T3	T4	Total
Revenus	113 383	108 455	137 261	131 047	490 146
Financement public	281 431	286 222	303 846	342 230	1 213 729
Dépenses	(401 177)	(379 645)	(454 661)	(518 619)	(1 754 102)
Résultat avant autres gains et pertes	(6 363)	15 032	(13 554)	(45 342)	(50 227)
Autres gains et pertes	(1 370)	3 438	(38)	(6 250)	(4 220)
Résultat net de la période en IFRS	(7 733)	18 470	(13 592)	(51 592)	(54 447)
Résultat budgétaire de la période¹	9 116	11 033	9 276	(29 997)	(572)

¹ Le résultat budgétaire est une mesure non définie par les IFRS. Une explication du résultat budgétaire est présentée précédemment.

Nos résultats d'exploitation sont assujettis à des fluctuations saisonnières qui ont des retombées importantes d'un trimestre à l'autre. Le caractère saisonnier de nos **revenus** reflète les conditions du marché, la conjoncture économique et les habitudes d'écoute, comme cela est le cas pour tous les diffuseurs généralistes. Les revenus générés par nos activités courantes au deuxième trimestre de l'exercice sont habituellement les plus faibles en raison de la baisse des cotes d'écoute télévisuelles pendant la saison estivale. En comparaison, les revenus générés par les activités courantes au troisième trimestre sont plus élevés parce que les auditoires de la télé sont plus nombreux et que plus d'annonceurs achètent du temps d'antenne en prévision de la période des fêtes.

Le **financement public** est comptabilisé dans le résultat de la Société en fonction des dépenses nettes budgétées pour le trimestre. Les budgets mensuels et trimestriels sont établis en s'appuyant sur le budget annuel approuvé par le conseil d'administration au début de chaque exercice, et reflètent le financement attendu pour l'exercice ainsi que les fluctuations saisonnières des dépenses et des revenus.

Les **dépenses** liées aux activités courantes tendent également à suivre un cycle saisonnier en raison des variations de la grille de programmation. Les dépenses d'exploitation ont tendance à être plus élevées au quatrième trimestre, puisque c'est la période de l'année où la Société prépare la saison de radiodiffusion automnale et finalise les projets à livrer avant la fin de l'exercice.

D'autres facteurs peuvent avoir une incidence sur le résultat net d'un trimestre à l'autre, notamment les gains ou les pertes de change, les fluctuations de la juste valeur des instruments financiers dérivés, ainsi que la dépréciation et la vente d'actifs. Le cas échéant, ces variations sont comptabilisées en autres gains et pertes.

Perspectives

CBC/Radio-Canada dépend à la fois de ses crédits parlementaires et d'un éventail de revenus commerciaux, dont des revenus publicitaires, pour soutenir les émissions et les services qu'elle offre aux Canadiens. Ce modèle financier diversifié est plus important que jamais, alors que les bouleversements constants dans le secteur des médias et les pressions économiques liées à la pandémie de COVID-19 entraînent des défis pour toutes les entreprises. Les revenus publicitaires de la télévision traditionnelle demeureront sous pression, car les grands acteurs du numérique accaparent une part de plus en plus grande de ce marché. Les entreprises de diffusion en continu investissent des milliards de dollars dans des contenus de qualité qu'elles peuvent rentabiliser à l'échelle mondiale. De plus, nous ne recevons aucun financement pour compenser les effets de l'inflation des prix des biens et des services budgétés.

À défaut de pouvoir obtenir un financement supplémentaire, nous devons réduire nos dépenses en programmation selon les ressources disponibles dans les années à venir, et certains services pourraient être réduits.

Modernisation du cadre législatif de la radiodiffusion

Le gouvernement du Canada s'est engagé à moderniser la législation canadienne qui régit les médias, soit la *Loi sur la radiodiffusion*, la *Loi sur les télécommunications* et la *Loi sur la radiocommunication*. Puisque le mandat et bon nombre des obligations de CBC/Radio-Canada découlent de la *Loi sur la radiodiffusion*, toute modification apportée à celle-ci pourrait avoir une incidence sur nos perspectives financières. Nous collaborons avec le gouvernement pour nous assurer que notre écosystème médiatique continue de soutenir la radiodiffusion publique et pour maintenir sa capacité de servir tous les Canadiens.

Jeux Olympiques de 2020 à 2024

Le 21 octobre 2015, le Comité international olympique (CIO) a annoncé qu'il nous accordait les droits de radiodiffusion pour le Canada des Jeux Olympiques d'hiver de Beijing 2022 et des Jeux Olympiques de Paris 2024. Avec Tokyo 2020, nous sommes maintenant le réseau olympique et le diffuseur officiel canadien des trois prochains Jeux Olympiques, avec nos partenaires de radiodiffusion, Bell Média et Rogers Media.

En raison de la pandémie de COVID-19, le CIO a annoncé que les Jeux Olympiques d'été de Tokyo 2020 seront reportés d'une année et se tiendront du 23 juillet au 8 août 2021. Cela aura une incidence sur nos prévisions de revenus et de dépenses.

COVID-19

Nous prévoyons que nos revenus publicitaires des prochains mois seront touchés par la baisse des dépenses des annonceurs, qui voient leurs revenus fondre en raison des mesures prises à l'échelle du Canada et du monde pour juguler la pandémie de COVID-19.

Nous ne profitons pas de la croissance des auditoires, car la demande d'espace publicitaire ne suit pas, ce qui tire nos revenus vers le bas. Les annonceurs ont indiqué souhaiter attendre que leurs revenus se stabilisent pendant au moins un trimestre avant de recommencer à acheter de la publicité dans les médias.

Nous surveillerons nos revenus et nos dépenses afin de mettre en œuvre des stratégies de contrôle des coûts en conséquence.



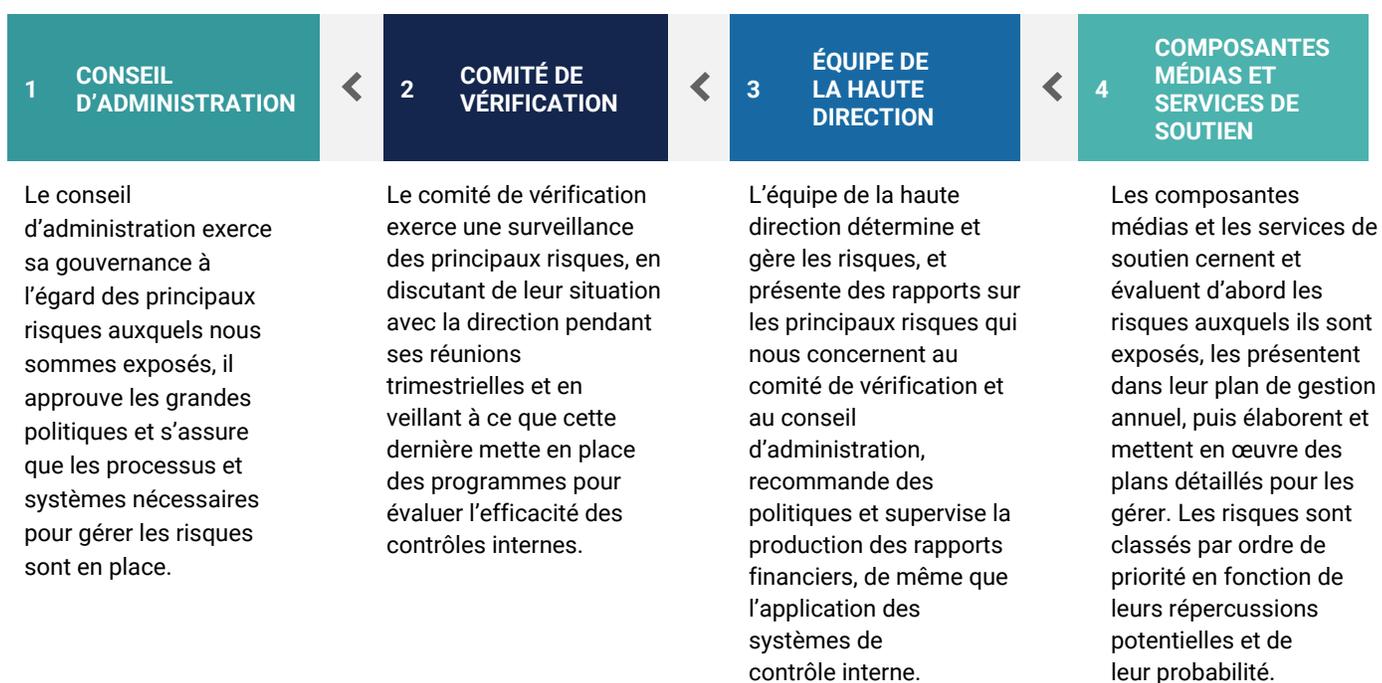
GESTION DES RISQUES ET GOUVERNANCE

Gestion des risques

Nous occupons une place importante au sein du système canadien de radiodiffusion et faisons face à des risques uniques. Comme tous les diffuseurs, nous devons nous adapter aux changements technologiques, à l'évolution démographique, aux exigences changeantes des consommateurs et aux changements structurels qui surviennent dans l'industrie. Toutefois, comme nous avons le mandat de servir tous les Canadiens, nous devons également composer avec des attentes du public et des défis financiers uniques.

Nous appliquons un solide cadre de gestion des risques afin de nous assurer que les risques et les possibilités qui touchent nos stratégies, nos objectifs et nos activités sont déterminés, évalués et gérés de façon appropriée.

Notre programme de gestion des risques s'inscrit dans un cadre intégré aux processus opérationnels à l'échelle de toute l'organisation. La responsabilité de la gestion des risques est partagée entre les groupes suivants :



De plus, notre équipe d'audit interne planifie les audits qu'elle effectue en fonction des résultats du processus d'évaluation des risques, pour faire en sorte que le plan d'audit annuel couvre à tour de rôle les risques les plus importants.

Le tableau suivant présente les principaux risques auxquels nous sommes exposés.

RISQUES PRINCIPAUX

MESURES D'ATTÉNUATION

CONSÉQUENCES
POUR L'AVENIR

1. Risque de pandémie – COVID-19

Les Canadiens sont aux prises avec les effets du coronavirus. Au Canada et à l'échelle mondiale, les efforts sont axés sur le contrôle de la pandémie et la prévention d'une propagation plus importante, de même que sur l'offre de soutien financier pendant que les mesures de confinement sont en vigueur.

À titre de diffuseur public du Canada, nous offrons des services essentiels aux Canadiens, notamment :

- des nouvelles et de l'information en matière de santé et de sécurité à l'échelle locale, régionale et nationale;
- une programmation éducative et de divertissement fort nécessaire pour répondre aux besoins des familles;
- du soutien essentiel aux créateurs du pays.

La santé et la sécurité de nos employés sont au centre de nos préoccupations. Le confinement et le télétravail prolongés peuvent avoir une incidence sur la santé mentale des employés et être une source de stress, surtout s'ils ont de jeunes enfants, en raison de la fermeture des écoles et des garderies. Nos salles de nouvelles demeurent actives partout au pays pour veiller à offrir un service ininterrompu aux Canadiens.

Nos activités essentielles et notre aptitude à respecter notre mandat pourraient se trouver à risque, car une détérioration de la situation pourrait réduire le nombre d'employés disponibles pour poursuivre nos activités.

Les Jeux Olympiques de Tokyo 2020 sont reportés à juillet 2021, donc à l'exercice 2021-2022. Ce report a un effet sur les revenus et les dépenses prévus pour l'exercice 2020-2021.

La demande des consommateurs et des entreprises pour certains biens et services est à la baisse en raison des directives de confinement ou de distanciation sociale. Nos revenus publicitaires subiront probablement les conséquences d'une réduction des dépenses des annonceurs pour compenser leur baisse de revenus.

La planification de la phase de réintégration des lieux de travail sera complexe. Les autorités municipales, provinciales et fédérales pourraient mettre en œuvre le retrait progressif des mesures de confinement et le retour au travail pour différents secteurs d'activité à des rythmes différents.

Les coûts à venir associés à la distanciation sociale sur les lieux de travail demeurent inconnus pour l'instant.

Poursuivre la mobilisation de l'équipe nationale de gestion de crise pour orienter la réaction de la Société en fonction de l'évolution de la situation.

Continuer de suivre et d'évaluer activement la situation, et mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires à mesure que de nouvelles informations sont disponibles.

Continuer de mettre à jour et de transmettre des guides détaillés pour tous les employés, les équipes de l'information et les gestionnaires, qui portent notamment sur :

- les procédures liées aux maladies, les précautions personnelles (p. ex., isolement, télétravail, distanciation sociale) et les réponses aux questions courantes;
- les procédures et le matériel pour les personnes affectées à la couverture des nouvelles, notamment l'équipement de protection individuel et la surveillance d'éventuels symptômes, si la situation l'exige;
- le rehaussement des communications et des services du Programme d'aide aux employés (p. ex., offre d'un service de télémédecine, webinaires sur divers sujets liés au télétravail).

Réviser et mettre à jour les plans de continuité des activités pour s'assurer qu'ils tiennent compte de l'évolution des scénarios d'urgence de santé publique prolongée, y compris une deuxième vague potentielle.

Maintenir les protocoles de nettoyage améliorés dans les installations de CBC/Radio-Canada.

Surveiller les revenus et les dépenses et mettre en œuvre des stratégies de contrôle des coûts (réduction des coûts discrétionnaires, report des dépenses en immobilisations, autres initiatives de réduction des coûts).

Élaborer un plan de retour au travail graduel, souple et adaptable, qui peut évoluer si les conditions changent.

Afin d'appuyer l'industrie de la création au Canada durant la pandémie, le 1^{er} avril 2020, CBC a lancé le **CBC Creative Relief Fund** pour financer à hauteur de 2 millions de dollars le développement et la production de contenus par des créateurs canadiens. Le 21 avril 2020, CBC/Radio-Canada et le Conseil des arts du Canada ont annoncé le lancement de **Connexion création**, une nouvelle initiative de financement limitée dans le temps et destinée à aider les artistes, les groupes et les organisations culturelles à présenter leurs œuvres en ligne pendant la pandémie de COVID-19.

Continuer à suivre de près l'évolution du virus et à en évaluer les conséquences.

Continuer à appliquer les stratégies définies et les peaufiner.

Entretenir une communication régulière avec les employés pour les tenir au courant des derniers développements.

2. Modernisation des politiques culturelles du gouvernement et renouvellement des licences par le CRTC

Notre capacité à remplir notre mandat est amoindrie par plusieurs facteurs : déplacement constant de l'auditoire de la télévision traditionnelle vers les services de télévision facultatifs et les plateformes numériques; évolution rapide des technologies; évolution des habitudes de consommation des médias et fragmentation de l'industrie.

Le gouvernement s'est engagé à moderniser la *Loi sur la radiodiffusion*, la *Loi sur les télécommunications* et la *Loi sur la radiocommunication*. Comme notre mandat est énoncé dans la *Loi sur la radiodiffusion*, toute modification apportée à celle-ci pourrait avoir une incidence sur nos services.

Certains éléments des lettres de mandat du gouvernement aux ministres pourraient également avoir des répercussions sur CBC/Radio-Canada et les services qu'elle offre aux Canadiens. Des priorités concurrentes pourraient pousser le gouvernement à modifier notre mandat, notre indépendance ou notre modèle d'affaires, ce qui risquerait d'avoir des répercussions profondes sur l'avenir de l'organisation et de nuire à notre capacité de revoir notre modèle d'affaires, qui est sous pression.

Nos licences arrivent à échéance et doivent être renouvelées. Il y a un risque que le CRTC nous impose de nouvelles obligations qui iraient à l'encontre de notre stratégie.

Promouvoir notre nouveau plan stratégique et le communiquer aux parties intéressées, à l'interne et à l'externe.

Continuer de promouvoir notre valeur et notre pertinence auprès des parties intéressées, et rappeler la nécessité d'offrir un financement approprié et stable auprès du gouvernement.

Collaborer avec le gouvernement aux prochaines étapes visant à bâtir un écosystème médiatique qui place les auditoires au cœur des décisions et des actions et qui sert tous les Canadiens.

Préserver la souplesse dans les décisions d'exploitation afin d'accroître notre agilité.

Surveiller le déroulement des différents processus lancés par le gouvernement, et y participer.

Développer, mettre en œuvre ou modifier des stratégies et des plans de contingence, au besoin.

Suivre les observations présentées par les intervenants, corriger toute information erronée et nous préparer à l'audience sur le renouvellement des licences par le CRTC, lorsque la nouvelle date sera annoncée.

Réitérer notre position selon laquelle nos prochaines conditions de licence doivent :

- nous accorder la souplesse requise pour suivre l'évolution constante du système de radiodiffusion;
- être arrimées à notre stratégie.

Poursuivre la mise en œuvre de notre plan stratégique, qui définit ce que nous devons faire pour réussir, aujourd'hui et à l'ère de la postradiodiffusion traditionnelle. Il garantira que les services de média public que nous offrons et le modèle d'exploitation sur lequel reposent ces services évoluent au même rythme que les attentes des Canadiens et les transformations au sein de l'industrie.

RISQUES PRINCIPAUX**MESURES D'ATTÉNUATION****CONSÉQUENCES
POUR L'AVENIR****3. Transformation du paysage médiatique**

La concurrence pour les auditoires s'intensifie. Différents groupes médiatiques, au Canada et à l'étranger, possèdent des ressources financières considérables qu'ils déploient massivement pour conquérir des auditoires en leur offrant des contenus de qualité qu'ils déclinent sur une diversité de plateformes.

Nos cadres applicables au numérique doivent être robustes et évolutifs afin de pouvoir supporter l'adoption de nouveaux modes de distribution, l'évolution des exigences des auditoires et des partenaires, et les bouleversements qui secouent l'univers médiatique.

Nous devons nous adapter à de nouvelles réalités qui souvent mettent en scène des partenaires non traditionnels.

Continuer à concentrer nos efforts sur le contenu numérique.

Créer un seul service par contournement harmonisé pour Radio-Canada et CBC ayant une même base de données, et proposant aux utilisateurs une expérience et des fonctionnalités concurrentielles.

Adapter le processus d'évaluation du rendement de manière à optimiser la prise de décisions en modelant les indicateurs sur les habitudes des auditoires.

Améliorer nos technologies de manière constante afin de répondre aux attentes des auditoires.

Négocier des ententes pour acquérir les droits sur des contenus de grande qualité selon des modalités économiquement viables.

Poursuivre le développement et le déploiement d'outils et de stratégies de gestion de données afin d'améliorer notre capacité de suivre et de personnaliser le contenu en fonction des auditoires.

Rejoindre les auditoires sur les plateformes qu'ils préfèrent afin d'accroître la consommation globale de nos contenus, la valeur de nos services aux yeux du public, nos revenus publicitaires et d'abonnement, de même que notre pertinence.

4. Viabilité financière

Notre contexte d'exploitation reste difficile : le recul des revenus publicitaires et d'abonnement de la télévision traditionnelle se poursuit, de même que le passage à des modèles d'affaires numériques, mais ces deux phénomènes financiers n'évoluent pas au même rythme.

L'évolution des habitudes de consommation des auditoires, entre autres le phénomène de désabonnement et de réduction des services, entraîne une diminution des revenus d'abonnement des services par câble et satellite.

La présence de services de diffusion étrangers et la fragmentation continue des auditoires grugent nos revenus.

La performance financière des divers groupes médiatiques canadiens entraîne une pression sur les prix et une approche plus énergique pour ce qui est des volumes publicitaires.

Étant donné que notre financement public n'est pas totalement indexé en fonction de la hausse des coûts et que les revenus publicitaires et d'abonnement de la télévision traditionnelle sont en baisse, notre modèle d'affaires traditionnel n'est plus viable.

Continuer d'investir dans la télévision aux heures de grande écoute, qui constituent toujours le créneau qui génère le plus de revenus pour la Société, tout en gérant le passage des services traditionnels aux services numériques.

Développer de nouvelles émissions intéressantes et typiquement canadiennes.

Tirer le plein bénéfice de notre stratégie multiplateforme en matière de diffusion, d'approvisionnement et de distribution de contenu.

Continuer de tirer profit de nouveaux partenariats et cibler en priorité les occasions de générer des revenus numériques.

Jouer un rôle de leader pour mener la transformation de l'industrie publicitaire sur les plans de la mesure des auditoires et de l'automatisation, et pour réitérer la valeur et l'efficacité de la publicité à la télévision.

Exercer une surveillance et un contrôle des coûts, et réaffecter les ressources financières disponibles aux priorités stratégiques.

Continuer de promouvoir la valeur et l'importance de la radiodiffusion publique auprès des décideurs clés du gouvernement.

Atténuer les effets de la baisse des revenus et des hausses de coûts, qui réduisent les ressources disponibles pour réaliser nos priorités stratégiques.

Ajuster notre plan stratégique, au besoin, pour réagir à une diminution supplémentaire des revenus publicitaires et d'abonnement.

5. Gestion de la réputation et de l'image de marque

CBC/Radio-Canada fait partie des marques les plus en vue et dont on discute le plus dans le pays. Les Canadiens n'hésitent pas à exprimer leur opinion sur leur diffuseur public, ce qui témoigne de notre importance. À tout moment, nos activités peuvent attirer l'attention du public et des médias.

Il y a un risque qu'une perception négative de notre organisation, si elle n'est pas corrigée, nuise à notre crédibilité et nous fasse perdre l'appui du public.

Renforcer notre crédibilité et la confiance que les Canadiens nous accordent en agissant de façon responsable et en rendant des comptes aux Canadiens.

Continuer de travailler avec d'autres diffuseurs publics afin de promouvoir l'importance des médias publics pour combattre la désinformation et encourager les débats démocratiques partout sur la planète.

Établir une culture positive en continuant de promouvoir un environnement de travail sain, respectueux et inclusif grâce à l'application du *Code de conduite* et à l'offre de formations obligatoires sur des sujets incluant les questions éthiques, la prévention de l'intimidation et du harcèlement, et les préjugés inconscients.

Maintenir une stratégie de gestion de crise et des enjeux agile, responsable, et axée sur la transparence et des mesures concrètes.

Faire en sorte que nos comportements améliorent notre crédibilité et le soutien du public.

6. Sécurité de l'information

Le nombre, le coût et la complexité des cyberincidents continuent d'augmenter partout dans le monde, malgré une sensibilisation et une attention accrues à la cybersécurité.

Même si nous investissons dans la gestion des risques liés à la sécurité de l'information, l'évolution des cybermenaces a le potentiel de perturber nos activités et de nuire à notre marque.

Il existe un risque que des renseignements personnels soient divulgués ou utilisés sans le consentement explicite des intéressés.

Évaluer et surveiller la sécurité des réseaux et des technologies infonuagiques ainsi que les vulnérabilités des systèmes.

Renforcer les règles, lignes directrices et procédures en matière de sécurité de l'information, et faire en sorte que le personnel soit plus sensibilisé aux questions de sécurité de l'information et mieux formé sur ce plan, et que les renseignements personnels soient mieux protégés.

Mettre en œuvre une nouvelle politique sur la gestion documentaire afin d'imposer des obligations de classification tenant compte des renseignements personnels. Former les employés devant appliquer cette nouvelle politique.

Développer des protocoles et adopter des technologies permettant d'anonymiser les renseignements personnels recueillis.

Continuer à appliquer les stratégies définies et les peaufiner.

RISQUES PRINCIPAUX

MESURES D'ATTÉNUATION

CONSÉQUENCES POUR L'AVENIR

7. Mise en œuvre de projets d'envergure**7.A. Projet de la Maison de Radio-Canada (MRC)**

Risques présents :

- Le projet pourrait ne pas permettre d'atteindre l'efficacité opérationnelle espérée, ne pas respecter les échéanciers, ou dépasser le cadre budgétaire établi, ce qui entraînerait des coûts supplémentaires et des conséquences sur la réalisation des objectifs stratégiques.
- Les employés pourraient ne pas adhérer aux changements instaurés, ce qui pourrait influencer négativement sur leur mobilisation au travail, leur moral et leur désir de rester en poste.
- Une perception négative de la transparence avec laquelle le projet est géré pourrait nuire à notre crédibilité et nous faire perdre des appuis parmi les parties intéressées.

Entretenir des relations d'affaires constructives avec les partenaires.

Assurer une gestion de projet efficace : surveiller, évaluer et gérer les risques de manière proactive, établir des échéanciers et des budgets réalistes, et préparer des plans de contingence, afin de réduire le nombre de changements en cours d'exécution.

Améliorer la consultation et la coordination avec les effectifs afin de les préparer à déménager dans le nouvel immeuble.

Communiquer de façon transparente les avantages économiques du projet aux parties intéressées.

Continuer de faire le suivi du projet et de communiquer de manière transparente avec les parties intéressées.

7.B. Projet de système des ressources humaines (RH)

Il y a un risque que le nouveau projet de système des RH ne réponde pas aux objectifs fixés, qu'il dépasse le budget établi ou qu'il nuise au processus de paie.

Mettre en place une solide structure de gouvernance pour faciliter le projet de mise en œuvre du nouveau système des RH.

Obtenir une forte adhésion des parties intéressées aux efforts de changement et de transformation.

Poursuivre la planification détaillée de la mise en œuvre (p. ex., préciser la planification des finances, des processus opérationnels et des ressources).

Élaborer un plan de gestion du changement pour harmoniser les projets de modernisation des RH.

Faire le suivi du projet et de sa mise en œuvre.

8. Gestion des talents

Le recrutement, le maintien et la mobilisation d'une main-d'œuvre solide et diversifiée sont essentiels à l'atteinte de nos objectifs stratégiques.

Il y a un risque qu'une culture négative en milieu de travail générant des incidents, de la controverse et de l'incertitude nuise à la motivation et au moral des employés, ainsi qu'au recrutement et au maintien des effectifs.

La concurrence intensifiée pour attirer les talents du numérique ainsi que l'écart entre notre rémunération et les salaires offerts sur le marché nuisent au recrutement et à la rétention de ces talents.

Déployer les plans d'action adoptés à la lumière des résultats du sondage annuel sur la mobilisation afin de résoudre les préoccupations.

Préparer un plan d'action et une feuille de route pour décider des initiatives conjointes menées avec les syndicats afin de nous attaquer aux problèmes communs.

Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie de rémunération qui vise à effectuer un rattrapage progressif avec le marché.

Exécuter les initiatives prévues pour la troisième année du Plan sur la diversité et l'inclusion 2018-2021.

Maintenir ce rythme pour mobiliser les effectifs, faciliter la transition à la nouvelle réalité numérique, permettre à nos leaders de mieux soutenir leurs équipes, et continuer de consolider nos compétences professionnelles dans tous les secteurs de la Société.

9. Relations et négociations avec les syndicats

Les discussions avec les syndicats sont en cours pour mettre en œuvre les nouvelles conventions collectives.

Il y a un risque que nos activités soient perturbées par :

- des revendications de compétences syndicales, ce qui pourrait réduire notre marge de manœuvre dans nos activités;
- des arrêts de travail.

Continuer de communiquer de manière transparente avec les employés et les syndicats, et solliciter la participation des employés dans l'élaboration des initiatives stratégiques.

Mettre en œuvre des mandats de négociation clairs qui garantissent une souplesse dans les conditions de travail et la réduction des barrières juridictionnelles entre les unités de négociation, le cas échéant.

Élaborer une stratégie pour régler les questions de revendication de compétences des syndicats.

Mettre à jour les plans de contingence en cas de conflit de travail.

Poursuivre les discussions en cours avec les syndicats et les stratégies ciblées.

10. Mise en œuvre du plan stratégique

Notre plan stratégique triennal, *Entre nous, c'est pour la vie*, a été lancé l'an dernier.

Risques présents :

- Nous pourrions être incapables de mettre en œuvre efficacement ce plan ou d'atteindre nos objectifs stratégiques et financiers.
- Nous pourrions être empêchés de mettre en œuvre une partie de notre stratégie en raison d'une détérioration accélérée de notre situation financière.

Continuer d'assurer la mise en œuvre, le suivi et le peaufinage du plan stratégique.

Poursuivre la communication de notre plan aux parties intéressées, à l'interne et à l'externe.

Suivre le débat sur notre avenir et rectifier les faits au besoin.

Mettre en œuvre notre stratégie avec succès pour obtenir l'appui des parties intéressées et accroître notre pertinence.

Conseil d'administration et structure de la direction

Conseil d'administration



Michael Goldbloom²
Président du conseil
Lennoxville (Québec)



Catherine Tait²
Présidente-directrice
générale
Ottawa (Ontario)



Guillaume Anioté^{2, 3, 4}
Montréal (Québec)



Edward W. Boyd^{2, 4}
Toronto (Ontario)



Harley Finkelstein^{2, 3, 4}
Ottawa (Ontario)



Suzanne Guèvremont^{2, 3, 4}
Montréal (Québec)



Rob Jeffery^{1, 2}
Halifax (Nouvelle-Écosse)



René Légère^{2, 4, 5}
Moncton (Nouveau-Brunswick)



Jennifer Moore Rattray^{1, 2}
Winnipeg (Manitoba)



François R. Roy^{1, 2, 5}
Montréal (Québec)



Sandra Singh^{1, 2, 5}
Vancouver
(Colombie-Britannique)



Marie Wilson^{2, 3, 5}
Yellowknife (Territoires
du Nord-Ouest)

¹ Membre du comité de vérification

² Membre des comités sur la radiodiffusion

³ Membre du comité des technologies et de l'infrastructure

⁴ Membre du comité de planification stratégique

⁵ Membre du comité des ressources humaines et de la gouvernance

Équipe de la haute direction



Catherine Tait
Présidente-directrice
générale



Michel Bissonnette
Vice-président principal,
Radio-Canada



Daniel Boudreau
Vice-président principal,
Infrastructure et Services
technologiques médias



Sylvie Gadoury
Vice-présidente,
Services juridiques,
avocat-conseil
et secrétaire générale



Claude Galipeau
Vice-président principal,
Développement d'entreprise



Marco Dubé
Vice-président,
Personnes et Culture



Judith Purves²²
Vice-présidente principale
et chef de la direction
financière



Barbara Williams
Vice-présidente principale,
CBC

²² Michael Mooney assure l'intérim comme vice-président principal et chef de la direction financière en l'absence de Judith Purves.

Mandat des comités

Comité de vérification – Aider le conseil à s’acquitter de ses responsabilités d’intendance et de surveillance, en surveillant l’intégrité de nos renseignements financiers qui seront communiqués au Parlement et aux autres intervenants, nos systèmes de contrôle interne et de gestion des risques établis par la direction et le conseil, ainsi que le processus d’audit et notre rendement financier en fonction des plans de gestion.

Comités sur la radiodiffusion – Aider le conseil à s’acquitter de ses responsabilités d’intendance et de surveillance relativement à l’exécution de notre mandat de radiodiffusion publique. Les comités sur la radiodiffusion de langue anglaise et de langue française ont été constitués pour répondre aux exigences de la *Loi sur la radiodiffusion*.

Comité des technologies et de l’infrastructure – Aider le conseil à s’acquitter de ses responsabilités d’intendance et de surveillance relativement à nos actifs, notamment le portefeuille immobilier, le parc de véhicules, les actifs liés à la transmission, ainsi que les solutions technologiques, de radiodiffusion et de télécommunications.

Comité de planification stratégique – Aider le conseil à s’acquitter de ses responsabilités d’intendance et de surveillance relativement à l’orientation stratégique de la Société.

Comité des ressources humaines et de la gouvernance – Aider le conseil à s’acquitter de ses responsabilités d’intendance et de surveillance relativement aux stratégies en matière de ressources humaines, à la rémunération, à la gouvernance d’entreprise, à la régie interne du conseil et à d’autres questions connexes.

Rétrospective de l’année

Accès à l’information et divulgation proactive

En 2019-2020, CBC/Radio-Canada a conservé la note « A » pour la rapidité de ses réponses aux demandes officielles d’accès à l’information, tout en traitant un plus grand volume de demandes qu’à l’exercice précédent, tant au chapitre du nombre de demandes reçues que du nombre de pages traitées.

Durant l’exercice, CBC/Radio-Canada a obtenu un taux de présomption de refus de 1,04 %, contre 1,24 % à l’exercice précédent. Le seuil utilisé par le Commissariat à l’information du Canada pour octroyer la note « A » est 5 % ou moins. Le nombre de demandes auxquelles CBC/Radio-Canada a répondu est passé de 100 en 2018-2019 à 156 en 2019-2020, ce qui représente une hausse de 56 %. Fait à noter, au cours de la même période, le nombre de pages traitées pour répondre à ces demandes est passé de 19 803 à 41 129, soit une augmentation de 108 %.

Faits saillants 2019-2020 relatifs à la *Loi sur l’accès à l’information* :

- 17 539 pages communiquées en réponse à 156 demandes officielles;
- 7 553 pages communiquées en réponse à 32 demandes non officielles;
- 5 079 pages communiquées en réponse à 34 demandes d’accès à l’information d’intérêt général;
- 1 916 pages communiquées en lien avec neuf réunions du conseil d’administration;

Pour un total de 32 087 pages.

De plus, l'engagement de la Société envers la divulgation proactive s'est poursuivi en 2019-2020. Au-delà des exigences stipulées dans la *Loi sur l'accès à l'information*, et outre la publication proactive mensuelle des frais de déplacement et de représentation de la haute direction, CBC/Radio-Canada a publié, à la section *Transparence et engagement* de son site web public, plus de 5 000 pages de documents en réponse à 34 demandes d'accès à l'information d'intérêt général pour les Canadiens. Il s'agit d'une augmentation de 42 % par rapport à l'exercice 2018-2019. La Société a également continué à publier de manière proactive des documents présentés aux réunions de son conseil d'administration, pour un total de 1 916 pages relativement à neuf réunions.

Assemblée publique annuelle

Notre assemblée publique annuelle (APA) a eu lieu le 18 juin 2019 au studio 60 de CBC/Radio-Canada à notre station d'Halifax; il s'agissait de la première APA tenue dans un studio de CBC/Radio-Canada depuis 2014. Pour favoriser les interactions avec nos auditoires, nous avons invité les membres du public à venir discuter de notre nouvelle stratégie *Entre nous, c'est pour la vie*. Ainsi, sur place et partout au Canada, des citoyens ont participé à une séance de questions et réponses sur l'avenir de leur diffuseur public. L'événement a été diffusé en direct dans les médias sociaux et sur YouTube. L'APA clôturait une série de rencontres entre la présidente-directrice générale, Catherine Tait, et le public à divers endroits du Canada, notamment à Vancouver, à Yellowknife, à Calgary, à Banff et à Regina.

Normes et pratiques journalistiques

CBC/Radio-Canada applique des normes et des pratiques journalistiques très rigoureuses et dispose de solides mécanismes de contrôle éditorial pour guider ses employés et assurer l'équilibre et l'exactitude de l'information présentée dans sa programmation, particulièrement dans le contexte des médias sociaux d'aujourd'hui. Les Normes et pratiques journalistiques de CBC/Radio-Canada sont accessibles sur notre [site web institutionnel](#).

Ombudsmans

Les plaintes, expressions de préoccupations ou autres communications du public concernant les émissions d'information et d'affaires publiques sont traitées par les bureaux des deux ombudsmans, soit Guy Gendron à Radio-Canada et Jack Nagler à CBC. Les plaignants insatisfaits de la réponse obtenue des services de programmation peuvent faire appel aux ombudsmans pour qu'ils révisent leur plainte. Les ombudsmans jouissent d'une indépendance totale par rapport au personnel et aux responsables de la programmation; ils relèvent directement de la présidente-directrice générale et, de ce fait, du conseil d'administration. Les ombudsmans jouent un rôle central pour renforcer notre responsabilisation et notre transparence à l'égard des Canadiens. Les communications qui ne touchaient pas directement les émissions d'information et d'affaires publiques ont été transmises aux services de programmation concernés ou au service des Relations avec l'auditoire.

	PLAINTES, EXPRESSIONS DE PRÉOCCUPATION ET AUTRES COMMUNICATIONS TRAITÉES	DANS LES LIMITES DU MANDAT	TRAITÉES AU COURS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (2018-2019)
CBC (Services anglais)	6 675	6 123	3 693
Radio-Canada (Services français)	1 982	1 254	1 931
TOTAL	8 657	7 377	5 624

Commissaire aux valeurs et à l'éthique

Depuis son arrivée à titre de commissaire aux valeurs et à l'éthique de CBC/Radio-Canada en 2017, Diane Girard a mis l'accent sur la sensibilisation aux enjeux éthiques, comme les conflits d'intérêts, les activités extérieures susceptibles d'être perçues comme des conflits d'intérêts, et le respect en milieu de travail. En 2019-2020, elle a tenu 51 rencontres avec des employés et des gestionnaires dans 11 établissements un peu partout au pays. Ces rencontres l'aident à mieux comprendre les défis auxquels font face les employés et les gestionnaires afin d'éclairer son travail, qui consiste entre autres à suggérer des améliorations possibles aux pratiques et aux politiques.

NOMBRE DE DEMANDES DE CONSULTATION REÇUES ENTRE AVRIL 2019 ET MARS 2020	293
NOMBRE DE PLAINTES INTERNES TRAITÉES DANS LES LIMITES DU MANDAT	19
NOMBRE DE PLAINTES REÇUES DU PUBLIC TRAITÉES DANS LES LIMITES DU MANDAT	18
NOMBRE DE RENCONTRES AVEC DES GROUPES DE DIRIGEANTS OU D'EMPLOYÉS	51

La commissaire a mené d'autres projets au cours de l'exercice, dont une nouvelle capsule de formation en ligne sur l'information confidentielle à l'intention des employés. La commissaire a également mis en ligne un portail de déclaration et de suivi des situations constituant des conflits d'intérêts ou pouvant être perçues comme telles. Ce nouvel outil vise à instaurer une approche plus systématique en matière de déclaration et d'analyse des conflits d'intérêts potentiels. On a demandé à tous les gestionnaires de haut niveau et les adjoints de direction de produire une déclaration obligatoire au moyen du nouveau système; à la fin de mars 2020, 629 déclarations avaient été envoyées, ce qui représente un taux de réponse de 95 %. Pour tous les autres employés, une déclaration est uniquement requise s'il y a une situation constituant un conflit d'intérêts ou pouvant être perçue comme telle, même si ce n'est pas le cas. À la fin de l'exercice, 248 employés avaient produit une déclaration au moyen du nouveau système.

Conformité à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*

CBC/Radio-Canada utilise une stratégie axée sur les risques afin d'assurer la conformité aux articles 67 à 69 de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (2012). Dans le cadre des procédures en place, un chef de projet doit remplir une liste de vérification pour toutes les activités concrètes avant le début du projet. Cette liste précise la portée et la nature du projet, et constitue un outil officiel pour garantir l'examen de tous les dommages possibles sur l'environnement (amiante, hydrocarbures, moisissures, réservoirs de carburant, qualité de l'eau ou de l'air, etc.). Elle permet également de préciser toutes les mesures requises pour en réduire les effets au minimum.

Dans le cadre du processus énoncé ci-dessus, il a été déterminé qu'aucun projet réalisé durant l'exercice 2019-2020 ne causera de dommages importants du point de vue environnemental. Il faut noter que, par activité concrète, CBC/Radio-Canada entend, par exemple, la démolition d'un mur, le remplacement d'équipement ou des travaux d'excavation pour aménager un parc de stationnement, autrement dit, une activité qui n'est pas de l'entretien courant. Par conséquent, peindre un mur ou entretenir de l'équipement est considéré comme de l'entretien.

Rémunération des administrateurs

Le président du conseil d'administration et la présidente-directrice générale sont rémunérés conformément aux modalités du décret en vertu duquel ils sont nommés. La présidente-directrice générale touche un salaire annuel à titre de haute dirigeante de la Société, mais ne perçoit pas de rémunération additionnelle à titre d'administratrice. Le président du conseil reçoit une rémunération annuelle (entre 14 500 \$ et 17 100 \$) ainsi que des indemnités quotidiennes (entre 565 \$ et 665 \$) pour assister aux réunions, couvrir ses déplacements et remplir d'autres responsabilités de direction, d'analyse et de représentation. Les administrateurs n'ont droit qu'aux honoraires de participation à une seule réunion par jour (24 heures), même s'ils assistent à plus d'une réunion au cours de cette période.

RÉUNIONS		CONSEIL D'ADMINISTRATION	COMITÉ DE VÉRIFICATION	AUTRES COMITÉS
Réunions ordinaires	Participation en personne (incluant les réunions par vidéoconférence)	Pour les 6 premiers jours de réunion ordinaire : 2 000 \$/jour	Pour les 6 premiers jours de réunion ordinaire : 1 300 \$/jour pour les membres 1 550 \$ pour la présidente	Pour les 4 premiers jours de réunion ordinaire : 1 000 \$/jour pour les membres 1 250 \$ pour la présidente
		Par la suite : 625 \$/jour	Par la suite : 625 \$/jour	Par la suite : 625 \$/jour
	Participation par téléphone	625 \$/jour ou 312,50 \$/demi-journée	250 \$/jour	250 \$/jour
Réunions par vidéoconférence		250 \$/jour	250 \$/jour	250 \$/jour

Le résumé de la rémunération versée à nos administrateurs se trouve à la note 26, *Parties liées*, des états financiers consolidés annuels audités.

Conseil d'administration – Assiduité

En personne
 Vidéoconférence
 Conférence téléphonique

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	CONSEIL D'ADMINISTRATION			COMITÉ DE VÉRIFICATION			COMITÉS SUR LA RADIODIFFUSION			COMITÉ DES TECHNOLOGIES ET DES INFRASTRUCTURES			COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA GOUVERNANCE		
	En personne	Vidéoconférence	Conférence téléphonique	En personne	Vidéoconférence	Conférence téléphonique	En personne	Vidéoconférence	Conférence téléphonique	En personne	Vidéoconférence	Conférence téléphonique	En personne	Vidéoconférence	Conférence téléphonique
Nombre de réunions	5	1	3	3	1		2			4			2		
Michael Goldbloom	5/5	1/1	3/3				2/2								
Catherine Tait	5/5	1/1	2/3				2/2								
Guillaume Anioré	5/5	1/1	3/3				2/2			4/4					
Edward W. Boyd	5/5	1/1	3/3				2/2								
Harley Finkelstein	3/5	0/1	2/3				0/2			2/4					
Suzanne Guèvremont	5/5	1/1	3/3				2/2			4/4					
Rob Jeffery	5/5	1/1	3/3	3/3	1/1		2/2								
René Légère	5/5	1/1	2/3				2/2						2/2		
Jennifer Moore Rattray	5/5	1/1	1/3	3/3	1/1		2/2								
François R. Roy	4/5	1/1	2/3	2/3	1/1		1/2						2/2		
Sandra Singh	4/5	1/1	1/3	3/3	1/1		2/2						2/2		
Marie Wilson	5/5	1/1	3/3				2/2			4/4			2/2		



QUESTIONS COMPTABLES

Nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 mars 2020 ont été préparés conformément aux IFRS. Ils ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 18 juin 2020. Le compte rendu de notre situation financière et de notre résultat d'exploitation repose sur nos états financiers consolidés.

Nouveautés en matière de comptabilité

La nouvelle norme comptable IFRS 16 *Contrats de location* a été appliquée à nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 mars 2020.

Vous trouverez des renseignements sur cette norme comptable récemment adoptée à la note 3 des états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 mars 2020.

Principales estimations comptables et jugements importants

Les principales estimations comptables et les jugements importants sont présentés dans les notes pertinentes de nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 mars 2020. Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), la direction doit faire des estimations, formuler des hypothèses et porter des jugements qui ont une incidence sur la valeur des actifs et des passifs déclarés à la date des états financiers, ainsi que sur la valeur des revenus et des dépenses déclarés dans la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les principales estimations comptables et les jugements importants sont régulièrement présentés au comité de vérification et font l'objet de discussions avec ce dernier.

Transactions entre parties liées

Transactions avec des régimes de retraite à prestations définies

Comme il est indiqué à la note 15, nous avons versé des cotisations à titre d'employeur à nos régimes à prestations définies, auxquels nous avons également fourni des services de gestion et d'administration.



REVUE FINANCIÈRE

Contrôle interne

La Société utilise un programme de contrôle interne inspiré du cadre de travail élaboré par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission, qui prescrit des examens périodiques des principaux contrôles appliqués à l'information financière. Ce programme reflète les pratiques exemplaires de l'industrie afin de maintenir et de consolider les politiques et procédés nécessaires pour assurer la fiabilité de l'information financière produite et préserver les actifs de la Société.

Une équipe spécialisée procède sur une base régulière à l'examen et à l'évaluation des contrôles internes à l'égard de l'information financière en place. Le programme de contrôle interne a le soutien des auditeurs internes de la Société, qui procèdent à des audits et à des examens (dont certains portent sur les rapports financiers et les activités opérationnelles), déterminés par une stratégie axée sur les risques et approuvée au terme de discussions avec la direction de la Société et le comité de vérification.

En 2019-2020, la Société a évalué la conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles internes clés à l'égard de l'information financière. Cet exercice n'a mis au jour aucune faiblesse importante dans l'efficacité opérationnelle des contrôles internes, mais a dégagé des améliorations possibles. La direction a déjà défini un plan d'action pour procéder à ces améliorations. La Société profitera des occasions qui se présenteront en cours d'exercice pour poursuivre le renforcement des contrôles.

Le 1^{er} avril 2019, la Société a adopté la norme IFRS 16 *Contrats de location*. La Société a donc apporté des changements aux processus opérationnels touchés par cette norme et aux activités de contrôle connexes. Selon l'évaluation de la direction, aucun autre changement ayant une incidence significative sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière ou pouvant vraisemblablement avoir une telle incidence n'a été apporté au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2020.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés et tous les autres renseignements figurant dans ce rapport annuel relèvent de la direction et ils ont été examinés et approuvés par le conseil d'administration de la Société. Certains renseignements présentés dans ces états financiers consolidés sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, et tiennent compte de l'importance relative des opérations. Ces états financiers consolidés ont été préparés avec soin, selon les Normes internationales d'information financière. La direction estime que ces états financiers donnent une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société.

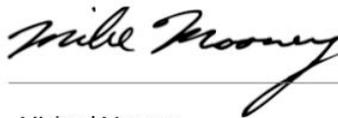
La direction de la Société tient des livres et des documents comptables, de même que des systèmes de contrôle et d'information à des fins de gestion financière et administrative, qui sont conçus pour fournir des renseignements financiers fiables et exacts en temps opportun. Les contrôles permettent de garantir raisonnablement que les biens sont protégés, que les ressources sont gérées avec économie et efficience en vue de la réalisation des objectifs de la Société, que les activités de la Société sont menées de façon efficace et que les opérations sont conformes aux dispositions applicables de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la partie III de la *Loi sur la radiodiffusion* et aux règlements administratifs de la Société.

Il incombe à l'auditeur interne de la Société d'évaluer les systèmes, les méthodes et les pratiques de la Société. Le vérificateur général du Canada effectue un audit indépendant des états financiers consolidés annuels et en fait un compte rendu au ministre du Patrimoine canadien.

Le comité de vérification du conseil d'administration, qui est composé d'administrateurs indépendants, revoit les états financiers consolidés ainsi que le rapport afférent du vérificateur général, et fait des recommandations au conseil d'administration à cet égard. Il supervise les activités d'audit interne et rencontre régulièrement la direction, l'auditeur interne et le vérificateur général pour discuter du processus d'établissement des rapports financiers ainsi que des questions concernant l'audit, la comptabilité et les rapports.



Catherine Tait
Présidente-directrice générale



Michael Mooney
Vice-président principal et chef de la direction financière par intérim

Ottawa, Canada
Le 18 juin 2020



Bureau du
vérificateur général
du Canada

Office of the
Auditor General
of Canada

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre du Patrimoine canadien

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société Radio-Canada et ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2020, l'état consolidé du résultat, et l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 mars 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations de la Société Radio-Canada dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : les dispositions pertinentes de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la partie III de la *Loi sur la radiodiffusion* ainsi que les règlements administratifs de la Société Radio-Canada.

À notre avis, les opérations de la Société Radio-Canada dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis, à l'exception du changement apporté à la méthode de comptabilisation des contrats de location expliqué à la note 3 afférente aux états financiers consolidés, les principes comptables des IFRS ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Responsabilités de la direction à l'égard de la conformité aux autorisations spécifiées

La direction est responsable de la conformité de la Société Radio-Canada aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité de la Société Radio-Canada à ces autorisations spécifiées.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour la vérificatrice générale du Canada,



Riowen Yves Abgrall, CPA, CA
Directeur principal

Ottawa, Canada
Le 18 juin 2020

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

2019-2020



TABLE DES MATIÈRES - ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE	66
ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT	67
ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL	67
ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	68
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE	69
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020	70
ACTIVITÉS ET CONTEXTE	70
1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	70
2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES	70
3. CHANGEMENTS NOUVEAUX ET FUTURS DE MÉTHODES COMPTABLES	78
ACTIFS ET PASSIFS	81
4. TRÉSORERIE	81
5. ACTIFS OBLIGATAIRES	81
6. BILLETS À RECEVOIR	81
7. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES	82
8. PROGRAMMATION	83
9. INVESTISSEMENT DANS UN CONTRAT DE LOCATION-FINANCEMENT	86
10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	87
11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	91
12. ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION	93
13. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER	94
14. PROVISIONS ET ÉVENTUALITÉS	95
15. PASSIF AU TITRE DES RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL	96
16. OBLIGATIONS FINANCIÈRES	107
17. OBLIGATIONS LOCATIVES	109
18. REVENUS DIFFÉRÉS ET AUTRES PASSIFS	111
REVENUS, DÉPENSES ET FLUX DE TRÉSORERIE	112
19. REVENUS	112
20. FINANCEMENT PUBLIC	117
21. CHARGES FINANCIÈRES	118
22. IMPÔT SUR LE REVENU	119
23. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE	121
AUTRES INFORMATIONS	122
24. INSTRUMENTS FINANCIERS	122
25. GESTION DU CAPITAL	128
26. PARTIES LIÉES	128
27. ENGAGEMENTS	131
28. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS	133

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

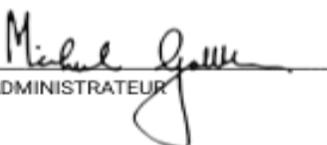
Au 31 mars

(en milliers de dollars canadiens)	NOTE	2020	2019
ACTIFS			
Courants			
Trésorerie	4,24	72 386	89 697
Actifs obligataires	5,24	85 680	163 092
Billets à recevoir	6	3 498	3 264
Créances clients et autres créances	7,24	138 398	142 387
Programmation	8	319 475	283 464
Charges payées d'avance		37 215	31 623
Investissement dans un contrat de location-financement	9	3 878	3 630
Instruments financiers dérivés	24	1 410	92
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	10	46	133
		661 986	717 382
Non-courants			
Immobilisations corporelles	10	797 997	773 289
Immobilisations incorporelles	11	24 861	21 935
Actifs au titre de droits d'utilisation	12	358 501	5 414
Actif au titre du régime de retraite	15	689 590	497 601
Billets à recevoir	6	27 855	31 352
Programmation	8	79 966	32 892
Investissement dans un contrat de location-financement	9	30 346	34 224
Charges différées		29 142	41 781
		2 038 258	1 438 488
TOTAL DES ACTIFS		2 700 244	2 155 870
PASSIFS			
Courants			
Créditeurs et charges à payer	13	115 968	119 257
Provisions	14	29 745	30 401
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	15	200 609	186 063
Passif de programmation	8	-	5 659
Obligations financières	16	34 607	33 552
Obligations locatives	17	18 296	583
Revenus différés et autres passifs	18	17 092	12 332
		416 317	387 847
Non-courants			
Revenus différés et autres passifs	18	36 715	10 584
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	15	234 492	245 606
Obligations financières	16	230 823	258 294
Obligations locatives	17	330 063	5 177
Financement des immobilisations différé	20	529 910	528 170
		1 362 003	1 047 831
TOTAL DES PASSIFS		1 778 320	1 435 678
CAPITAUX PROPRES			
Résultats non distribués		921 214	719 556
Total des capitaux propres attribuables à la Société		921 214	719 556
Participations ne donnant pas le contrôle		710	636
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		921 924	720 192
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES		2 700 244	2 155 870

Éventualités (NOTE 14) et engagements (NOTE 27)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION


ADMINISTRATEUR


ADMINISTRATEUR



ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	NOTE	Exercice terminé le 31 mars	
		2020	2019
REVENUS	19		
Publicité		253 754	248 752
Revenus d'abonnement		123 466	124 455
Autres revenus		116 310	105 833
Revenus financiers et produits de placements		10 883	11 106
		504 413	490 146
FINANCEMENT PUBLIC	20		
Crédit parlementaire pour les activités d'exploitation		1 098 114	1 097 822
Crédit parlementaire pour le fonds de roulement		4 000	4 000
Amortissement du financement des immobilisations différé		106 944	111 907
		1 209 058	1 213 729
DÉPENSES			
Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques		1 669 064	1 661 581
Coûts de transmission, distribution et collecte		58 989	61 511
Administration nationale		10 801	10 837
Charges financières	21	24 353	20 173
		1 763 207	1 754 102
Résultat net avant les autres gains et pertes		(49 736)	(50 227)
AUTRES GAINS ET PERTES			
Perte sur la sortie d'immobilisations corporelles et incorporelles	10,11	(9 368)	(4 220)
Résultat net de l'exercice		(59 104)	(54 447)
Résultat net attribuable :			
À la Société		(59 178)	(54 438)
Aux participations ne donnant pas le contrôle	2	74	(9)
		(59 104)	(54 447)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	NOTE	Exercice terminé le 31 mars	
		2020	2019
RÉSULTAT GLOBAL			
Résultat net de l'exercice		(59 104)	(54 447)
Autres éléments du résultat global - non reclassés ultérieurement dans le résultat net			
Réévaluations au titre des régimes de retraite à prestations définies	15	260 836	244 965
Total du résultat global de l'exercice		201 732	190 518
Total du résultat global attribuable :			
À la Société		201 658	190 527
Aux participations ne donnant pas le contrôle	2	74	(9)
		201 732	190 518

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	<i>NOTE</i>	Résultats non distribués et total des capitaux propres attribuables à la Société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 31 mars 2019		719 556	636	720 192
Variation de l'exercice				
Résultat net de l'exercice		(59 178)	74	(59 104)
Réévaluations au titre des régimes de retraite à prestations définies	15	260 836	-	260 836
Total du résultat global pour l'exercice		201 658	74	201 732
Solde au 31 mars 2020		921 214	710	921 924

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	<i>NOTE</i>	Résultats non distribués et total des capitaux propres attribuables à la Société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 31 mars 2018		529 029	645	529 674
Variation de l'exercice				
Résultat net de l'exercice		(54 438)	(9)	(54 447)
Réévaluations au titre des régimes de retraite à prestations définies	15	244 965	-	244 965
Total du résultat global pour l'exercice		190 527	(9)	190 518
Solde au 31 mars 2019		719 556	636	720 192

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.



ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	NOTE	Exercice terminé le 31 mars	
		2020	2019
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX			
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Résultats net de l'exercice		(59 104)	(54 447)
Ajustements :			
Perte sur la sortie d'immobilisations corporelles et incorporelles	10,11	9 368	4 220
Revenus financiers et produits de placements	19	(10 883)	(11 106)
Charges financières	21	24 353	20 173
Variation de la juste valeur des instruments financiers désignés comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	24	(1 318)	(92)
Amortissement	10,11,12	117 913	112 712
Variation des charges différées		12 639	(3 111)
Variation nette de l'actif de programmation	8	(46 375)	5 168
Amortissement du financement des immobilisations différé	20	(106 944)	(111 907)
Variation des revenus différés et autres passifs (non-courant)	18	27 146	(6 329)
Variation de l'actif du régime de retraite	15	(191 989)	(195 576)
Variation des passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	15	256 615	229 605
Amortissement de la prime à l'émission d'actifs obligataires	5	336	977
Variations du fonds de roulement	23	(22 535)	61 779
		9 222	52 066
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Remboursement des obligations locatives	17	(32 346)	(555)
Remboursement des obligations financières	16	(25 786)	(25 432)
Intérêts payés		(24 282)	(19 269)
		(82 414)	(45 256)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Crédit parlementaire pour le financement des immobilisations	20	108 684	109 009
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	10,11	(146 433)	(143 617)
Acquisition d'actifs obligataires	5	(184 514)	(119 946)
Produit net de la vente d'immobilisations corporelles	10	246	14 452
Recouvrement d'actifs financiers	5,6,9	268 141	116 469
Intérêts reçus		9 757	10 542
		55 881	(13 091)
Variation de la trésorerie		(17 311)	(6 281)
Trésorerie, début de l'exercice		89 697	95 978
Trésorerie, fin de l'exercice		72 386	89 697

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

ACTIVITÉS ET CONTEXTE

La présente section contient une description des méthodes comptables de la Société s'appliquant à l'ensemble des états financiers. Toute méthode propre à une note y est décrite dans la note en question. Cette section présente également les nouvelles méthodes comptables et les modifications futures des méthodes et indique si elles sont en vigueur pour 2020 ou ultérieurement. Nous y expliquons les répercussions que ces changements devraient avoir sur la situation et les résultats financiers de la Société.

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

CBC/Radio-Canada (la Société, nous, nos, notre) a été constituée en vertu de la *Loi sur la radiodiffusion* de 1936. Société d'État fédérale domiciliée au Canada, la Société est un mandataire de Sa Majesté, et tous ses actifs et passifs sont ceux de l'État. Son siège social est situé au 181, rue Queen, Ottawa (Ontario) K1P 1K9. La Société rend compte de ses activités au Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien. Conformément au paragraphe 85(1.1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, elle n'est pas visée par certains articles des sections I à IV de la partie X de cette *Loi*.

À titre de diffuseur public national, nous offrons, dans les deux langues officielles, des services de radio, des services de télévision et des services numériques présentant une programmation principalement et typiquement canadienne, afin de refléter la globalité canadienne et de rendre compte de la diversité régionale du pays, à l'intention des auditoires nationaux et régionaux.

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés pour publication par le Conseil d'administration le 18 juin 2020.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

A. Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés ont été préparés sous le régime des Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptés par le Conseil des normes comptables du Canada. Nous avons appliqué uniformément les mêmes méthodes comptables à toutes les périodes considérées, comme si celles-ci avaient toujours été en vigueur, à l'exception de la norme IFRS 16 *Contrats de location*, entrée en vigueur le 1^{er} avril 2019. Se reporter à la note 3A pour plus de détails. Les présents états financiers consolidés ont été établis selon la méthode du coût historique, à l'exception des régimes de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi, qui font l'objet d'évaluations actuarielles.

Les montants sont exprimés en dollars canadiens, notre monnaie fonctionnelle, et arrondis au millier de dollars le plus proche, sauf indication contraire.

Changement de présentation

À compter de cette année, le format de l'État consolidé de la situation financière a été modifié pour mieux refléter la liquidité de nos actifs financiers à court terme. Ainsi, les postes « Actifs obligataires » et « Billets à recevoir » sont maintenant présentés avant le poste « Créances clients et autres créances ».

De plus, l'État consolidé de la situation financière et l'État consolidé des flux de trésorerie ont été simplifiés afin d'améliorer la clarté et la pertinence des états financiers consolidés. Les postes « Dette obligataire » et « Effets à payer » ont été combinés en un seul poste appelé « Obligations financières ». Plus de renseignements sont donnés à la note 16.

En outre, les postes liés au recouvrement d'actifs obligataires, des billets à recevoir et de créances au titre de contrats de location-financement ont été regroupés au nouveau poste « Recouvrement d'actifs financiers » de l'État consolidé des flux de trésorerie. Par conséquent, pour l'exercice terminé le 31 mars 2019, des montants respectifs de 109,8 millions de dollars, de 3,4 millions de dollars et de 3,2 millions de dollars au titre du recouvrement d'actifs obligataires, des billets à recevoir et de créances au titre de contrats de location-financement sont regroupés au poste « Recouvrement d'actifs financiers » pour un total de 116,5 millions de dollars.

B. Faits saillants de l'exercice courant

Adoption de la norme IFRS 16 *Contrats de location*

Nous avons adopté la norme IFRS 16 *Contrats de location* (IFRS 16) le 1^{er} avril 2019 selon la méthode rétrospective modifiée en vertu de laquelle les informations comparatives ne sont pas retraitées et continuent d'être comptabilisées selon la norme IAS 17 et les interprétations afférentes.

L'adoption d'IFRS 16 engendre des répercussions importantes sur les états financiers consolidés qui se traduisent par :

- une hausse importante :
 - des actifs non-courants puisque nous reconnaissons désormais comme des actifs au titre de droits d'utilisation des contrats de location antérieurement comptabilisés comme des contrats de location simple en vertu d'IAS 17; et
 - des passifs courants et non-courants du fait que tout paiement au titre d'un contrat de location est comptabilisé en tant que passif financier (« obligation locative »), soit une obligation d'effectuer des paiements de loyer futurs;
- des répercussions sur le calendrier et la présentation des charges locatives dans nos résultats consolidés;
- l'adoption d'une nouvelle terminologie en vertu d'IFRS 16. Nous utilisons maintenant les termes « actif au titre de droits d'utilisation » et « obligation locative » qui sont présentés de manière distincte dans l'État consolidé de la situation financière; et
- la communication d'informations additionnelles sur la nature de nos contrats de location. Se reporter aux notes 12 et 17 pour de plus amples renseignements.

Se reporter à la note 3 A des présents états financiers consolidés pour des précisions.

Nouvelle entente concernant *Hockey Night in Canada* (HNIC)

Une nouvelle entente a été conclue cette année avec Rogers Communications Inc. (Rogers) pour la diffusion des matchs de hockey du samedi soir et des séries éliminatoires à l'émission *HNIC*. En vertu de cette entente de sept ans, nous avons acquis de Rogers une licence pour la diffusion des matchs de hockey et devons, en contrepartie, accorder à Rogers du temps d'antenne pour générer des revenus publicitaires et lui permettre d'utiliser certaines marques de commerce. Plus de renseignements sont donnés à la note 8.

Constatation d'un actif au titre du droit d'utilisation et d'une obligation locative pour la nouvelle Maison de Radio-Canada (MRC)

Durant l'exercice, le groupe Broccolini a substantiellement achevé la construction de l'immeuble de la nouvelle MRC et nous avons commencé à louer les locaux. Nous avons donc comptabilisé un actif de 206,4 millions de dollars et une obligation locative de 187,0 millions de dollars sur les 30 ans du bail signé avec le groupe Broccolini après avoir effectué un prépaiement de 10,0 millions de dollars.

Pandémie de COVID-19

La pandémie de COVID-19 a eu une incidence sur un certain nombre de données financières et sur les estimations et les jugements connexes contenus dans nos états financiers. Nous avons revu l'État de la situation financière au 31 mars 2020 et l'État du résultat de l'exercice terminé à cette date afin de tenir compte des effets connus de la pandémie. Les secteurs les plus touchés et les conséquences constatées sont les suivants :

Actifs de programmation

La pandémie nous a obligés à reporter ou à annuler certaines de nos activités de programmation. Les annulations ont donné lieu à des sorties du bilan totalisant 3,1 millions de dollars, tandis que les reports, comme celui des Jeux Olympiques d'été de Tokyo de 2020 à 2021, ont entraîné la reclassification de certains droits de programmation de courants à non-courants.

Vente de publicité et créances clients

Les ententes conclues avec de grandes agences constituent notre principale source de revenus publicitaires. Le marché mondial de la publicité, étroitement lié à l'activité macroéconomique, souffrira du ralentissement économique résultant de la pandémie de COVID-19. La direction suit de près les cotes de crédit des grandes agences de publicité. En date des présents états financiers, aucun changement significatif n'avait été apporté au risque de crédit, et par conséquent aux pertes de crédit attendues (PCA).

Juste valeur des actifs du régime

Les marchés boursiers internationaux présentent une faiblesse et une volatilité notables depuis le début de la pandémie. Un ralentissement économique soutenu pourrait se répercuter sur nos hypothèses actuarielles et sur l'évaluation du régime de retraite. En date des présents états financiers, aucun changement significatif n'avait été apporté aux hypothèses actuarielles, et la situation nette du régime de retraite n'était pas compromise.

C. Base de préparation

La présente section comprend les méthodes comptables qui se rapportent à la base de préparation et qui sont appliquées à l'ensemble de nos états financiers consolidés. Elle décrit également les estimations et les jugements importants faits par la direction au cours de l'application des méthodes comptables, de même que leur incidence sur les montants comptabilisés à ces états. Les estimations et les jugements importants pourraient avoir un effet notable sur l'information financière, puisque d'importantes variations pourraient survenir selon les critères et les hypothèses retenus. Toute méthode applicable à une note afférente aux états financiers y est décrite dans la note en question, ainsi que les estimations et les jugements qui s'y rapportent.

i) Principes de consolidation

MÉTHODES COMPTABLES

ESTIMATIONS ET
JUGEMENTS
COMPTABLES
IMPORTANTES

Nous intégrons dans nos états financiers ceux de notre filiale (Documentary Channel, ou « *documentary* ») et de nos entités structurées (la Fiducie du Centre canadien de radiodiffusion et la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada) à partir de la date à laquelle nous exerçons un contrôle sur elles. La filiale et les entités structurées sont des entités sous notre contrôle continu lorsque les critères suivants sont remplis :

- nous détenons le pouvoir sur l'entité émettrice du fait que nous avons le droit de diriger les activités pertinentes de l'entité émettrice;
- nous sommes exposés ou avons droit aux rendements variables en raison de nos liens avec l'entité émettrice; et
- nous avons la capacité d'exercer notre pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant des rendements de cette dernière.

Nous consolidons la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada et la Fiducie du Centre canadien de radiodiffusion, puisque nous considérons que nous contrôlons ces entités émettrices, conformément à la définition du contrôle donnée dans IFRS 10 *États financiers consolidés*.

La filiale et les entités structurées appliquent des méthodes comptables compatibles avec les nôtres. Les transactions, soldes, revenus et dépenses interentreprises sont intégralement éliminés au moment de la consolidation. Les changements dans notre participation dans la filiale qui n'aboutissent pas à une perte du contrôle sont comptabilisés comme des transactions portant sur des capitaux propres.

Informations sur notre filiale et nos entités structurées

Filiale

Notre filiale canadienne est *documentary* :

documentary

Participation	2020 : 82 % / 2019 : 82 %
Activité principale	Service de télévision spécialisé dans la diffusion de documentaires
Critères de contrôle remplis	Participation majoritaire et engagement dans les travaux du conseil d'administration de <i>documentary</i> et de ses sous-comités.

Étant donné que l'exercice de *documentary* se termine le 31 août, des états financiers supplémentaires correspondant à notre période de présentation de l'information financière sont préparés à des fins de consolidation.

Aucune restriction importante n'est imposée à notre capacité d'accéder aux actifs de *documentary* ou de les utiliser, et de régler les passifs de cette filiale. Plus particulièrement, nous ou notre filiale ne sommes assujettis à aucune restriction importante en ce qui concerne le transfert de fonds aux investisseurs.

Entités structurées consolidées

Nous avons deux entités structurées, à savoir :

La Fiducie du Centre canadien de radiodiffusion (la « FCCR ») – Pour financer la construction du Centre canadien de radiodiffusion (l'immeuble), la FCCR a émis, le 30 janvier 1997, des obligations pour une valeur de 400 millions de dollars, qui viennent à échéance en mai 2027 et sont garanties par les loyers que nous lui versons pour les locaux occupés par notre personnel. Le loyer comprend le capital et les intérêts sur les obligations, tous les autres paiements sur les obligations, ainsi que la totalité des dépenses d'exploitation et du passif de la FCCR. La FCCR est :

- un preneur, du fait qu'elle loue, en vertu d'un contrat de location à long terme passé avec nous, le terrain sur lequel l'immeuble est érigé à Toronto en contrepartie d'un loyer de un dollar versé le 1^{er} octobre 1988; et
- un bailleur, du fait du contrat de sous-location à long terme de l'immeuble passé avec nous.

Nous offrons aussi en garantie de la dette obligataire les loyers que nous versons à la FCCR pour les locaux occupés. Plus de renseignements sont donnés à la note 16.

Fiducie du Centre canadien de radiodiffusion

Nature de la fiducie	Fiducie caritative
Critère de contrôle remplis	Entité créée pour une activité précise et bien définie, à savoir la location-financement en notre nom, alors que la direction détient les pouvoirs décisionnels finaux sur les activités pertinentes.
Autres informations	Exercice terminé le 31 mars

La Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada – En 2003, nous avons vendu deux parcelles de terrain à Ontrea Inc. en contrepartie de deux billets à recevoir. La Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada a été créée en 2009 et a pour mission d'acquiescer notre participation dans les billets à recevoir.

Par l'intermédiaire de la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada, nous détenons deux billets à recevoir et un investissement dans un contrat de location-financement par suite de transactions de vente et de location de parcelles de terrain. Ces créances sont données, à hauteur de leur valeur comptable totale, en garantie de nos emprunts par voie d'effets à payer. Un complément d'information est présenté aux notes 6, 9 et 16.

Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada

Nature de la fiducie	Fiducie caritative
Critère de contrôle remplis	Nous assumons la majeure partie des risques associés au recouvrement des créances de la Fiducie en raison de la garantie que nous avons fournie. Entité créée pour une activité précise et bien définie, à savoir la monétisation des créances à long terme dans le cadre du plan de redressement mis en œuvre pour gérer les déficits budgétaires de 2009-2010. Un accord contractuel préétabli nous confère la majorité des pouvoirs décisionnels sur ses activités pertinentes nous exposant à des rendements variables.
Autres informations	Exercice terminé le 31 décembre États financiers supplémentaires préparés à des fins de consolidation

Nous ne détenons aucune participation dans des partenariats ou des entités structurées non consolidées.

Nous n'avons fourni aucun soutien, financier ou autre, à nos entités structurées consolidées pendant l'exercice, et ne comptons pas présentement le faire.

ii) Dépenses d'exploitation

Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques

Les coûts rattachés aux services de télévision, de radio et des services numériques sont comptabilisés aux dépenses lorsqu'ils sont encourus ou amortis et comprennent tous les coûts liés à la production des émissions, y compris les dépenses directes, les frais administratifs et ceux des services, ainsi que les coûts liés à la main-d'œuvre et aux installations techniques. Une partie de nos dépenses indirectes qui sont attribuables au coût de la production d'émissions est également incluse dans les coûts de programmation correspondants, comme les services fournis par les départements de Personnes et culture, de Finances et administration, et d'Infrastructure et services technologiques médias (ISTM), ainsi qu'une portion de l'amortissement. Les coûts des services de télévision, de radio et des services numériques englobent aussi les autres activités associées à la programmation comme les ventes et le marketing, le merchandising et les communications.

Coûts de transmission, distribution et collecte

Les coûts de transmission, distribution et collecte sont comptabilisés aux dépenses lorsqu'ils sont encourus et comprennent tous les coûts liés à la diffusion de nos émissions, y compris les dépenses directes, les frais administratifs et ceux des services, ainsi que les coûts liés à la main-d'œuvre technique. Une partie de nos dépenses indirectes qui sont attribuables au coût de transmission et de distribution est également incluse dans les coûts de programmation correspondants, comme les services fournis par les départements de Personnes et culture, de Finances et administration, et d'ISTM, ainsi qu'une portion de l'amortissement.

iii) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour vendre un actif, ou payé pour transférer un passif, dans le cadre d'une transaction normale entre les intervenants du marché, à la date d'évaluation, que ce prix soit directement observable ou estimé selon une autre technique d'évaluation. Aux fins de la présentation de l'information financière, les évaluations de la juste valeur sont classées au niveau 1, 2 ou 3 d'une hiérarchie des justes valeurs, selon que les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur sont observables ou non, et selon leur importance. La hiérarchie des justes valeurs que nous appliquons classe par ordre d'importance les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur.

Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

Niveau 1 – Évaluations de la juste valeur fondées sur des cours (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 – Évaluations de la juste valeur fondées sur des données d'entrée qui sont directement observables (comme les cours) ou indirectement observables (c.-à-d. obtenues à partir des cours), autres que les données d'entrée de niveau 1.

Niveau 3 – Évaluations de la juste valeur établies au moyen de techniques qui évaluent la juste valeur à partir de données du marché non observables et importantes pour la juste valeur prise dans son ensemble.

iv) Dépréciations d'actifs

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, nous examinons les valeurs comptables de nos immobilisations corporelles et incorporelles, de nos actifs au titre de droits d'utilisation, ainsi que de nos actifs de programmation à l'échelle de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) pour déterminer s'il existe un indice quelconque de dépréciation. Aux fins des tests de dépréciation, l'UGT est le plus petit groupe d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Les actifs sont soumis à un test de dépréciation à l'échelle de l'UGT lorsqu'ils ne peuvent être testés individuellement.

Les actifs qui ne sont pas encore prêts à être utilisés sont soumis à un test de dépréciation à chaque période de présentation de l'information financière, qu'il y ait un indice de dépréciation ou non.

Dans notre modèle d'affaires, aucun actif n'est considéré comme un actif qui génère des flux de trésorerie largement indépendants de ceux d'autres actifs et passifs. Tous les actifs participent plutôt à l'« exploitation d'un réseau de radiodiffusion », ce qui inclut les actifs immobiliers, les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles. L'exploitation d'un tel réseau est financée par des crédits parlementaires, par la publicité nationale et locale ainsi que par d'autres activités commerciales. Les flux de trésorerie globaux sont dictés par les exigences et les décisions en matière de politique publique. Ils correspondent au financement qui nous est octroyé pour l'ensemble de nos activités. S'il existe des indices qu'un actif ait pu se déprécier, sa valeur recouvrable est évaluée. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

v) Charges différées

Les charges différées ont principalement trait aux services payés d'avance, mais qui seront reçus plus de douze mois après la date de l'État consolidé de la situation financière.

vi) Licences réglementaires

Nous avons obtenu du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) des licences d'exploitation de tous nos services de télévision et de radio généralistes ainsi que de nos services spécialisés. En échange du privilège que constitue la détention de licences de radiodiffusion, nous sommes tenus d'honorer des obligations particulières imposées par la réglementation. Nous avons choisi de comptabiliser ces subventions non monétaires à leur valeur nominale, soit zéro.

vii) Principales méthodes comptables supplémentaires

Pour faciliter la lecture des présents états financiers consolidés, des méthodes comptables, estimations et jugements supplémentaires (autres que ceux qui sont indiqués à la note 2) sont exposés dans les notes, accompagnés de l'information financière pertinente. Ils sont recensés dans le tableau suivant à des fins de consultation :

POSTE COMPTABLE	PAGE	MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS	POSTE COMPTABLE	PAGE	MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS
Créances clients et autres créances (note 7)	82	✓	✓	Revenus différés et autres passifs (note 18)	111	✓	✓
Programmation (note 8)	83	✓	✓	Revenus (note 19)	112	✓	
Immobilisations corporelles (note 10)	87	✓	✓	Financement public (note 20)	117	✓	✓
Immobilisations incorporelles (note 11)	91	✓	✓	Charges financières (note 21)	118	✓	
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 12)	93	✓	✓	Impôt sur le revenu (note 22)	119	✓	✓
Créditeurs et charges à payer (note 13)	94	✓		Instruments financiers (note 24)	122	✓	
Provisions (note 14)	95	✓	✓	Parties liées (note 26)	128	✓	
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel (note 15)	96	✓	✓	Engagements (note 27)	131	✓	✓
Obligations locatives (note 17)	109	✓	✓				

3. CHANGEMENTS NOUVEAUX ET FUTURS DE MÉTHODES COMPTABLES

A. Adoption de normes internationales d'information financière nouvelles et révisées

Nous avons adopté les nouvelles prises de position suivantes publiées par l'IASB ou par l'IFRS Interpretations Committee, et les avons appliquées le 1^{er} avril 2019 :

IFRS 16 Contrats de location

Le 1^{er} avril 2019, nous avons adopté la norme IFRS 16, qui remplace IAS 17 *Contrats de location* et les interprétations afférentes et précise la manière de comptabiliser, d'évaluer, de présenter les contrats de location et de fournir des informations à leur sujet. La nouvelle norme IFRS 16 abolit la distinction entre les contrats de location-financement et les contrats de location simple du point de vue du preneur et introduit les notions d'actif au titre du droit d'utilisation et d'obligation locative à la date de prise d'effet du contrat de location dans tous les cas, sauf pour les contrats de location de courte durée ou de faible valeur. Les exigences de comptabilisation du point de vue du bailleur sont demeurées en grande partie inchangées.

Nous avons adopté la méthode d'application rétrospective modifiée en vertu de laquelle les informations comparatives ne sont pas retraitées et continuent d'être comptabilisées selon la norme IAS 17 *Contrats de location* et l'interprétation IFRIC 4 *Déterminer si un accord contient un contrat de location*. Lors de la transition, les obligations locatives ont été évaluées à la valeur résiduelle des paiements de loyer futurs, actualisée au taux d'emprunt marginal hypothétique au 1^{er} avril 2019. Les actifs au titre de droits d'utilisation afférents sont évalués à la valeur de l'obligation locative au 1^{er} avril 2019, ce qui dispense d'effectuer un ajustement du solde d'ouverture des résultats non distribués.

Pour la période de transition, nous avons choisi d'appliquer de manière uniforme les méthodes de simplification décrites ci-dessous à l'ensemble de nos contrats de location :

- Nous n'avons pas réévalué si des contrats échus ou en vigueur classés en tant que contrats de location en vertu d'IAS 17 et d'IFRIC 4 constituent un contrat de location ou renferment une composante locative en vertu d'IFRS 16.
- Nous avons utilisé de l'information a posteriori pour déterminer la durée des contrats de location qui contiennent des options de prolongation ou de résiliation.
- Nous n'avons pas inscrit au bilan un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative pour les contrats de location qui arrivent à échéance dans les 12 mois suivant la date de première application de la norme IFRS 16.
- Nous nous sommes appuyés sur l'évaluation que nous avons faite de nos contrats de location en vertu d'IAS 37 *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* pour déterminer si des contrats sont déficitaires au lieu d'effectuer un test de dépréciation.
- Nous avons exclu les coûts directs initiaux de l'évaluation de l'actif au titre du droit d'utilisation à la date de première application.

Nous avons aussi décidé de recourir aux méthodes de simplification suivantes pour l'application initiale d'IFRS 16 et subséquemment :

- Nous ne constatons pas d'actif au titre du droit d'utilisation ni d'obligation locative pour les contrats de location à court terme, dont la durée est de 12 mois ou moins.
- Nous ne constatons pas d'actif au titre du droit d'utilisation ni d'obligation locative pour les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur (soit une valeur inférieure à 5 000 dollars comme déterminée par la Société).



Description des changements apportés aux politiques comptables

i) Contrats de location pour lesquels nous sommes le preneur – Changements importants et mesures de simplification

(a) Contrats de location auparavant classés à titre de contrats de location simple en vertu d'IAS 17

Le principal changement résultant de l'adoption d'IFRS 16 est la constatation au bilan d'actifs au titre de droits d'utilisation liés à tous les contrats de location dans lesquels nous sommes le preneur, et d'un passif au titre des obligations locatives. Nous avons par conséquent modifié notre méthode de comptabilisation des contrats de location, qui est décrite de manière détaillée aux notes 12 et 17. De plus, les détails des méthodes comptables en vertu d'IAS 17 et d'IFRIC 4, qui ont été appliquées durant la période comparative, continuent de figurer aux notes 12 et 17 si elles diffèrent d'IFRS 16.

Pour déterminer si des accords contenaient un contrat de location, plusieurs jugements et estimations ont été nécessaires pour, entre autres, établir la durée du contrat, le taux d'emprunt marginal hypothétique ainsi que le prix de vente spécifique des biens sous-jacents de la composante locative et de la composante non locative.

(b) Contrats de location auparavant classés à titre de contrats de location-financement en vertu d'IAS 17

Les valeurs comptables de contrats de location classés comme contrats de location-financement en vertu d'IAS 17 sont présentées en tant qu'actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives courantes et non-courantes.

ii) Contrats de location pour lesquels nous sommes le bailleur

Nous n'avons apporté aucun ajustement lors de la transition à la comptabilisation des contrats de location où nous sommes le bailleur.

iii) Transactions de cession-bail

En vertu d'IFRS 16, nous continuons de comptabiliser la transaction de cession-bail relative à l'ancienne MRC comme telle. Le 27 juillet 2017, nous avons vendu l'ancienne MRC et la partie ouest du lot au Groupe Mach. Nous occupons actuellement l'ancien immeuble à titre de locataires du Groupe Mach, et cet arrangement sera en vigueur jusqu'à ce que la nouvelle MRC puisse accueillir tous les employés. Nous avons donc constaté un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative pour cette transaction de cession-bail le 1^{er} avril 2019.

Incidence financière de l'application d'IFRS 16

L'adoption d'IFRS 16 a donné lieu à la constatation de 153,8 millions de dollars d'actifs au titre de droits d'utilisation et de 159,1 millions de dollars d'obligations locatives au 1^{er} avril 2019, comme le montre le tableau suivant. La différence entre l'actif au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives comptabilisés est due à l'inclusion des soldes au titre des incitatifs à la location et des loyers payés d'avance dans les actifs au titre de droits d'utilisation lors de la transition à IFRS 16.

Contrats de location dans l'état de la situation financière	Au 1 ^{er} avril 2019
Actifs non-courants	
Actifs au titre de droits d'utilisation – Terrain	2 290
Actifs au titre de droits d'utilisation – Immeubles	130 618
Actifs au titre de droits d'utilisation – Équipement technique	20 873
Total	153 781
Passifs	
Passifs courants – Obligations locatives	12 359
Passifs non-courants – Obligations locatives	146 733
Total	159 092

Nous avons évalué nos obligations locatives à la valeur actualisée des paiements de loyer, que nous avons déterminée selon un taux d'emprunt marginal hypothétique au 1^{er} avril 2019. Le taux moyen pondéré appliqué s'est chiffré à 2,45 %. Voici le rapprochement entre nos obligations au titre de contrats de location simple à la fin de l'exercice 2018-2019 et les obligations locatives à l'ouverture de l'exercice constatées au 1^{er} avril 2019 consécutivement à la date de première application d'IFRS 16 :

	Au 1^{er} avril 2019
Engagements découlant de contrats de location simple divulgués au 31 mars 2019	786 388
Moins: Composantes non locatives	(423 430)
Moins: Hors du champ d'application à la date d'entrée en vigueur	(283 939)
Plus: Ajustements pour options de renouvellement dont on a la certitude raisonnable qu'elles seront exercées	109 146
Plus: Contrats en dessous du seuil de divulgation des engagements, mais dans le champ d'application à la date d'entrée en vigueur	12 856
Plus : Loyers minimaux à verser en vertu d'un contrat de location-financement au 31 mars 2019	2 186
Obligations locatives brutes au 1^{er} avril 2019	203 207
Moins: Actualisation	(38 340)
Obligations locatives au 1^{er} avril 2019	164 867
Moins : Valeur actualisée des obligations locatives au titre d'un contrat de location-financement au 31 mars 2019	(5 762)
Obligations locatives additionnelles découlant de la première application de la norme IFRS 16 au 1^{er} avril 2019	159 105

Les répercussions de l'adoption d'IFRS 16 sont expliquées aux notes 12, 17, 23 et 24.

B. Changements futurs de méthodes comptables

En date du présent rapport, on prévoit qu'aucune nouvelle norme ou modification émanant de l'IASB n'aura d'incidence majeure sur nos états financiers consolidés.



ACTIFS ET PASSIFS

La présente section contient une description des actifs que nous utilisons pour remplir notre mandat et les passifs qui en découlent. Les pages qui suivent contiennent des notes sur le fonds de roulement, l'actif et le passif non-courants, les provisions et les régimes de retraite.

4. TRÉSORERIE

	31 mars 2020	31 mars 2019
Fonds en caisse	671	539
Soldes bancaires	71 715	89 158
Total de la trésorerie	72 386	89 697

Les revenus d'intérêts provenant des soldes bancaires et inclus dans les revenus financiers et les produits de placements totalisaient 3,8 millions de dollars pour l'exercice (3,5 millions de dollars en 2019).

5. ACTIFS OBLIGATAIRES

Nous détenons des obligations hypothécaires du Canada afin de financer nos engagements futurs. Ces investissements ont été faits en utilisant principalement le produit reçu de la vente de notre participation dans Sirius XM Canada Holdings Inc. et de la vente du site actuel de l'ancienne MRC.

Tous nos actifs obligataires sont assortis d'une échéance contractuelle de moins d'une année et totalisaient une valeur comptable de 85,7 millions de dollars au 31 mars 2020 (163,1 millions de dollars au 31 mars 2019).

Les revenus d'intérêts liés aux actifs obligataires inclus dans les revenus de l'exercice courant et comptabilisés comme des produits financiers s'élevaient à 1,7 million de dollars (2,2 millions de dollars en mars 2019).

La diminution de la valeur des actifs obligataires comparativement à l'exercice précédent est surtout attribuable au remboursement de certaines de nos obligations venues à échéance en juin 2019.

6. BILLETS À RECEVOIR

Par l'intermédiaire de la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada, une entité structurée, nous détenons, au 31 mars 2020, deux billets à recevoir pour des terrains vendus. Ces billets, qui viennent à échéance en mai 2027, portent un taux d'intérêt annuel fixe de 7,15 % et font l'objet de paiements confondus mensuels égaux, le mois écoulé.

Les billets ont une valeur comptable de 31,4 millions de dollars (34,6 millions de dollars au 31 mars 2019) et sont donnés, à hauteur de leur valeur comptable totale, en garantie de nos emprunts par voie d'effets à payer.

Les échéances contractuelles selon la valeur comptable des billets à recevoir se présentent comme suit :

	31 mars 2020	31 mars 2019
Moins d'un an	3 498	3 264
Plus d'un an mais avant cinq ans	16 704	15 589
Plus de cinq ans	11 151	15 763
Total	31 353	34 616

Les intérêts inclus dans les revenus de l'exercice courant et comptabilisés comme des revenus financiers s'élevaient à 2,2 millions de dollars (2,4 millions de dollars en 2019).

7. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

Les créances clients et autres créances représentent les montants que nous nous attendons à récupérer d'autres parties. Nos créances clients et autres créances sont essentiellement liées à la vente d'annonces publicitaires et d'abonnements.

MÉTHODES COMPTABLES

Les créances clients et autres créances sont comptabilisées initialement à la juste valeur et, par la suite, évaluées au coût amorti diminué d'une provision pour créances douteuses. Nous comptabilisons une provision pour créances douteuses, évaluée selon les pertes de crédit attendues sur la durée de vie de l'actif, selon la note 24 *Instruments financiers*.

Avant d'accepter tout nouveau client publicitaire, nous réalisons une évaluation du crédit. Nous pouvons avoir recours à une agence externe d'évaluation de la solvabilité pour déterminer la qualité du crédit du client potentiel et le plafond de crédit qui lui sera fixé.

Les plafonds de crédit et les cotes de solvabilité des clients sont revus au moins tous les ans pour déterminer s'il y a lieu de les modifier. De plus, nous assurons un suivi pendant l'année pour déceler toute indication de la détérioration de la qualité du crédit de nos clients.

Les créances irrécouvrables sont sorties de l'État de la situation financière en contrepartie d'une provision pour créances douteuses. Les montants de créances sorties qui sont recouvrées subséquemment sont crédités à l'État consolidé du résultat, au poste « Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques ».

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

La détermination du moment où nous ne pouvons plus raisonnablement espérer recouvrer une partie des sommes dues fait appel au jugement.

Informations supplémentaires

	31 mars 2020	31 mars 2019
Créances clients	125 639	129 607
Provision pour créances douteuses	(384)	(506)
Autres	13 143	13 286
	138 398	142 387

Les créances clients sont exposées au risque de crédit (voir la note 24 B).

8. PROGRAMMATION

La programmation comprend les émissions nécessitant notre participation pendant la production et les droits acquis pour la diffusion de matériel de programmation.

MÉTHODES COMPTABLES

La programmation achevée et en cours de production (à l'exclusion des droits de diffusion acquis) est comptabilisée, sur une base individuelle, au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulatives. Le coût comprend le coût des matières et des services, ainsi que la quote-part de la main-d'œuvre et des autres dépenses directes imputables à la programmation. Une partie de nos dépenses indirectes qui sont attribuables au coût de la production d'émissions est également incluse dans les coûts de programmation correspondants, comme les services fournis par les départements de Personnes et culture, de Finances et administration, et d'Infrastructure et services technologiques médias (ISTM), ainsi qu'une portion de l'amortissement.

La programmation comprend les émissions produites avec notre participation (émissions non acquises) et les droits achetés auprès de tiers (émissions acquises).

Les paiements effectués selon les modalités des conventions d'achat de droits de diffusion sont constatés comme programmation dans les actifs courants ou les actifs non-courants. Les émissions non acquises sont habituellement comptabilisées dans les actifs courants étant donné qu'elles sont disponibles pour diffusion dès qu'elles sont achevées, à moins d'indication contraire. Les conventions d'achat de droits de diffusion sont comptabilisées comme programmation dans les actifs courants si les droits de diffusion peuvent être exercés dans les douze mois suivants, et comme programmation dans les actifs non-courants si ces droits ne peuvent être exercés qu'après douze mois. La programmation comptabilisée dans les actifs non-courants est virée dans la programmation comptabilisée dans les actifs courants dès qu'elle est censée être diffusée dans les douze mois suivants.

Les coûts de la programmation sont constatés dans les coûts des services de télévision, de radio et des services numériques à l'État consolidé du résultat, selon le plan d'amortissement présenté dans cette section, ou lorsque ces coûts sont jugés non recouvrables.

Les coûts de la programmation sont amortis selon le plan d'amortissement ci-dessous, qui repose sur l'utilisation prévue. Nous examinons l'utilisation que nous prévoyons faire de notre programmation à la fin de chaque exercice en prenant en considération les contrats de programmation, l'expérience passée des auditoires et les plans de télédiffusion futurs.

Les coûts de la programmation qui ne sont pas considérés comme recouvrables sont sortis de l'État consolidé de la situation financière et constatés dans l'État consolidé du résultat comme coûts des services de télévision, de radio et des services numériques.

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

Nous devons déterminer un taux d'amortissement approprié pour chaque catégorie de programmation. L'utilisation que la direction prévoit faire de chaque catégorie de programmation est fonction des contrats de programmation, de l'expérience de diffusion, de l'expérience passée des auditoires et des plans de télédiffusion futurs lors de l'établissement du plan d'amortissement pour la programmation.

De nombreuses incertitudes entourent l'estimation de l'utilisation prévisible des actifs de programmation, surtout celles qui sont inhérentes aux hypothèses sur les habitudes d'écoute et de consommation des auditoires. La direction examine périodiquement les taux d'amortissement.

Des changements dans les hypothèses pourraient donner lieu à des ajustements des montants comptabilisés à l'État consolidé de la situation financière et à l'État consolidé du résultat.

Nous avons estimé la valeur de la contrepartie non monétaire de la sous-licence obtenue de Rogers pour la diffusion de *Hockey Night in Canada* pour la durée restante de l'entente. De plus amples renseignements se trouvent à la note 8 B.

Plan d'amortissement

Dans le cas de nos émissions de télévision généraliste comportant plusieurs diffusions, la direction utilise les paramètres de constatation suivants :

CATÉGORIE	DESCRIPTION	CONSTATATION DES DÉPENSES PAR DIFFUSION	
		Taux pour CBC	Taux pour Radio-Canada
Films	Tous les genres de films	60 % / 40 %	30 % / 25 % / 25 % / 20 %
Séries	Séries dramatiques en cours (à l'exclusion des séries à créneau fixe ¹)	70 % / 20 % / 10 %	90 % / 10 %
	Séries humoristiques en cours (à l'exclusion des séries à créneau fixe ¹)	75 % / 25 %	70 % / 30 %
	Émissions spéciales, mini séries et longs métrages pour la télévision	70 % / 30 %	70 % / 30 %
	Émissions d'animations	70 % / 30 %	70 % / 30 %
Émissions factuelles	Émissions factuelles, émissions éducatives informelles et jeux-questionnaires (à l'exclusion des séries à créneau fixe ¹)	80 % / 20 %	70 % / 30 %
Documentaires	Documentaires indépendants	50 % / 30 % / 20 %	100 %
	Séries documentaires	50 % / 30 % / 20 %	70 % / 30 %
Arts, musique et variétés	Émissions d'arts, de musique et de variétés et émissions humoristiques spéciales	70 % / 30 %	65 % / 35 %
	Émissions humoristiques à sketches (à l'exclusion des séries à créneau fixe ¹)	50 % / 30 % / 20 %	70 % / 30 %
Émissions pour jeunes	Émissions dramatiques pour jeunes et enfants	Uniformément entre chaque diffusion jusqu'à un maximum de cinq diffusions	Uniformément entre chaque diffusion jusqu'à un maximum de cinq diffusions
	Autres émissions pour jeunes		
	Émissions pour enfants – émissions d'animation et émissions préscolaires		
Émissions à créneau fixe ¹	Avec l'intention de passer dans le même créneau dès la 1re diffusion	Uniformément entre chaque diffusion jusqu'à un maximum de cinq diffusions	S. O.
Émissions à créneau fixe ¹	Avec l'intention de passer dans le même créneau après la 2 ^{ème} diffusion	50 % / 30 % / 20 %	S. O.
Programmation des chaînes spécialisées	Droits de diffusion pour les périodes allant jusqu'à 2 ans	70 % / 30 %	Uniformément sur la période du contrat
	Droits de diffusion pour les périodes de plus de 2 ans	50 % / 30 % / 20 %	jusqu'à un maximum de 3 années

S. O. - Sans objet

¹ Diffusion d'émissions de manière consécutive.

De plus, les coûts de la programmation numérique sont amortis en totalité dès que l'émission est disponible en ligne.



Pendant l'exercice, nous avons modifié les taux d'amortissement des catégories Films, Émissions factuelles et Documentaires. Ces changements sont le résultat d'une analyse des expériences de diffusion des émissions par genre, des cotes d'écoute et des plans de télédiffusion futurs de la direction. Aucun d'entre eux n'a eu d'incidence significative sur les estimations comptables pour l'exercice terminé le 31 mars 2020. Du fait de la nature des actifs de programmation et de la variabilité de la grille de programmation, il est impraticable d'estimer l'incidence de ces changements sur des périodes futures.

Informations supplémentaires

A. Programmation par catégorie

	31 mars 2020	31 mars 2019
Émissions achevées	178 875	143 227
Émissions en cours de production	100 712	89 414
Droits de diffusion des émissions disponibles pour diffusion au cours des douze prochains mois	39 888	50 823
	319 475	283 464
Droits de diffusion des émissions non disponibles pour diffusion au cours des douze prochains mois	79 966	32 892
	399 441	316 356

B. Variation de la programmation

	31 mars 2020	31 mars 2019
Solde d'ouverture	316 356	302 500
Acquisitions	1 198 534	1 116 210
Émissions diffusées	(1 115 449)	(1 102 354)
Solde à la fin de l'exercice	399 441	316 356

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020, les émissions diffusées comprennent des sorties au titre de la programmation de 7,9 millions de dollars (7,5 millions de dollars en 2019). Les sorties au titre de la programmation sont essentiellement le fait de projets abandonnés, d'émissions qui ne se prêtent pas à la télédiffusion, ou encore d'émissions pilotes qui ne donnent pas lieu à une série. Nous avons aussi comptabilisé au cours de l'année des sorties additionnelles de 3,1 millions de dollars en lien avec la pandémie de COVID-19. Se reporter à la note 2 B pour des précisions.

Au cours de l'exercice, nous avons conclu une nouvelle entente avec Rogers pour la poursuite de la diffusion des matchs de hockey du samedi soir et des séries éliminatoires à l'émission *Hockey Night in Canada*. En vertu de cette entente, nous avons acquis de Rogers une licence pour la diffusion des matchs de hockey et devons, en contrepartie, accorder à Rogers du temps d'antenne pour générer des revenus publicitaires et lui permettre d'utiliser certaines marques de commerce. Cette entente de sept ans est assortie d'une clause de résiliation facultative après la troisième année.

Comme aucune somme d'argent ne sera échangée, une estimation de la valeur de la licence de diffusion acquise pour sept ans a été établie et comptabilisée au poste « Programmation » dans nos états financiers consolidés. Une estimation des revenus différés correspondants a été portée au passif dans nos états financiers consolidés. Nous comptabiliserons ces éléments dans les revenus et dépenses sur la durée de sept ans de l'entente.

9. INVESTISSEMENT DANS UN CONTRAT DE LOCATION-FINANCEMENT

L'investissement dans un contrat de location-financement, qui est détenu par la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada, a trait à la location de deux terrains à Toronto. Le contrat porte un intérêt annuel implicite de 7,15 % et vient à échéance en mai 2027. Ces créances sont données, à hauteur de leur valeur comptable totale, en garantie de nos emprunts par voie d'effets à payer.

	Paiements minimaux à recevoir	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir	Paiements minimaux à recevoir	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir
	31 mars 2020		31 mars 2019	
Moins d'un an	6 050	5 825	6 050	5 825
Moins: produits financiers non gagnés	(2 172)	-	(2 420)	-
	3 878	5 825	3 630	5 825
Plus d'un an mais avant cinq ans	24 199	19 608	24 199	19 608
Plus de cinq ans	13 108	8 228	21 761	12 421
Moins : produits financiers non gagnés	(6 961)	-	(11 736)	-
	30 346	27 836	34 224	32 029
Total	34 224	33 661	37 854	37 854

Les intérêts inclus dans les revenus de l'exercice courant et comptabilisés comme des revenus financiers s'élevaient à 2,2 millions de dollars (2,5 millions de dollars en 2019).



10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

MÉTHODES COMPTABLES

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

Comptabilisation et évaluation

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé. Ce coût comprend des coûts directement attribuables à l'acquisition des éléments. Le coût des biens que nous avons construits comprend les matériaux, les frais de main-d'œuvre directe et les frais généraux qui s'y rapportent. Les montants inclus dans les projets d'immobilisations inachevés sont transférés, lorsque complétés, à la catégorie d'immobilisations corporelles appropriée.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire et les taux sont fondés sur leur durée d'utilité estimative, dès qu'elles sont prêtes à être utilisées aux fins prévues. Lorsque des parties significatives d'une immobilisation corporelle ont une durée d'utilité différente de celle de l'immobilisation entière, elles sont séparées de l'immobilisation et amorties selon les principales composantes dont elles font partie. Le coût de remplacement d'une partie d'une immobilisation corporelle est comptabilisé dans la valeur comptable de celle-ci s'il est probable que nous retirerons les avantages économiques futurs associés à la partie et s'il est possible de mesurer le coût de la partie de façon fiable. La valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée. Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les améliorations locatives sont capitalisées et amorties sur la durée des contrats de location ou sur la durée d'utilité de l'actif, selon la durée la plus courte.

Actifs détenus en vue de la vente

Nous classons un actif comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouverte principalement au moyen d'une vente plutôt que de la poursuite de son utilisation. Pour que cette condition soit remplie, il faut que la vente soit hautement probable et que l'actif soit disponible à la vente immédiatement dans l'état où il est. Afin de classer les actifs dont le produit total attendu de la vente est supérieur ou égal à 4 millions de dollars comme actifs destinés à la vente, l'approbation du gouverneur en conseil est requise. Les actifs détenus en vue de la vente sont évalués à leur valeur comptable ou à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente si celle-ci est inférieure.

Décomptabilisation

Nous décomptabilisons la valeur comptable d'une immobilisation corporelle lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation. Le profit ou la perte résultant de la sortie ou de la mise hors service d'une immobilisation corporelle représente la différence entre le revenu net de la sortie et la valeur comptable de l'immobilisation, et est comptabilisé à titre d'autres gains et pertes dans l'État consolidé du résultat.

Nous sommes tenus d'estimer la durée d'utilité attendue de nos immobilisations corporelles. À cette fin, nous prenons en considération notre expérience antérieure, les tendances dans l'industrie et des facteurs particuliers, comme l'évolution des technologies et la période d'exploitation des immobilisations attendue.

Nous examinons à chaque exercice les durées d'utilité estimatives de nos immobilisations corporelles et la méthode d'amortissement appliquée pour voir si elles sont encore pertinentes, et l'incidence de toute révision des estimations est comptabilisée sur une base prospective.

La révision des estimations des durées d'utilité pourrait modifier les dotations aux amortissements futures et les valeurs comptables futures des immobilisations. Les durées d'utilité des immobilisations corporelles sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Lorsqu'une immobilisation corporelle est constituée de plusieurs éléments pour lesquels il est approprié d'appliquer des méthodes ou des taux d'amortissement différents, il faut exercer son jugement pour déterminer le niveau adéquat de décomposition.

Estimations et jugements comptables importants (suite)

Les durées d'utilité appliquées dans le calcul de l'amortissement sont les suivantes :

Immeubles	15 à 65 ans
Équipement technique	
Émetteurs et pylônes	20 ans
Équipement électrique	16 ans
Autres	8 ans
Mobilier et matériel de bureau	10 ans
Ordinateurs (matériel)	
Serveurs	5 ans
Ordinateurs personnels	3 ans
Véhicules	
Véhicules spécialisés	20 ans
Camions de reportage de la télévision et de la radio, camions lourds 5 et 10 tonnes	12 ans
Motoneiges, véhicules tout terrain	10 ans
Véhicules utilitaires, fourgons	8 ans
Automobiles et fourgonnettes	5 ans
Améliorations locatives	Le moindre de la durée du contrat de location et de la durée de vie économique de l'actif

Informations supplémentaires

A. Coût et amortissement cumulé

La valeur comptable des immobilisations corporelles s'établit comme suit :

	31 mars 2020	31 mars 2019
Coût	1 967 166	1 948 688
Amortissement cumulé	(1 169 169)	(1 175 399)
Total	797 997	773 289



	Terrains	Immeubles	Améliorations locatives	Équipement technique	Ordinateur, équipement de bureau et autres	Projets d'immobi- lisations inachevés	Total
Coût au 31 mars 2019	107 746	476 560	69 895	1 013 947	158 140	122 400	1 948 688
Acquisitions	-	21	-	12 631	5 375	106 398	124 425
Transferts (note 11)	-	10 032	116 403	8 711	7 697	(138 159)	4 684
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	44	(12)	-	16	-	-	48
Sorties et amortissements complets	-	(27 011)	(3 559)	(57 549)	(22 560)	-	(110 679)
Coût au 31 mars 2020	107 790	459 590	182 739	977 756	148 652	90 639	1 967 166
Amortissement cumulé au 31 mars 2019	-	(254 443)	(40 290)	(761 823)	(118 843)	-	(1 175 399)
Amortissement pour l'exercice	-	(26 568)	(4 344)	(51 916)	(12 053)	-	(94 881)
Reclassement de l'amortissement des actifs classés comme détenus en vue de la vente	-	12	-	(5)	-	-	7
Reclassement de l'amortissement des actifs sortis et des actifs complètement amortis	-	20 347	3 049	55 274	22 434	-	101 104
Amortissement cumulé au 31 mars 2020	-	(260 652)	(41 585)	(758 470)	(108 462)	-	(1 169 169)
Valeur comptable nette au 31 mars 2020	107 790	198 938	141 154	219 286	40 190	90 639	797 997

	Terrains	Immeubles	Améliorations locatives	Équipement technique	Ordinateur, équipement de bureau et autres	Projets d'immobi- lisations inachevés	Total
Coût au 31 mars 2018 ¹	111 790	483 295	70 430	1 069 788	155 784	33 657	1 924 744
Acquisitions	-	-	-	10 691	10 492	124 179	145 362
Transferts (note 11)	-	9 108	1 036	23 422	2 759	(35 436)	889
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	(313)	(8 011)	-	(426)	-	-	(8 750)
Sorties et amortissements complets	(3 731)	(7 832)	(1 571)	(89 528)	(10 895)	-	(113 557)
Coût au 31 mars 2019	107 746	476 560	69 895	1 013 947	158 140	122 400	1 948 688
Amortissement cumulé au 31 mars 2019 ¹	-	(237 396)	(38 279)	(787 510)	(114 721)	-	(1 177 906)
Amortissement pour l'exercice	-	(27 256)	(3 582)	(61 463)	(13 018)	-	(105 319)
Reclassement de l'amortissement des actifs classés comme détenus en vue de la vente	-	4 432	-	398	-	-	4 830
Reclassement de l'amortissement des actifs sortis et des actifs complètement amortis	-	5 777	1 571	86 752	8 896	-	102 996
Amortissement cumulé au 31 mars 2019	-	(254 443)	(40 290)	(761 823)	(118 843)	-	(1 175 399)
Valeur comptable nette au 31 mars 2019	107 746	222 117	29 605	252 124	39 297	122 400	773 289

¹ Le coût et l'amortissement cumulé pour les terrains et les immeubles au 31 mars 2018 ont fait l'objet d'une révision pour refléter la charge de réévaluation de 36,5 millions de dollars comptabilisée suite à la classification de la MRC comme détenue en vue de la vente. La vente a été réalisée et l'actif a été décomptabilisé au cours de la même période.

Pour plus d'information sur les engagements contractuels relatifs à l'acquisition d'immobilisations corporelles, consulter la note 27 A.

L'amortissement pour l'exercice a été comptabilisé à l'État consolidé du résultat comme suit :

Exercice terminé le 31 mars	2020	2019
Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques	78 979	88 357
Coûts de transmission, distribution et collecte	15 462	16 482
Administration nationale	440	480
Total	94 881	105 319

B. Dépréciation et autres charges

Pendant l'exercice, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée au titre d'un actif classé comme détenu en vue de la vente dans l'État consolidé du résultat (0,1 million de dollars en 2019).

Aucune autre perte de valeur n'a été comptabilisée ni reprise pendant l'exercice terminé le 31 mars 2020 (néant en 2019).

C. Actifs classés comme détenus en vue de la vente

En conformité avec notre plan financier qui prévoit notamment la réduction de notre empreinte immobilière, des actifs immobiliers étaient classés, à des fins comptables au 31 mars 2020, comme détenus en vue de la vente, pour une valeur comptable totale de 0,1 million de dollars (0,1 million de dollars au 31 mars 2019). Ces actifs devraient être vendus individuellement au cours des douze prochains mois.

D. Sorties

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

Durant l'exercice, nous avons transféré un immeuble à la Province de la Saskatchewan en échange d'un contrat de location à long terme. Cette transaction a donné lieu à la décomptabilisation d'une charge de 4,6 millions de dollars. Nous avons aussi comptabilisé une perte de 1,8 million de dollars sur la décomptabilisation partielle d'une composante du Centre de radiodiffusion de Toronto qui s'est poursuivie à l'exercice considéré, ainsi qu'une perte de 1,5 million de dollars sur de l'équipement technique désuet.

D'autres pertes et gains nets non significatifs survenus pendant l'exercice terminé le 31 mars 2020 sont attribuables à la sortie ou au remplacement d'équipements dans le cycle normal de renouvellement de nos actifs.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

Nous avons vendu, pendant l'exercice 2018-2019, des propriétés que nous avons au préalable classées comme détenues en vue de la vente. Ces propriétés étaient situées à Calgary (Alberta) et à Kitchener (Ontario). Le produit net de la vente de ces actifs s'est chiffré à 14,0 millions de dollars et a donné lieu à un gain de 10,0 millions de dollars. Ce gain a été annulé en partie par une réduction de la valeur d'un terrain de 3,7 millions de dollars.

Nous avons aussi comptabilisé une perte de 1,4 million de dollars sur la décomptabilisation partielle d'une composante du Centre de radiodiffusion de Toronto, qui a été remplacée, ainsi qu'une perte de 1,9 million de dollars sur un système téléphonique impossible à réparer et une perte de 1,9 million de dollars sur de l'équipement technique désuet.



11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont des actifs non monétaires identifiables sans substance physique, qui représentent des avantages économiques futurs et que nous contrôlons. Nos immobilisations incorporelles comprennent les logiciels acquis séparément du matériel et les logiciels développés à l'interne pour nos besoins.

MÉTHODES COMPTABLES

Les logiciels acquis séparément du matériel sont comptabilisés au coût à la date d'acquisition.

Les dépenses pour le développement à l'interne d'applications logicielles sont inscrites à l'actif quand les critères suivants sont remplis :

- l'application est techniquement faisable;
- nous entendons achever l'application en vue de la mettre en service;
- nous pouvons mettre en service l'application;
- il est possible d'évaluer les coûts de développement de façon fiable;
- nous disposons de ressources appropriées techniques, financières et autres, pour achever le développement de l'application et l'utiliser;
- il est probable que l'application générera des avantages économiques futurs.

Dans le cas des logiciels développés à l'interne, le montant initialement comptabilisé représente la somme des dépenses engagées à compter de la date où l'immobilisation incorporelle répond pour la première fois aux critères de constatation énumérés ci-dessus. L'intégration de dépenses à l'actif cesse lorsqu'une immobilisation incorporelle est prête à être mise en service.

Les dépenses engagées à l'égard d'une immobilisation incorporelle après son acquisition ou son achèvement sont comptabilisées aux dépenses lorsqu'elles sont engagées, à moins qu'il soit probable qu'elles permettent à l'actif de générer des avantages économiques futurs supérieurs au niveau de performance apprécié à l'origine, et qu'elles puissent être mesurées et attribuées à l'actif de façon fiable. En l'absence d'un logiciel développé à l'interne à comptabiliser, les dépenses de développement sont constatées dans l'État consolidé du résultat dans la période où elles ont été engagées.

Après leur comptabilisation initiale, les logiciels acquis séparément du matériel et développés à l'interne sont constatés au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulatives. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimative des immobilisations incorporelles (de trois à cinq ans) et la charge d'amortissement est répartie aux fins de présentation entre les différentes fonctions dans l'État consolidé du résultat.

Nous décomptabilisons la valeur comptable d'une immobilisation incorporelle lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Le profit ou la perte résultant de la sortie ou de la mise hors service d'une immobilisation incorporelle représente la différence entre le revenu net de la sortie et la valeur comptable de l'immobilisation, et est comptabilisé à titre d'autres gains et pertes dans l'État consolidé du résultat.

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

Nous exerçons notre jugement pour déterminer si les dépenses engagées à l'égard d'immobilisations incorporelles répondent aux critères de la comptabilisation à l'actif. Comme les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode linéaire sur leurs durées d'utilité estimatives, nous devons estimer ces durées.

À cette fin, nous prenons en considération notre expérience antérieure, les tendances dans l'industrie et des facteurs internes particuliers, comme l'évolution des technologies et la période d'exploitation des immobilisations attendue.

Nous examinons à chaque exercice les durées d'utilité estimatives de nos immobilisations incorporelles et la méthode d'amortissement appliquée pour voir si elles sont encore pertinentes, et l'incidence de toute révision des estimations est comptabilisée sur une base prospective.

La révision des estimations des durées d'utilité pourrait modifier les dotations aux amortissements futures et les valeurs comptables futures des immobilisations.

Informations supplémentaires

	31 mars 2020	31 mars 2019
Coût	196 327	194 802
Amortissement cumulé	(171 466)	(172 867)
Total	24 861	21 935

	Logiciels développés à l'interne	Logiciels acquis	Projets d'immobilisations inachevés	Total
Coût au 31 mars 2019	142 311	46 823	5 668	194 802
Acquisitions	-	1 014	13 279	14 293
Transferts (note 10)	1 087	7 956	(13 727)	(4 684)
Sorties et amortissements complets	(3 894)	(4 190)	-	(8 084)
Coût au 31 mars 2020	139 504	51 603	5 220	196 327
Amortissement cumulé au 31 mars 2019	(140 335)	(32 532)	-	(172 867)
Amortissement pour l'exercice	(1 009)	(5 667)	-	(6 676)
Reclassement de l'amortissement des actifs sortis et des actifs complètement amortis	3 894	4 183	-	8 077
Amortissement cumulé au 31 mars 2020	(137 450)	(34 016)	-	(171 466)
Valeur comptable nette au 31 mars 2020	2 054	17 587	5 220	24 861

	Logiciels développés à l'interne	Logiciels acquis	Projets d'immobilisations inachevés	Total
Coût au 31 mars 2018	146 885	44 157	1 099	192 141
Acquisitions	-	1 884	7 974	9 858
Transferts (note 10)	959	1 897	(3 745)	(889)
Sorties et amortissements complets	(5 533)	(1 115)	340	(6 308)
Coût au 31 mars 2019	142 311	46 823	5 668	194 802
Amortissement cumulé au 31 mars 2018	(140 370)	(27 972)	-	(168 342)
Amortissement pour l'exercice	(1 151)	(5 640)	-	(6 791)
Reclassement de l'amortissement des actifs sortis et des actifs complètement amortis	1 186	1 080	-	2 266
Amortissement cumulé au 31 mars 2019	(140 335)	(32 532)	-	(172 867)
Valeur comptable nette au 31 mars 2019	1 976	14 291	5 668	21 935

Pour plus d'information sur les engagements contractuels relatifs à l'acquisition d'immobilisations incorporelles, consulter la note 27 A.

Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée ni reprise pendant l'exercice (néant en 2019), et nous n'avons décomptabilisé aucune somme au titre du développement de logiciels (3,9 millions de dollars en 2019).



L'amortissement pour l'exercice a été comptabilisé à l'État consolidé du résultat comme suit :

Exercice terminé le 31 mars	2020	2019
Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques	6 356	6 531
Transmission, distribution et collecte	288	226
Administration nationale	32	34
Total	6 676	6 791

12. ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

Comme nous l'avons indiqué à la note 3 A, nous avons mis en œuvre la nouvelle norme sur les contrats de location, IFRS 16, le 1^{er} avril 2019.

Les actifs au titre de droits d'utilisation se composent principalement de baux immobiliers pour accueillir des bureaux et l'équipement technique nécessaire à nos activités de transmission. De façon générale, les baux de locaux pour bureaux sont valides pour une durée de 2 à 37 ans, et ceux pour l'équipement technique (comprenant nos actifs de transmission), pour une durée de 5 à 35 ans.

MÉTHODES COMPTABLES (EN VIGUEUR LE 1^{ER} AVRIL 2019)

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTES

Comptabilisation et évaluation

On considère qu'un contrat est un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Le contrôle de l'utilisation d'un bien déterminé est conféré si le contrat nous accorde :

- le droit de contrôler le bien en question. Si le fournisseur du bien détient le droit substantiel de le remplacer, le bien n'est pas déterminé;
- le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien;
- le droit de décider de l'utilisation du bien déterminé.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût à la date de prise d'effet. Le coût se compose de l'obligation locative initiale (se reporter à la note 17) et de tous les paiements de loyer avant la prise d'effet du contrat ou à cette date et les coûts directs initiaux, moins les incitatifs reçus. Par la suite, ces actifs sont évalués au coût, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. La norme IAS 36 est appliquée afin de déterminer si l'actif au titre du droit d'utilisation s'est déprécié.

Pour établir la durée du contrat, nous tenons compte de toute option de prolongation ou de résiliation prévue au contrat que nous avons la certitude raisonnable d'exercer.

L'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation, selon la méthode linéaire, s'effectue sur la durée utile du bien ou sur la durée du contrat de location si celle-ci est plus courte.

Nous exerçons notre jugement pour déterminer si un accord constitue un contrat de location à la date de passation du contrat et pour en évaluer la durée.

La durée du contrat de location correspond à la durée non résiliable du contrat et des options de prolongation ou de résiliation que nous avons la certitude raisonnable d'exercer. Nous avons l'intention d'exercer les options de prolongation prévues au contrat et de ne pas exercer les options de résiliation lorsqu'il y a des avantages économiques rattachés à la décision en question.

Informations supplémentaires

	Terrains	Immeubles	Améliorations locatives	Équipement technique	Total
Valeur comptable nette pour l'exercice	2 270	333 527	4 813	17 891	358 501
Charge d'amortissement pour l'exercice	344	11 551	602	3 859	16 356

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020, la valeur des entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation se chiffre à 215,7 millions de dollars.

Informations comparatives

Au 31 mars 2019, l'actif au titre d'un contrat de location-financement constaté dans l'État de la situation financière constituait un engagement pour des améliorations locatives d'une durée originale de sept ans.

	31 mars 2019
Coût	7 821
Amortissement cumulé	(2 407)
Valeur nette comptable	5 414

La valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation constatée au 1^{er} avril 2019 pour ce contrat de location classé antérieurement comme un contrat de location-financement en vertu d'IAS 17 a été établie comme la valeur comptable des biens loués sous IAS 17 immédiatement avant cette date.

13. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Les crédateurs et charges à payer consistent essentiellement en des montants dus à des fournisseurs et à des employés qui ont été facturés ou qui sont courus.

MÉTHODES COMPTABLES

Les crédateurs et autres charges à payer sont comptabilisés initialement à la juste valeur et évalués par la suite au coût amorti.

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

Il n'y a pas d'estimations ou de jugements comptables importants liés aux crédateurs et charges à payer.

Informations supplémentaires

	31 mars 2020	31 mars 2019
Fournisseurs	54 198	59 892
Charges à payer	50 499	53 416
Autres	11 271	5 949
Total	115 968	119 257



14. PROVISIONS ET ÉVENTUALITÉS

MÉTHODES COMPTABLES

Une provision est comptabilisée quand :

- nous avons une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé;
- il est probable que nous devons éteindre l'obligation;
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation des dépenses requises pour éteindre l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, compte tenu des risques et incertitudes se rattachant à l'obligation. Lorsqu'une provision est évaluée en fonction des estimations de flux de trésorerie nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle, sa valeur comptable est égale à la valeur actualisée des flux de trésorerie.

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

Lorsque la direction conclut qu'une provision doit être comptabilisée, il y a lieu d'établir une estimation fiable de notre obligation à partir d'hypothèses quant aux sorties de ressources qui seront nécessaires pour éteindre l'obligation, ainsi qu'à la probabilité et à l'échéance de ces sorties. Les hypothèses sont notamment fondées sur la nature de la provision, la connaissance du montant de la réclamation, les avis de conseillers juridiques et les opinions d'autres conseillers, l'expérience de situations semblables et toute décision de la direction sur les mesures que nous entendons prendre au regard de son obligation.

Informations supplémentaires

	Légal et autres	Environnemental	Total
Solde d'ouverture	30 049	352	30 401
Provisions supplémentaires comptabilisées	8 826	346	9 172
Provisions utilisées	(4 641)	(173)	(4 814)
Réductions découlant d'une réévaluation ou d'un règlement sans coût	(4 762)	(252)	(5 014)
Solde à la fin de l'exercice	29 472	273	29 745

Diverses réclamations ont été formulées ou des poursuites ont été intentées contre nous. Dans certains cas, leurs auteurs demandent des dédommagements pécuniaires élevés ou d'autres redressements qui pourraient entraîner des dépenses importantes. Les enjeux portent principalement sur des tarifs de droits d'auteur, des griefs et d'autres litiges.

Bien des incertitudes entourent les poursuites, et le résultat de chaque affaire n'est pas toujours prévisible. Les réclamations dont l'issue ne peut être déterminée avec certitude ou dont les sorties de ressources sont improbables sont réputées être des éventualités et aucune provision n'est comptabilisée dans nos états financiers consolidés.

Au 31 mars 2020, nous avons constitué des provisions d'une valeur de 29,5 millions de dollars (30,0 millions de dollars au 31 mars 2019) au chapitre des litiges et autres éventualités. Lorsqu'elles peuvent être estimées, toutes les affaires sont classées comme courantes, puisque nous nous efforçons de résoudre ces cas dans les douze prochains mois.

15. PASSIF AU TITRE DES RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL

Nous offrons des régimes de retraite et des avantages de retraite à long terme fondés sur le nombre d'années de service et le salaire moyen en fin de carrière, de même que d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, comme l'assurance vie postérieure à l'emploi.

RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (AAPE)

MÉTHODES COMPTABLES

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

Régime de retraite contributif à prestations définies

Le coût des régimes de retraite à prestations définies est calculé selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées et tient compte des meilleures hypothèses de la direction (concernant notamment la croissance des salaires, l'inflation, l'âge de retraite des employés et le taux de mortalité des participants). Par ailleurs, des évaluations actuarielles sont effectuées à la fin de chaque exercice.

Les éléments des coûts des régimes de retraite à prestations définies sont classés comme suit :

- **Coût des services** – Comprend le coût des services rendus au cours de la période et le coût des services passés. Nous comptabilisons ce coût en résultat net de la période. Le coût des services passés, qui résulte généralement d'un changement dans les prestations à payer pour des services passés en vertu d'un régime de retraite existant, est comptabilisé dans l'État consolidé du résultat dans la période où le régime a été modifié.
- **Revenus ou charges d'intérêts nets** – Comptabilisés en résultat net de la période. Les intérêts nets sont calculés en appliquant le taux d'actualisation déterminé au début de la période au passif net ou à l'actif net au titre des prestations définies.

Ces deux éléments pris globalement sont répartis entre nos diverses fonctions dans l'État consolidé du résultat.

- **Réévaluations** – Comprennent les écarts actuariels et le rendement des actifs du régime (à l'exclusion des intérêts). Elles sont immédiatement présentées dans l'État consolidé de la situation financière par la comptabilisation d'un débit ou d'un crédit dans les autres éléments du résultat global dans la période où elles sont effectuées. Les réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global ne sont jamais reclassées ultérieurement dans le résultat net. Nous avons pour politique de les virer directement aux résultats non distribués.

Le passif au titre des régimes de retraite à prestations définies comptabilisé dans l'État consolidé de la situation financière correspond à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de la période de présentation de l'information financière, diminuée de la juste valeur des actifs du régime. L'obligation au titre des prestations définies est déterminée chaque année par des actuaires indépendants au moyen de la méthode des unités de crédit projetées. Sa valeur actualisée est obtenue par actualisation des sorties de trésorerie futures estimées en appliquant un taux d'intérêt déterminé par référence aux taux de rendement, à la fin de la période de présentation de l'information financière, des obligations de sociétés canadiennes de première qualité dont les échéances correspondent à peu près à l'échéance de l'obligation.

La comptabilisation des régimes de retraite à prestations définies et des AAPE exige la formulation d'hypothèses qui facilitent l'évaluation de l'obligation au titre des prestations définies et des actifs du régime.

Les principales hypothèses et estimations comprennent les taux d'actualisation, les taux d'évolution du coût des soins de santé, les taux de croissance de la rémunération à long terme, les augmentations futures des prestations de retraite et la mortalité des participants. L'horizon à long terme de ces hypothèses est compatible avec la nature des avantages postérieurs à l'emploi.

Nous nous référons à la courbe de Fiera Capital (« courbe de l'ICA ») pour déterminer le taux d'actualisation à utiliser dans le calcul de l'obligation au titre des prestations définies.

Des changements dans ces hypothèses et estimations principales se répercuteraient sur les montants comptabilisés en résultat net et en autres éléments du résultat global, selon le cas. Une analyse de sensibilité de la modification des hypothèses principales est présentée à la note 15 C.

Quand le calcul actuariel donne un actif au titre des prestations, l'actif comptabilisé se limite à la valeur actualisée des avantages économiques disponibles sous forme de remboursements futurs par le régime ou de diminutions des cotisations futures au régime. La valeur actualisée des avantages économiques tient compte des exigences en matière de financement minimal applicables à tout régime de la Société. Un avantage économique est disponible s'il peut être réalisé pendant la durée de vie du régime ou lors du règlement des passifs du régime.

AAPE ET AVANTAGES DU PERSONNEL AUTRES QUE LES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

MÉTHODES COMPTABLES

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

AAPE

Des montants sont comptabilisés au passif pour les AAPE de la manière suivante :

- lorsque l'événement donnant naissance à l'obligation de la Société se produit, pour l'invalidité à long terme et l'indemnisation des accidents du travail;
- pour assurer le versement continu des indemnités d'invalidité de longue durée et pour le régime non contributif d'avantages à long terme, la provision est déterminée sur une base actuarielle au moyen de taux d'actualisation et d'hypothèses compatibles avec celles qui sont utilisées pour les avantages postérieurs à l'emploi, et les dépenses s'y rapportant sont comptabilisées pendant la période où l'employé rend les services. Les gains (pertes) actuariels et le coût des services passés sont comptabilisés immédiatement dans l'État consolidé du résultat dans la période où ils surviennent.

Il n'y a pas d'estimations ou de jugements comptables importants liés aux avantages du personnel autres que ceux se rapportant aux principales hypothèses actuarielles décrites plus haut.

Avantages du personnel autres que les avantages postérieurs à l'emploi

Nous comptabilisons la charge liée aux avantages à court terme, y compris les absences à court terme rémunérées, aux moments suivants :

- dans la période où les employés rendent les services, pour ce qui est des salaires, des cotisations de sécurité sociale, des primes et des congés annuels;
- dans la période où les frais sont engagés, pour ce qui est des régimes de soins de santé, de soins dentaires et d'assurance vie;
- dans la période où l'absence se produit, pour ce qui est des absences à court terme rémunérées non cumulatives, comme les congés de maladie, les congés parentaux, l'invalidité de courte durée et l'indemnisation des accidents du travail.

Les avantages du personnel à court terme sont passés aux dépenses au moment où le service afférent est rendu. Un passif est comptabilisé pour le montant que l'on s'attend à payer si nous avons une obligation juridique ou implicite d'effectuer ce paiement parce que l'employé a rendu des services dans le passé et qu'il est possible d'estimer l'obligation de façon fiable.

INDEMNITÉS DE CESSATION D'EMPLOI

MÉTHODES COMPTABLES

Nous comptabilisons les indemnités de cessation d'emploi à la première des dates suivantes : (a) la date à laquelle nous ne pouvons plus retirer notre offre d'indemnité; et (b) la date à laquelle nous comptabilisons les coûts d'une restructuration entrant dans le champ d'application d'IAS 37 et prévoyant le paiement de telles indemnités.

Dans le cas d'un départ volontaire, nous ne pouvons plus retirer une offre d'indemnité de cessation d'emploi dès que l'employé accepte l'offre ou qu'une restriction limitant notre capacité de retirer notre offre prend effet. Dans le cas d'un départ involontaire, nous ne pouvons plus retirer une offre d'indemnité de cessation d'emploi quand nous avons communiqué un plan de licenciement à l'employé concerné.

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

Il n'y a pas d'estimations ou de jugements comptables importants liés aux indemnités de cessation d'emploi.

Informations supplémentaires

A. Actif/passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel

L'actif et les passifs liés au personnel comptabilisés et présentés à l'État consolidé de la situation financière sont les suivants :

	Courant		Non courant	
	31 mars 2020	31 mars 2019	31 mars 2020	31 mars 2019
Actif au titre du régime de retraite	-	-	689 590	497 601
Passif au titre des régimes de retraite	-	-	120 375	123 026
Autres avantages postérieurs à l'emploi	-	-	114 117	122 580
Indemnités de vacances	68 136	62 194	-	-
Indemnités de cessation d'emploi	6 231	7 555	-	-
Passifs liés aux salaires	126 242	116 314	-	-
Total des régimes de retraite et autres avantages du personnel	200 609	186 063	234 492	245 606

Le montant de notre obligation au titre de nos régimes à prestations définies qui figure dans l'État consolidé de la situation financière est le suivant :

	Régime de retraite capitalisé	Régimes de retraite non capitalisés	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régime de retraite capitalisé	Régimes de retraite non capitalisés	Autres avantages postérieurs à l'emploi
	31 mars 2020			31 mars 2019		
Juste valeur des actifs du régime	7 470 541	-	-	7 566 902	-	-
Obligation au titre des prestations définies	6 780 951	120 375	114 117	7 069 301	123 026	122 580
Actif (passif) net lié à l'obligation au titre des prestations définies	689 590	(120 375)	(114 117)	497 601	(123 026)	(122 580)



Nous souscrivons à un régime de retraite contributif à prestations définies et à des régimes non contributifs d'avantages à long terme :

Régime de retraite contributif à prestations définies

Le Régime de retraite de Radio-Canada (le « Régime ») couvre la quasi-totalité de nos employés. Le Régime est administré par le Conseil de fiducie de la Caisse de retraite de Radio-Canada, qui gère également les actifs du Régime et le paiement des prestations dues aux participants et à leurs survivants. Étant sous réglementation fédérale, le Régime est assujéti aux dispositions de la *Loi sur les normes de prestation de pension* (la Loi) et aux règlements qui en découlent.

Les prestations de retraite sont fonction de la durée des services donnant droit à la pension et de la moyenne du salaire admissible des cinq meilleures années consécutives au cours des dix dernières années de service. Les employés sont tenus de verser une cotisation équivalant à un pourcentage de leur salaire admissible, et nous fournissons le reste du financement, au besoin, en fonction des évaluations actuarielles. Les montants inclus dans les présents états financiers consolidés reflètent la dernière évaluation actuarielle en date du 31 décembre 2019. Bien qu'achevée, cette évaluation n'a pas encore été déposée auprès des autorités compétentes.

Les actifs du Régime et l'obligation au titre des prestations définies sont évalués au 31 mars 2020.

Le Régime est exposé aux risques suivants :

- **Risque de capitalisation** : Le risque de capitalisation est l'un des principaux risques courus par les promoteurs d'un régime de retraite. Il s'agit ici du risque que les rentrées de fonds du Régime provenant des placements et des cotisations soient en deçà de l'obligation du Régime au titre des prestations définies, donnant ainsi naissance à un passif non capitalisé. Les autorités réglementaires exigent que les régimes de retraite aux prises avec un déficit de capitalisation versent des cotisations spéciales étalées sur des périodes futures précises.

Les baisses des taux d'actualisation et les placements qui ne génèrent pas les rendements attendus sont les principaux éléments déclencheurs de ce risque. Par ailleurs, des facteurs non économiques, comme l'évolution démographique des participants, influent aussi sur l'obligation au titre des prestations définies.

La gestion du risque de capitalisation repose sur deux actions : un examen et un suivi du ratio de capitalisation sur une base régulière et une vérification de la conformité des décisions de placement avec les politiques et les procédures de placement établies et avec les lois applicables. Lors de sa revue annuelle de l'Énoncé des politiques et des procédures de placement (EPPP), le Conseil de fiducie de la Caisse de retraite de Radio-Canada veille à ce que le Régime obtienne un taux de rendement à long terme qui lui permet d'atteindre ses objectifs de capitalisation et d'assumer la fluctuation constante de ses obligations.

- **Autres risques** : Les actifs du Régime sont également exposés à divers risques financiers inhérents aux placements. Il s'agit du risque de crédit, du risque de marché (risque de taux d'intérêt, risque de change et risque de prix) et du risque de liquidité. Qui plus est, l'évaluation de l'obligation et des coûts au titre des prestations définies comporte une certaine dose d'incertitude en raison de l'utilisation d'estimations actuarielles (voir ci-dessous). L'effet de ces facteurs sur la réévaluation de l'actif au titre des prestations de retraite ainsi que du passif au titre des prestations de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme peut être parfois important et fluctuant.

Régimes de retraite non contributifs à prestations définies non capitalisés

Nous souscrivons aussi à des régimes de retraite non contributifs à prestations définies non capitalisés. Tous les régimes sont soumis à des évaluations actuarielles annuelles.

Régimes non contributifs d'avantages à long terme

Nous fournissons à nos employés les avantages sociaux à long terme suivants :

- Un régime non contributif d'avantages à long terme qui est destiné à certains employés engagés avant les différentes dates de fermeture du régime, qui varient entre le 1^{er} avril 2005 et le 1^{er} octobre 2007 selon la catégorie professionnelle des employés. Sous ce régime, les employés qui comptent plus de trois ans d'ancienneté au moment de leur départ à la retraite ont alors le choix entre une indemnité en espèces ou une bonification de leurs prestations de retraite. Les prestations de retraite sont fonction de la durée des services donnant droit à la pension et du taux de rémunération en mars 2005, en juillet 2005 ou à la date de retraite ou de décès, selon la catégorie professionnelle des employés.
- D'autres avantages futurs comme des indemnités d'invalidité de longue durée et des indemnités d'accident du travail, le maintien des protections pour les employés en invalidité de longue durée et une assurance vie postérieure à l'emploi.

Les dernières évaluations actuarielles des régimes non contributifs d'avantages à long terme et du régime garantissant le maintien des protections remontent au 31 décembre 2018.

B. Hypothèses actuarielles importantes

Les hypothèses actuarielles importantes utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations définies et la charge de retraite sont les suivantes :

Hypothèses - taux annuels	31 mars 2020	31 mars 2019
Hypothèses utilisées pour établir le coût des prestations de retraite :		
Taux d'actualisation	3,32 %	3,53 %
Hypothèses utilisées pour établir l'obligation au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel :		
Taux d'actualisation – régime de retraite	3,79 %	3,32 %
Taux d'actualisation – indemnité pour longs états de service	3,48 %	2,97 %
Taux d'actualisation – prestations d'invalidité de longue durée	3,48 %	2,97 %
Taux d'actualisation – assurance vie	3,75 %	3,26 %
Mortalité	table de mortalité 2019 des membres de Radio-Canada basée sur l'expérience du régime de retraite de Radio-Canada en fonction de l'échelle de projection CPM B	table de mortalité 2014 des membres de Radio-Canada basée sur l'expérience du régime de retraite de Radio-Canada en fonction de l'échelle de projection CPM B
Taux de croissance de la rémunération à long terme, excluant les primes au rendement et les promotions	1,50 % en 2020 et 2021 2,75 % par la suite	1,40 % en 2019 et 2020 2,75 % par la suite
Taux d'évolution du coût des soins de santé	4,82 % pour 2019 à 2024, avec une décroissance linéaire à 4,36 % en 2029 et une diminution à un taux ultime de 3,39 % par année en 2040	4,82 % pour 2019 à 2024, avec une décroissance linéaire à 4,36 % en 2029 et une diminution à un taux ultime de 3,39 % par année en 2040
Indexation des prestations en cours de versement	1,86 %	1,86 %



C. Analyse de sensibilité

L'analyse de sensibilité des hypothèses actuarielles importantes ferait ressortir les variations suivantes dans la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies :

	Régimes de retraite		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	31 mars 2020	31 mars 2019	31 mars 2020	31 mars 2019
Sensibilité du taux d'actualisation				
hausse de 100 points de base	-13,0 %	-13,6 %	-7,2 %	-7,5 %
baisse de 100 points de base	16,8 %	17,5 %	8,6 %	8,9 %
Taux attendu d'augmentation future des salaires				
hausse de 100 points de base	2,0 %	2,6 %	5,1 %	4,7 %
baisse de 100 points de base	-1,7 %	-2,3 %	-4,6 %	-4,3 %
Taux attendu d'augmentation future des prestations de retraite				
hausse de 100 points de base	13,5 %	13,9 %	1,0 %	0,9 %
baisse de 100 points de base	-11,1 %	-11,4 %	-0,8 %	-0,8 %
Sensibilité de la mortalité				
Retraités vivent un an de plus	3,1 %	3,3 %	1,5 %	-1,5 %
Retraités vivent un an de moins	-3,1 %	-3,3 %	1,7 %	1,8 %
Sensibilité du taux d'évolution du coût des soins de santé				
hausse de 100 points de base	S. O.	S. O.	1,9 %	1,7 %
baisse de 100 points de base	S. O.	S. O.	-1,6 %	-1,4 %

S. O. - Sans objet

Il se peut que l'analyse de sensibilité ci-dessus ne présente pas fidèlement la variation réelle de l'obligation au titre des prestations définies. En effet, il est peu probable que les changements dans les hypothèses surviennent isolément, car certaines hypothèses peuvent être corrélées.

La sensibilité de l'obligation au titre des prestations définies aux hypothèses actuarielles importantes a été déterminée au moyen de la même méthode que celle qui a servi à calculer le passif de retraite comptabilisé dans l'État consolidé de la situation financière, soit la méthode des unités de crédit projetées pour déterminer la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Pour le régime de retraite contributif à prestations définies, des évaluations de l'appariement de l'actif et du passif sont effectuées régulièrement. Elles consistent notamment à soupeser le risque en fonction du rendement produit par la composition de l'actif à long terme en vigueur, à analyser le profil risque-rendement d'autres compositions possibles et à étudier les répercussions de différentes conjonctures économiques sur l'actif et le passif (obligation au titre des prestations définies). L'évaluation la plus récente date de 2019.

En voici les principales recommandations :

- préserver la pertinence de la stratégie de placement en fonction du passif¹ du Régime qui est axée sur la réduction du décalage entre le risque de taux d'intérêt et le risque d'inflation dans l'actif et le passif du Régime;
- mettre en place une structure pour ajuster systématiquement le ratio de couverture des taux d'intérêt du Régime à l'évolution des taux d'intérêt;
- maintenir à leur niveau actuel les placements dans des instruments plus productifs, comme les actions, les placements privés et les placements immobiliers;
- quantifier la tolérance au risque du Régime.

La capitalisation du Régime est basée sur les évaluations actuarielles qui sont faites une fois par an. Les employés sont tenus de verser une cotisation équivalant à un pourcentage de leur salaire admissible, et nous fournissons le reste du financement, au besoin, en fonction des évaluations actuarielles.

D. Taux de cotisation

Les taux de cotisation des employés à temps plein sont les suivants :

	31 mars 2020	31 mars 2019
Sur les gains jusqu'au maximum des gains admissibles pour le régime de pension de l'État*		
1 ^{er} avril au 30 juin	8,37 %	8,37 %
1 ^{er} juillet au 31 mars	8,13 %	8,37 %
Sur les gains dépassant le maximum des gains admissibles pour le régime de pension de l'État*		
1 ^{er} avril au 30 juin	11,00 %	11,00 %
1 ^{er} juillet au 31 mars	10,69 %	11,00 %

*En 2020, ce maximum est de 58 700\$ (57 400\$ en 2019, 55 900\$ en 2018)

E. Total des paiements

Nous avons effectué les paiements suivants au titre des prestations de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme :

Exercice terminé le 31 mars	2020	2019
Prestations versées directement à des bénéficiaires	14 958	12 671
Cotisations habituelles de l'employeur aux régimes de retraite	56 454	54 794
Total des paiements pour les régimes à prestations définies	71 412	67 465

¹ Cette stratégie implique la gestion de l'actif d'un régime de retraite en fonction de son passif dans le but de réduire au minimum la volatilité de l'excédent du régime. Ainsi, l'actif total du régime est divisé en actifs appariés et non appariés. Les actifs appariés (à revenu fixe) présentent la même sensibilité aux taux d'intérêt et d'inflation que les passifs du régime. Les actifs non appariés (actions et placements non traditionnels) évoluent différemment.

F. Profil des échéances

Le profil des échéances de notre obligation au titre des prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi est le suivant :

	Régimes de retraite		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	31 mars 2020	31 mars 2019	31 mars 2020	31 mars 2019
Durée moyenne de l'obligation de retraite	14,8 années	15,4 années	7,8 années	8,1 années
Participants actifs	21,8 années	22,4 années	7,9 années	8,1 années
Participants - prestations différées	19,6 années	20,7 années	S. O.	S. O.
Retraités	10,7 années	11,0 années	6,7 années	7,5 années
S. O. - Sans objet				

Nous comptons cotiser 56,3 millions de dollars à nos régimes de retraite à prestations définies au cours du prochain exercice. Le ratio de partage des coûts entre les employés et l'employeur pour les cotisations de retraite versées par tous les participants est actuellement de 50:50.

G. Obligation au titre des prestations définies

Les variations de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies ont été les suivantes :

	Régimes de retraite		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	31 mars 2020	31 mars 2019	31 mars 2020	31 mars 2019
Obligation au titre des prestations définies, solde d'ouverture	7 192 327	122 580	6 887 493	117 814
Coût des services rendus	124 783	5 398	113 280	5 105
Coût financier	236 484	3 685	240 744	3 849
Cotisations des employés	61 423	-	56 690	-
Réévaluations :				
Écarts actuariels découlant de changements dans les hypothèses démographiques	106 831	1 943	-	(488)
Écarts actuariels découlant de changements dans les hypothèses financières	(531 049)	(4 531)	196 424	2 418
Écarts actuariels découlant des ajustements liés à l'expérience	30 856	-	6 667	6 553
Prestations versées	(320 329)	(14 958)	(308 971)	(12 671)
Obligation au titre des prestations définies, fin de l'exercice	6 901 326	114 117	7 192 327	122 580

H. Juste valeur des actifs du régime

Les variations de la juste valeur des actifs du régime ont été les suivantes :

	Régime de retraite capitalisé	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régime de retraite capitalisé	Autres avantages postérieurs à l'emploi
	31 mars 2020		31 mars 2019	
Juste valeur des actifs du régime, solde d'ouverture	7 566 902	-	7 071 998	-
Frais d'administration (autres que les coûts de gestion des placements)	(7 000)	-	(7 100)	-
Revenus d'intérêts tirés des actifs du régime de retraite	247 736	-	246 174	-
Rendement des actifs du régime de retraite, à l'exclusion des revenus d'intérêts	(134 645)	-	453 317	-
Cotisations des employés	61 423	-	56 690	-
Cotisations de la Société	56 454	14 958	54 794	12 671
Prestations versées	(320 329)	(14 958)	(308 971)	(12 671)
Juste valeur des actifs du régime, fin de l'exercice	7 470 541	-	7 566 902	-

La juste valeur des actifs du régime peut être répartie entre les catégories suivantes :

	Cours sur un marché actif (Niveau 1)	Pas de cours sur un marché actif (Niveau 2)	Pas de cours sur un marché actif (Niveau 3)	Total	
	31 mars 2020				
Actifs de placement					
Titres à revenu fixe	Trésorerie et placements à court terme	513 198	5 158	-	518 356
	Obligations canadiennes	-	2 280 996	975 715	3 256 711
	Titres à revenu fixe	-	-	38 650	38 650
Actions	Canadiennes	161 161	282 888	-	444 049
	Internationales	1 497 464	351 322	-	1 848 786
Placements stratégiques	Placements immobiliers	18 401	-	742 581	760 982
	Placements privés	-	-	746 248	746 248
	Fonds spéculatifs	-	-	46 735	46 735
Autres	Dérivés	-	1 908	-	1 908
Total des actifs de placement		2 190 224	2 922 272	2 549 929	7 662 425
Passifs de placement					
Titres à revenu fixe	Titres vendus en vertu de conventions de rachat	-	(76 994)	-	(76 994)
Autres	Dérivés	-	(145 841)	-	(145 841)
Total des passifs de placement		-	(222 835)	-	(222 835)
Actifs qui ne sont pas des placements, diminués des passifs		-	-	-	30 951
Juste valeur des actifs du régime		2 190 224	2 699 437	2 549 929	7 470 541



Cette année, nous avons modifié notre façon de présenter la juste valeur des actifs du régime afin de fournir des informations plus pertinentes aux utilisateurs des états financiers. Les actifs et les passifs de placement sont maintenant présentés séparément, alors qu'auparavant, nous déduisions les seconds des premiers. Ce changement a donné lieu au reclassement d'une somme de 58,3 millions de dollars des actifs nets de placement aux passifs de placement au 31 mars 2019.

		Cours sur un marché actif (Niveau 1)	Pas de cours sur un marché actif (Niveau 2)	Pas de cours sur un marché actif (Niveau 3)	Total
31 mars 2019					
Actifs de placement					
Titres à revenu fixe	Trésorerie et placements à court terme	516 535	10 004	-	526 539
	Obligations canadiennes	-	2 172 890	941 972	3 114 862
Titres à revenu fixe		-	-	24 013	24 013
Actions	Canadiennes	360 584	240 793	-	601 377
	Internationales	1 448 505	322 985	-	1 771 490
Placements stratégiques	Placements immobiliers	32 676	-	648 524	681 200
	Placements privés	-	-	736 147	736 147
	Fonds spéculatifs	-	-	41 554	41 554
Autres	Dérivés	-	99 313	-	99 313
Total des actifs de placement		2 358 300	2 845 985	2 392 210	7 596 495
Passifs de placement					
Titres à revenu fixe	Titres vendus en vertu de conventions de rachat	-	(55 807)	-	(55 807)
Autres	Dérivés	(1 221)	(1 307)	-	(2 528)
Total des passifs de placement		(1 221)	(57 114)	-	(58 335)
Actifs qui ne sont pas des placements, diminués des passifs		-	-	-	28 742
Juste valeur des actifs du régime		2 357 079	2 788 871	2 392 210	7 566 902

Les justes valeurs des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres sont pour la plupart établies en fonction du cours sur un marché actif, ce qui n'est pas le cas des justes valeurs des placements stratégiques et des dérivés. Le rendement réel des actifs du régime pour l'exercice est de 159,0 millions de dollars, soit 2,14 % (764,7 millions de dollars en 2019, soit 11,02 %).

I. Coûts des régimes à prestations définies

Le tableau suivant présente les montants comptabilisés au titre des régimes de retraite à prestations définies dans l'État consolidé du résultat et dans l'État consolidé du résultat global :

Exercice terminé le 31 mars	2020	2019
Coût des services rendus	130 181	118 385
Frais d'administration (autres que les coûts de gestion des placements)	7 000	7 100
Coût financier de l'obligation au titre des prestations définies	240 169	244 593
Revenus d'intérêts tirés des actifs du régime de retraite	(247 736)	(246 174)
Autres	(469)	3 222
Charge comptabilisée en résultat net	129 145	127 126
Moins:		
Réévaluations comptabilisées en autres éléments du résultat global	(260 836)	(244 965)
Total	(131 691)	(117 839)

Les résultats non distribués comprennent des gains actuariels cumulatifs de 1 173,8 millions de dollars au 31 mars 2020 (gains de 912,9 millions de dollars au 31 mars 2019).

La charge totale comptabilisée en résultat net est présentée comme suit dans l'État consolidé du résultat :

Exercice terminé le 31 mars	2020	2019
Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques	123 979	122 041
Coûts de transmission, distribution et collecte	3 874	3 814
Administration nationale	1 292	1 271
Total	129 145	127 126

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020, la charge totale au titre des avantages du personnel, qui comprend tous les salaires et coûts afférents, s'élevait à 1 014,5 millions de dollars (999,1 millions de dollars en 2019).



16. OBLIGATIONS FINANCIÈRES

Les obligations financières comprennent la dette obligataire et les effets à payer.

	31 mars 2020	31 mars 2019
Obligations financières courantes		
Dette obligataire	25 194	24 380
Effets à payer	9 413	9 172
	34 607	33 552
Obligations financières non-courantes		
Dette obligataire	167 389	186 724
Effets à payer	63 434	71 570
	230 823	258 294
Total des obligations financières	265 430	291 846

A. Dette obligataire

La Fiducie du Centre canadien de radiodiffusion (CCR) a émis, le 30 janvier 1997, des obligations garanties pour une valeur de 400 millions de dollars qui viennent à échéance en mai 2027. De par notre relation avec la Fiducie du CCR, nous offrons en garantie de la dette obligataire les loyers que nous versons pour les locaux occupés par notre personnel à Toronto.

Les obligations sont garanties par les actifs du Centre canadien de radiodiffusion, dont la valeur comptable est de 131,1 millions de dollars (145,6 millions de dollars au 31 mars 2019). Ces obligations portent intérêt au taux fixe de 7,53 % par an et exigent des paiements semestriels du capital et des intérêts de 16,5 millions de dollars.

Les échéances contractuelles selon la valeur comptable de la dette obligataire se présentent comme suit :

	31 mars 2020	31 mars 2019
Moins d'un an	25 194	24 380
Plus d'un an mais avant cinq ans	93 359	86 707
Plus de cinq ans	74 030	100 017
Total	192 583	211 104

La charge d'intérêts liée à la dette obligataire comptabilisée dans les charges financières de l'exercice était de 14,5 millions de dollars (15,8 millions de dollars en 2019).

B. Effets à payer

La Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada détient des effets à payer qui viennent à échéance en mai 2027 et portent un taux d'intérêt annuel de 4,688 %. Des paiements semestriels du capital et des intérêts sont effectués chaque année, en mai et en novembre.

Les effets sont remboursables au gré de la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada, en totalité ou en partie, occasionnellement avant échéance moyennant un préavis de 30 à 60 jours. Le prix de remboursement est la somme la plus élevée entre le capital impayé des effets concernés et la valeur actualisée nette de tous les paiements semestriels prévus entre la date du remboursement et la date d'échéance, le taux d'actualisation utilisé à cette date équivalant au rendement des obligations du Canada majoré de 0,30 %, somme à laquelle s'ajoute dans chaque cas l'intérêt couru, mais impayé jusqu'à la date du remboursement exclusivement. Les effets à payer sont garantis par les billets à recevoir et l'investissement dans un contrat de location-financement comme il est décrit aux notes 6 et 9.

Les échéances contractuelles selon la valeur comptable des effets à payer se présentent comme suit :

	31 mars 2020	31 mars 2019
Moins d'un an	9 413	9 172
Plus d'un an mais avant cinq ans	36 685	34 984
Plus de cinq ans	26 749	36 586
Total	72 847	80 742

La charge d'intérêts liée aux effets à payer et comptabilisée dans les charges financières de l'exercice était de 3,6 millions de dollars (3,9 millions de dollars en 2019).



17. OBLIGATIONS LOCATIVES

Comme nous l'avons indiqué à la note 3 A, nous appliquons la nouvelle norme sur les contrats de location, IFRS 16, depuis le 1^{er} avril 2019.

MÉTHODES COMPTABLES (EN VIGUEUR LE 1^{er} AVRIL 2019)

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTES

Comptabilisation et évaluation

Les obligations locatives sont évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyer restants, à la date de prise d'effet du contrat. Comme nos contrats de location ne comportent aucun taux implicite, nous utilisons notre taux d'emprunt marginal hypothétique fondé sur l'information disponible à la date de prise d'effet qui a servi à déterminer la valeur actualisée des paiements de loyer. Nous réévaluons l'obligation locative liée à un contrat de location (et rajustons en conséquence la valeur de l'actif au titre du droit d'utilisation) chaque fois que la durée du contrat est modifiée, que l'évaluation du prix d'exercice d'une option d'achat change, que les paiements de loyer exigibles changent par suite du mouvement d'un indice ou d'un taux auquel le contrat est lié, ou lorsqu'une modification est apportée au contrat sans qu'elle soit considérée comme un contrat distinct.

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer l'obligation locative est fondé sur le taux d'emprunt marginal hypothétique à la prise d'effet du contrat et/ou à la date d'entrée en vigueur de la modification du bail, le cas échéant.

Les paiements de loyer propres à des contrats de location à court terme (dont la durée est d'au plus 12 mois) et à des actifs de faible valeur sont comptabilisés dans les « Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques » et les « Coûts de transmission, distribution et collecte » selon la méthode linéaire tant que le contrat de location est en vigueur.

Les paiements de loyer pris en compte dans l'appréciation de l'obligation locative comprennent les montants suivants :

- les paiements fixes, diminués des incitatifs à la location à recevoir;
- les paiements de loyer variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux;
- le prix d'exercice de toute option d'achat que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer.

L'obligation locative est ultérieurement évaluée selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La charge financière est constatée dans l'État consolidé du résultat sur toute la durée du contrat afférent de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant de l'obligation pour chaque période.

Si un contrat comporte une composante locative et une ou plusieurs composantes non locatives, nous répartissons la contrepartie prévue au contrat entre chacune des composantes sur la base de leur prix distinct relatif et du prix distinct de l'ensemble des composantes non locatives

Informations supplémentaires

	31 mars 2020
Terrains	2 198
Immeubles	321 270
Améliorations locatives	5 195
Équipement technique	19 696
Total	348 359

Informations comparatives

Au 31 mars 2019, une obligation locative au titre d'un contrat de location-financement constatée dans l'État de la situation financière constituait un engagement pour améliorations locatives d'une durée originale de sept ans.

	31 mars 2019
Obligations au titre de contrats de location-financement – courant	583
Obligations au titre de contrats de location-financement – non-courant	5 177
Total	5 760

La valeur comptable de l'obligation locative constatée au 1^{er} avril 2019 pour ce contrat de location classé antérieurement comme un contrat de location-financement en vertu d'IAS 17 a été établie comme la valeur comptable de l'obligation locative sous IAS 17 immédiatement avant cette date.

Analyse des échéances

	31 mars 2020
Flux de trésorerie contractuels non actualisés	
Moins d'un an	27 498
Un à cinq ans	99 854
Plus de cinq ans	354 513
Total des obligations locatives non actualisées au 31 mars 2020	481 865
Obligations locatives incluses dans l'État de la situation financière au 31 mars 2020	348 359

Montants comptabilisés à l'État consolidé du résultat

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020 :

- aucune dépense ni aucun engagement importants liés à des contrats de location à court terme n'ont été constatés;
- aucune dépense importante liée à des contrats de location de faible valeur n'a été constatée;
- aucun profit ni perte résultant de transactions de cession-bail n'ont été constatés.

Montants comptabilisés à l'État consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020, les sorties de trésorerie relatives aux contrats de location totalisaient 37,2 millions de dollars. La charge d'intérêts liée aux obligations locatives et comptabilisée dans les charges financières de l'exercice était de 5,6 millions de dollars (0,2 million de dollars en 2019).

Certains des baux dans lesquels nous sommes locataires contiennent des paiements de loyer variables liés à un indice ou à un taux. Ce type de paiement est commun dans le secteur immobilier.



18. REVENUS DIFFÉRÉS ET AUTRES PASSIFS

Les revenus différés et autres passifs constituent des compensations reçues à l'avance pour des installations, des services de production et d'autres services non encore fournis.

MÉTHODES COMPTABLES

Les revenus relatifs à des services tels la fourniture d'installations et la production qui n'ont pas encore eu lieu et les paiements reçus pour des services qui n'ont pas encore été rendus sont comptabilisés dans la période où les services sont rendus.

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

Nous avons estimé le montant des revenus différés pour les services dus à Rogers pour la sous-licence de diffusion de *Hockey Night in Canada* pour la durée restante de l'entente. De plus amples renseignements se trouvent à la note 8 B.

Informations supplémentaires

	31 mars 2020	31 mars 2019
Solde d'ouverture	22 916	36 474
Revenus différés durant l'exercice	64 181	22 403
Revenus comptabilisés au résultat net durant l'exercice	(33 290)	(35 961)
Solde à la fin de l'exercice	53 807	22 916

REVENUS, DÉPENSES ET FLUX DE TRÉSORERIE

La présente section contient nos résultats et les flux de trésorerie. Dans les pages qui suivent, vous trouverez des explications sur les revenus et le financement public pour l'exercice, les charges financières et les impôts sur le revenu ainsi que des informations supplémentaires sur les flux de trésorerie.

19. REVENUS

MÉTHODES COMPTABLES

Les revenus sont comptabilisés lorsque le contrôle des biens et des services promis est transféré à nos clients à un montant reflétant la contrepartie attendue en échange de ces biens et ces services. Nos principales sources de revenus sont :

- la publicité;
- les revenus d'abonnement;
- la production;
- les ventes d'émissions et de droits de diffusion;
- les droits de retransmission.

Le prix de transaction d'un contrat pour toutes sources de revenus ci-dessus peut être constitué de montants de contrepartie déterminés ou variables. Peu souvent, il peut aussi comprendre une contrepartie non monétaire évaluée à sa juste valeur. Si nous ne pouvons pas estimer de manière raisonnable la juste valeur de la contrepartie non monétaire, nous évaluons la contrepartie reçue indirectement, en utilisant le prix de vente spécifique des biens ou des services transférés.

À l'instar des autres entreprises de diffusion, la vente de temps d'antenne publicitaire se fait principalement par l'intermédiaire d'agences. Le délai de paiement de ces agences est habituellement de 90 jours et moins. Pour les autres sources de revenus, les paiements sont généralement perçus dans un délai de 30 jours, soit la durée de crédit que nous appliquons en moyenne.

La méthode comptable utilisée pour chacune de nos sources de revenus principales est détaillée ci-dessous.

Accords relatifs à des obligations de prestation multiples

Les contrats conclus entre nous et nos clients peuvent renfermer de multiples obligations de prestation. Dans ces cas, nous affectons à chaque obligation de prestation identifiée le prix de transaction qui reflète son prix de vente spécifique. Nous déterminons généralement les prix de vente spécifiques en nous fondant sur les prix demandés aux clients de la même catégorie pour des transactions similaires.

Mesures de simplification

Pour la période de transition, nous avons choisi d'appliquer les méthodes de simplification décrites ci-dessous :

- Nous ne présentons pas la valeur des obligations de prestation non remplies pour les contrats dont la durée initiale attendue était d'une année ou moins.
- Nous n'ajustons pas le montant de la contrepartie pour tenir compte des effets d'une composante financement importante puisqu'il s'écoule habituellement au plus un an entre le moment où nous fournissons le service et celui où nous recevons le paiement d'un client.

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

Il faut porter un jugement pour identifier les obligations de prestation découlant de chacune des sources de revenus principales.

Il faut également porter un jugement pour déterminer le prix de vente spécifique associé à certaines obligations de prestation en vue de répartir le prix de transaction.

Tout ce qui précède peut avoir une incidence sur la date de comptabilisation des revenus selon les estimations et les jugements adoptés.

Pour plus de détails sur nos jugements importants par source de revenus, se reporter aux tableaux ci-dessous.



Informations supplémentaires

Exercice terminé le 31 mars	2020	2019
Publicité — télévision ¹	215 586	217 748
Publicité — services numériques	38 168	31 004
Revenus d'abonnement	123 466	124 455
Revenus de production ²	33 539	34 693
Ventes d'émissions et de droits de diffusion	27 339	25 020
Droits de retransmission	14 000	5 398
Commandites d'émissions	1 455	1 681
Autres services	4 030	4 582
Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	457 583	444 581
Gain (perte) sur taux de change	(608)	421
Gain net provenant de l'évaluation à la juste valeur d'instruments financiers	1 318	92
Revenus de location	33 919	28 984
Revenus financiers et produits de placement	10 883	11 106
Autres gains et pertes	1 318	4 962
Autres sources de revenus*	46 830	45 565
	504 413	490 146

* Hors du champ d'application d'IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*.

¹ Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020, le poste « Publicité – télévision » comprenait des revenus provenant d'échange de services de 1,9 million de dollars (2,2 millions de dollars en 2019).

² Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020, le poste « Revenus de production » comprenait des revenus provenant d'échange de service de 12,5 millions de dollars (12,0 millions de dollars en 2019).

MÉTHODES COMPTABLES – REVENUS PUBLICITAIRES

NATURE DES OBLIGATIONS DE PRESTATION	NOTRE MÉTHODE DE COMPTABILISATION DES REVENUS
Nous offrons des services de publicité à la télévision et sur nos plateformes numériques. Nous tirons des revenus de ventes publicitaires quand nous vendons des placements publicitaires pour lesquels nous recevons une contrepartie monétaire ou non monétaire, en fonction des taux négociés avec les agences et les annonceurs directs.	Les revenus tirés de la fourniture de services publicitaires sont comptabilisés au moment où la publicité est diffusée et où les niveaux garantis de cotes d'écoute ou d'auditoire sont atteints.
Aux termes des contrats de vente de publicité, chaque placement publicitaire représente une obligation de prestation. Un placement peut être effectué en échange d'une contrepartie monétaire ou être offert gratuitement dans le cadre d'un incitatif de vente.	Quand ce niveau garanti de cotes d'écoute ou d'auditoire n'est pas atteint, l'obligation de prestation est considérée comme non remplie tant qu'une repasse compensatoire n'a pas eu lieu et que les chiffres d'auditoire garantis n'ont pas été atteints.
	Le prix de vente spécifique d'une publicité est basé sur les intrants observables comme ceux listés dans les grilles de tarifs publiées.

Informations supplémentaires

Exercice terminé le 31 mars	2020	2019
Revenus publicitaires		
Services anglais	115 789	112 526
Services français	137 965	136 226
Total des revenus publicitaires	253 754	248 752

MÉTHODES COMPTABLES – REVENUS D'ABONNEMENT

NATURE DES OBLIGATIONS DE PRESTATION	NOTRE MÉTHODE DE COMPTABILISATION DES REVENUS
<p>Nous offrons en permanence notre programmation :</p> <ul style="list-style-type: none">• aux câblodistributeurs, aux entreprises nationales de distribution par satellite de radiodiffusion directe ou aux fournisseurs de services de télévision IP (appelés communément les « entreprises de distribution de radiodiffusion » ou « EDR ») par l'intermédiaire d'abonnements à des chaînes spécialisées;• à des clients individuels qui ont des abonnements mensuels à des services en ligne.	<p><u>Revenus tirés des abonnements à des chaînes spécialisées</u></p> <p>Nous remplissons l'obligation de prestation au moment où nous transmettons à l'EDR un signal de qualité de notre chaîne de télévision spécialisée, conformément aux conditions du contrat.</p>
<p>Dans les contrats d'abonnement, les obligations de prestation sont constituées du droit d'accès à la programmation sur une base mensuelle.</p>	<p>La contrepartie prend la forme de frais fixes pour la durée de l'abonnement et parfois de frais variables en fonction de l'utilisation. Les frais fixes sont comptabilisés en revenus de manière linéaire parce que l'obligation de prestation est échelonnée régulièrement sur la période d'abonnement. Les frais variables sont comptabilisés en revenus dans la période d'utilisation.</p>
<p>Pour plus d'informations sur les abonnements à nos services de télévision facultatifs, se reporter à la section Viabilité financière de notre rapport de gestion (non audité).</p>	<p><u>Abonnements à des services en ligne</u></p> <p>L'obligation de prestation est remplie au moment où nous donnons accès à notre contenu aux clients en ligne.</p>
	<p>La contrepartie prend la forme de frais fixes pour la période d'abonnement, et les revenus sont comptabilisés de manière linéaire parce que l'obligation de prestation est échelonnée régulièrement sur la période d'abonnement.</p>

Informations supplémentaires

Exercice terminé le 31 mars	2020	2019
Revenus d'abonnement		
Services anglais	63 610	66 586
Services français	59 856	57 869
Total des revenus d'abonnement	123 466	124 455



MÉTHODES COMPTABLES – AUTRES REVENUS

NATURE DES OBLIGATIONS DE PRESTATION	NOTRE MÉTHODE DE COMPTABILISATION DES REVENUS
<p>Les revenus de production sont générés principalement par les services suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La <u>location d'installations et de services</u> à des producteurs indépendants en échange d'une contrepartie monétaire et/ou non monétaire. Les ententes de services portent généralement sur la fourniture d'installations, d'équipements et de personnel (selon un nombre d'heures). • Les <u>services de diffuseur hôte</u> – Nous passons des contrats de vente de signaux de diffusion à des réseaux tiers, plus particulièrement pendant la tenue d'événements sportifs d'envergure comme les Jeux Olympiques. <p>Les services fournis dans le cadre d'un contrat de location d'installations et de services ou d'un accord de services de diffuseur hôte sont comptabilisés comme une obligation unique puisque les services sont fournis simultanément au client sur la durée du contrat.</p>	<p>Les revenus de production sont comptabilisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • progressivement, lorsque le producteur indépendant reçoit et consomme les avantages de la <u>location de nos installations et de nos services</u>. Nous recevons une rémunération pour chaque jour de service en fonction des taux journaliers convenus. La contrepartie pour tout service supplémentaire fourni est comptabilisée en tant que revenu dans la période au cours de laquelle le service est fourni. Les revenus sont comptabilisés selon le tarif fixé par jour où le service de location d'installations et de services est fourni. • progressivement, lorsque le signal de diffusion est fourni au client conformément aux conditions du contrat. La contrepartie pour les <u>services de diffuseur hôte</u> consiste en des prix fixes indiqués dans le contrat.
<p>Nous tirons des revenus de la vente de licences de diffusion quand nous concluons des contrats de licences pour vendre du contenu dans le marché canadien et à l'étranger.</p> <p>Ces licences donnent à de tierces parties le droit d'utiliser les émissions de CBC/Radio-Canada qui ne sont plus diffusées (communément appelées « contenu souscrit ») ou qui sont en production (communément appelées « contenu courant »).</p> <p>Pour les contrats de licence de contenu souscrit et de contenu courant d'une saison de programmation, l'ensemble des droits de licence d'épisodes individuels représente une seule obligation de performance combinée puisque les licences sont délivrées simultanément et que le droit d'utilisation a commencé pour l'ensemble des licences.</p>	<p>Les revenus tirés de la vente de licences de diffusion sont comptabilisés au moment où le contenu est remis et où la licence entre en vigueur.</p> <p>La contrepartie est constituée des prix déterminés dans le contrat pour le contenu ou la licence.</p>
<p>Nous tirons des revenus de contrats de location quand nous passons avec des tiers des contrats pour louer de l'espace excédentaire dans nos immeubles et/ou nos pylônes de transmission.</p>	<p>Les revenus tirés des contrats de location sont comptabilisés de manière linéaire sur la durée du contrat et conformément à IFRS 16 <i>Contrats de location</i>.</p>

Informations supplémentaires

Exercice terminé le 31 mars	2020	2019
Autres revenus		
Revenus de production		
Services anglais	16 992	18 226
Services français	16 547	16 467
Total des revenus de production	33 539	34 693
Ventes d'émissions et de droits de diffusion		
Services anglais	19 466	17 806
Services français	7 873	7 214
Total des ventes d'émissions et de droits de diffusion	27 339	25 020
Revenus de location*	33 919	28 984
Droits de retransmission	14 000	5 398
Commandites d'émissions	1 455	1 681
Autres services	4 030	4 582
Autres gains et pertes*	1 318	4 962
Gain (perte) sur taux de change *	(608)	421
Gain net provenant de l'évaluation à la juste valeur d'instruments financiers*	1 318	92
	55 432	46 120
Total des autres revenus	116 310	105 833

* Hors du champ d'application d'IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients.

Soldes contractuels

Les **actifs sur contrat** représentent notre droit en échange de services déjà fournis à un client lorsque ce droit est subordonné à autre chose que le passage du temps. Les actifs sur contrat ont essentiellement trait aux redevances issues d'ententes de retransmission liées à des obligations de prestation déjà fournies. À titre de titulaire de droits d'auteur d'émissions de radio et de télévision, nous avons droit à des revenus issus de droits de retransmission à mesure que des signaux éloignés sont retransmis au Canada ou à l'étranger. Notre droit à la contrepartie dépend du tarif fixé par la Commission du droit d'auteur du Canada et de notre part au sein des diverses sociétés de gestion de droits de retransmission.

Les actifs sur contrat sont présentés sous « Créances clients et autres créances » dans l'État consolidé de la situation financière. Les créances clients et autres créances comprennent 9,1 millions de dollars d'actifs sur contrat au 31 mars 2020 (11,1 millions de dollars au 31 mars 2019). Il n'y a pas eu de perte de valeur liée aux actifs sur contrat pour les périodes considérées.

Les **passifs sur contrat** concernent principalement les paiements reçus d'un client avant que nous ayons fourni les services afférents. Ils proviennent principalement de revenus de diffuseur hôte et de revenus de commandites d'émission. Les passifs sur contrat sont présentés à titre de passifs courants sous « Revenus reportés » dans l'État consolidé de la situation financière. Les revenus reportés comprennent un passif de 7,7 millions de dollars au 31 mars 2020 (2,1 millions de dollars au 31 mars 2019).

Prix de transaction associé aux obligations de prestation restantes

Au titre des sources de revenus comme les revenus d'abonnement, les revenus associés aux obligations de prestation qui restent à remplir correspondent aux revenus contractés qui n'ont pas encore été comptabilisés, diminués de la contrepartie variable entièrement attribuée à des services ou obligations de prestation distincts à pourvoir ultérieurement. Nous avons choisi d'appliquer la mesure de simplification qui consiste à exclure les sommes associées aux contrats dont la durée initiale attendue ne dépasse pas un an.



20. FINANCEMENT PUBLIC

Nous recevons une partie importante de notre financement du gouvernement du Canada.

MÉTHODES COMPTABLES

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

Les crédits parlementaires pour les activités d'exploitation et le fonds de roulement sont comptabilisés dans le financement public à l'État consolidé du résultat de l'exercice pour lequel ils ont été approuvés.

Nous devons estimer le montant de financement public à comptabiliser en résultat pour les dépenses en immobilisations.

Les crédits parlementaires pour les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles qui sont amortissables sont comptabilisés comme financement des immobilisations différé dans l'État consolidé de la situation financière, et le revenu est comptabilisé dans l'État consolidé du résultat sur les mêmes durées d'utilité moyennes que celles des actifs qu'ils ont permis d'acquérir.

Le montant comptabilisé chaque exercice reflète les durées d'utilité estimatives et la proportion de nos immobilisations corporelles et incorporelles acquises au moyen du financement public pour les dépenses en immobilisations.

Le crédit parlementaire pour l'achat de terrains est comptabilisé dans l'État consolidé du résultat.

Informations supplémentaires

A. Financement public reçu

Les crédits parlementaires approuvés et les sommes que nous avons reçues sont ventilés comme suit :

Exercice terminé le 31 mars	2020	2019
Financement des activités d'exploitation		
Financement de base	1 114 467	1 114 500
Virement net au financement des immobilisations	(16 353)	(16 678)
Financement des activités d'exploitation reçu	1 098 114	1 097 822
Financement des immobilisations		
Financement de base	92 331	92 331
Virement net du financement des activités d'exploitation	16 353	16 678
Financement des immobilisations reçu	108 684	109 009
Financement du fonds de roulement	4 000	4 000
	1 210 798	1 210 831

Les virements au financement des immobilisations et les virements du financement des activités d'exploitation sont conformes aux propositions d'affaires soumises pour des projets d'immobilisations portés au crédit pour les activités d'exploitation. Ils sont généralement compensés en partie par le virement du produit de la vente d'immobilisations lorsqu'il a été jugé que ce produit sera affecté aux activités d'exploitation.

Le financement total approuvé et reçu pour l'exercice ne correspond pas au financement public total présenté à l'État consolidé du résultat.

B. Financement des immobilisations différé

Le financement des immobilisations reçu est comptabilisé à titre de financement des immobilisations différé dans l'État consolidé de la situation financière et le revenu est comptabilisé à l'État consolidé du résultat de la même façon et sur les mêmes périodes que les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles auxquelles il se rapporte.

	31 mars 2020	31 mars 2019
Solde d'ouverture	528 170	531 068
Financement public au titre des immobilisations	108 684	109 009
Amortissement du financement des immobilisations différé	(106 944)	(111 907)
Solde à la fin de l'exercice	529 910	528 170

21. CHARGES FINANCIÈRES

Les charges financières comprennent les intérêts versés sur la dette obligataire, les effets à payer, les obligations locatives et la désactualisation de passifs.

MÉTHODES COMPTABLES

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

Les charges financières sont constatées dans l'État consolidé du résultat au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, dans la période où elles ont été engagées.

Il n'y a pas d'estimations ou de jugements comptables importants liés aux charges financières.

Informations supplémentaires

Les charges financières sont les suivantes :

Exercice terminé le 31 mars	2020	2019
Intérêts sur les obligations financières (Note 16)	18 095	19 778
Intérêts sur les obligations locatives (Note 17)	5 559	190
Autres charges financières sans décaissement	699	205
	24 353	20 173

22. IMPÔT SUR LE REVENU

CBC/Radio-Canada est une société d'État prévue par règlement en vertu de l'article 7100 du *Règlement de l'impôt sur le revenu* et est assujettie à l'impôt sur le revenu fédéral en tant que société d'État prévue par règlement aux fins du paragraphe 27(2) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Nos activités ne sont pas assujetties aux impôts sur les bénéfices provinciaux.

MÉTHODES COMPTABLES

La direction applique la méthode des actifs et passifs d'impôt différé pour comptabiliser les impôts sur le revenu. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôt différé reflètent les effets fiscaux estimatifs de différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs dans les états financiers et leurs bases fiscales respectives.

Impôt exigible

Le résultat net imposable diffère du résultat net comptabilisé dans l'État consolidé du résultat, car il exclut des éléments de revenus ou de dépenses qui sont imposables ou déductibles dans d'autres exercices ou des éléments qui ne sont jamais imposables ni déductibles. Notre passif d'impôt exigible est établi au moyen des taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Impôt différé

À titre de société d'État recevant une partie importante de son financement du gouvernement du Canada, nous opérons dans une structure d'exploitation qui apparie les dépenses ayant un effet sur la trésorerie aux ressources dont nous disposons, et qui vise l'équilibre à long terme. Nous prélevons des fonds sur nos crédits parlementaires uniquement pour financer nos dépenses d'exploitation, et nous ne pouvons pas contracter d'emprunt pour résorber un déficit de notre fonds de roulement. Par conséquent, nous ne comptons pas produire de résultat net imposable ni de pertes déductibles significatifs au cours de périodes où les différences temporaires devraient s'inverser. Pour cette raison, les montants prévus à titre d'actif ou de passif d'impôt différé ne sont pas comptabilisés dans nos états financiers consolidés tant que ces conditions d'exploitation sont remplies à la fin de la période de présentation de l'information financière.

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

La direction s'est fiée à son jugement pour déterminer que, à la date de présentation de l'information financière, les impôts différés ne devraient pas être comptabilisés parce que nous ne comptons pas produire de revenus imposables ni de pertes significatifs au cours des périodes pendant lesquelles on s'attend à ce que les différences temporelles s'inversent en raison de notre structure d'exploitation.

Informations supplémentaires

A. Impôt sur le revenu comptabilisé en résultat net

La charge d'impôt de l'exercice peut être rapprochée avec la charge d'impôt qui résulterait de l'application de notre taux d'imposition fédéral de 25,00 % (25,00 % en 2019) au bénéfice comptable, comme suit :

Exercice terminé le 31 mars	2020	2019
Provisions pour impôts au taux d'imposition fédéral	(14 776)	(13 612)
Différences permanentes	1 614	(350)
Augmentation en raison de l'ajustement pour refléter l'impôt exigible prévu au cours de périodes futures au titre de différences temporaires imposables et déductibles	13 162	13 962
	-	-

Le taux d'imposition utilisé pour le rapprochement avec les montants de 2020 ci-dessus est le taux d'imposition s'appliquant aux sociétés d'État visées par la partie LXXI du *Règlement de l'impôt sur le revenu*, et qui sont assujetties aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le tableau ci-dessus reflète l'ajustement apporté à l'impôt exigible prévu au cours de périodes futures au titre de différences temporaires imposables et déductibles.

B. Différences temporaires

Exercice terminé le 31 mars	2020	2019
Les sources déductibles (imposables) des différences temporaires pour lesquelles aucun actif ou passif d'impôt différé n'a été reconnu sont les suivantes :		
Charges à payer	34 418	36 067
Obligations locatives	348 359	-
Revenus différés	-	8 142
Régimes de retraite	(569 215)	(374 575)
Passifs liés au personnel	114 117	122 580
Report de pertes prospectif	48 360	13 454
Créances et placements à long terme	1 552	974
Revenus reportés pour les impôts liés à la vente de créances	(26 611)	(29 091)
Immobilisations corporelles	(155 799)	(130 860)
Actifs au titre de droits d'utilisation	(346 204)	-
Autres	(20 305)	(17 978)
Total	(571 328)	(371 287)

Le report de pertes prospectif commencera à expirer en 2036.



23. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

A. Variations du fonds de roulement

Exercice terminé le 31 mars	2020	2019
Les variations du fonds de roulement sont composées de :		
Créances clients et autres créances	4 768	63 636
Actif de programmation	(36 011)	(23 948)
Charges payées d'avance	(6 184)	2 876
Créditeurs et charges à payer	4 428	(3 235)
Provisions	(656)	(14 455)
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	7 642	53 719
Passif de programmation	(5 659)	(9 492)
Revenus différés et autres passifs	9 137	(7 322)
	(22 535)	61 779

B. Variations des passifs issus des activités de financement

	1 ^{er} avril 2019	Flux de trésorerie		Variations non monétaires	
		Capital	Intérêts et autres variations	Autres variations	31 mars 2020
Remboursement des obligations locatives*	5 760	(32 346)	(5 556)	380 501	348 359
Remboursement des obligations financières	291 846	(25 786)	(18 725)	18 095	265 430
Distributions aux actionnaires sans contrôle	636	-	-	74	710
Total du passif provenant d'activités de financement	298 242	(58 132)	(24 281)	398 670	614 499

* Dans le cadre de l'adoption d'IFRS 16, les paiements locatifs sont désormais comptabilisés en tant que passifs financiers (« obligations locatives ») qui représentent notre obligation d'effectuer les paiements locatifs futurs.

AUTRES INFORMATIONS

La présente section contient des informations sur les instruments financiers, la gestion du capital, les parties liées, les engagements et les événements postérieurs.



24. INSTRUMENTS FINANCIERS

Cette section traite de nos instruments financiers et des risques financiers associés, ainsi que de nos politiques et objectifs de la gestion des risques financiers, de notre exposition et de notre vulnérabilité aux risques financiers.

MÉTHODES COMPTABLES

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

Comptabilisation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés quand nous devenons partie au contrat qui donne naissance à l'instrument financier.

Classement et évaluation des instruments financiers : Les actifs financiers sont classés selon qu'ils sont évalués ultérieurement au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat net en fonction à la fois du modèle économique suivi par la Société pour la gestion de ses actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Nos actifs financiers sont classés et mesurés comme suit :

- les actifs financiers détenus en vue de percevoir des flux de trésorerie contractuels (« détenus aux fins de la perception ») qui sont uniquement liés à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts (« RPVI ») sont classés et évalués au coût amorti;
- les actifs financiers qui ne sont pas uniquement liés à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont classés et évalués à la juste valeur (voir tableau ci-dessous) par le biais du résultat net (JVRN);
- les passifs financiers sont classés et évalués au coût amorti.

Les instruments financiers dérivés sont classés et évalués à la JVRN.

Dépréciation des actifs financiers

Le nouveau modèle de dépréciation est fondé sur les pertes de crédit attendues (PCA). Il repose sur la comptabilisation antérieure des pertes de valeur et la présentation, en temps opportun, de plus d'informations prospectives. En outre, une perte de valeur peut être comptabilisée même en l'absence d'un événement générateur de cette perte.

La méthode simplifiée s'applique aux créances clients et aux actifs sur contrat qui découlent de transactions entrant dans le champ d'application d'IFRS 15. Selon cette méthode simplifiée, une provision sur créances douteuses basée sur les PCA pour l'ensemble de la durée de vie est fondée sur les taux de pertes historiques, ajustés pour tenir compte des conditions actuelles et des informations prospectives. La valeur des PCA de tout autre actif financier est déterminée par la valeur actualisée des déficits de trésorerie sur douze mois.

La quantification des pertes de crédit attendues (PCA) au titre de nos actifs financiers évalués au coût amorti repose sur l'utilisation de modèles complexes et d'hypothèses importantes sur la conjoncture économique et le comportement relatif au crédit.



Informations supplémentaires

A. Classement et risques – aperçu

Dans l'exercice de nos activités, nous sommes exposés à divers risques financiers : risque de crédit, risque de liquidité et risque de marché. Notre stratégie globale de gestion des risques se fonde essentiellement sur l'imprévisibilité des marchés financiers et économiques, et vise à réduire au minimum les effets néfastes que les conjonctures financières et économiques pourraient avoir sur notre performance financière. Un cadre de saine gestion financière, allié à une bonne gouvernance de la Société, est mis en place pour gérer les risques, le tout sous la supervision du conseil d'administration.

Le tableau suivant présente nos instruments financiers selon leur nature et leur classement, et précise les risques auxquels ils peuvent être exposés :

	Risques			
	Crédit	Liquidité	Devise	Taux d'intérêt
Évalués et classés au coût amorti:				
Actifs obligataires	X			X
Billets à recevoir	X			X
Créances clients et autres créances	X		X	
Investissement dans un contrat de location-financement	X			X
Créditeurs et charges à payer		X	X	
Obligations financières		X		X
Obligations locatives		X		X
Évalués et classés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) :				
Trésorerie	X		X	X
Instruments financiers dérivés	X		X	

B. Risque de crédit

Le risque de crédit désigne le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et nous amène de ce fait à subir une perte financière. Nous comptabilisons une provision pour créances douteuses pour les pertes de crédit possibles en application du modèle des PCA prescrit par IFRS 9. Dans le passé, les pertes réelles n'ont pas dépassé les attentes de la direction. Notre exposition maximale correspond à la valeur comptable de ces éléments d'actif au 31 mars 2020 et au 31 mars 2019.

Trésorerie

Nous avons déposé la trésorerie dans des institutions financières jouissant d'une bonne réputation (tout membre de l'Association canadienne des paiements, toute coopérative locale membre d'une société coopérative de crédit centrale qui fait partie de l'Association canadienne des paiements ou, sous réserve de l'approbation du ministre des Finances, toute institution financière étrangère), et nous estimons qu'il est donc peu probable que nous subissions des pertes.

Créances clients et autres créances

La concentration du risque de crédit en ce qui concerne les créances clients et autres créances est limitée et gérée grâce à la mise en place d'un programme d'évaluation du crédit et au moyen, si nécessaire, du plafonnement du crédit accordé à un client. La direction n'estime pas être exposée à un risque de crédit inhabituel ou élevé.

Nous avons établi une provision pour créances douteuses qui reflète les PCA sur la durée de vie de nos créances clients, comme le permet l'approche simplifiée de la norme IFRS 9. Nous appliquons une politique de crédit et de recouvrement qui comprend des directives sur l'établissement de la provision. Celle-ci est fondée sur nos taux de pertes historiques par type de client, ajustés pour tenir compte des conditions actuelles et des informations prospectives. Pour chaque période de présentation de l'information financière, le montant de la PCA est mis à jour afin de tenir compte de tous changements

importants au risque de crédit au titre des créances clients et autres créances depuis la consignation du risque en question. Nous effectuons cette évaluation en tenant compte des données quantitatives et qualitatives raisonnables et pouvant être corroborées, y compris les PCA antérieures, les retards dans les paiements qui dépassent les durées moyennes de crédit par type de client, et l'information prospective, par exemple celle contenue dans des rapports économiques.

À l'instar des autres entreprises de diffusion, nous comptabilisons des créances clients et autres créances essentiellement liées à la vente de temps d'antenne publicitaire par l'intermédiaire d'agences. Le délai de paiement habituel de ces agences dépasse la durée de crédit de 30 jours que nous appliquons en moyenne. Par conséquent, une partie importante de nos créances clients est en souffrance, mais n'est pas dépréciée, et la période de recouvrement n'est pas nécessairement une indication du risque de crédit.

Comme l'essentiel de notre financement provient du crédit parlementaire, nous jugeons que nous ne sommes pas exposés au risque de concentration du risque de crédit qui menace généralement les diffuseurs ayant principalement des revenus commerciaux. Nous n'avons pas de risque important de crédit lié à un seul client et nous atténuons le risque de crédit lié aux créances publicitaires en procédant à des évaluations de crédit au début de la relation d'affaires et de façon continue par la suite.

Nous ne détenons aucune garantie ni aucun rehaussement de crédit relativement à ces créances.

Les tableaux suivants présentent une ventilation des créances clients et autres créances en fonction de leur ancienneté ainsi que des informations supplémentaires sur la provision pour créances douteuses.

	31 mars 2020	31 mars 2019
31 à 60 jours	24 321	25 965
61 à 90 jours	13 700	15 461
Plus de 90 jours	16 906	19 032
Total	54 927	60 458

	31 mars 2020	31 mars 2019
Solde d'ouverture	(506)	(1 106)
Montants irrécouvrables sortis pendant l'exercice	281	713
Reprises de pertes de valeur comptabilisées sur les créances	-	(56)
Augmentation nette de la provision pour tenir compte des nouvelles dépréciations	(159)	(57)
Solde à la fin de l'exercice	(384)	(506)

Billets à recevoir et investissement dans un contrat de location-financement

Nous détenons des billets à recevoir et un investissement dans un contrat de location-financement par suite de transactions de vente et de location de parcelles de terrain réalisées en 2003 avec une filiale en propriété exclusive du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. À l'époque, nous nous étions assurés de la conformité de la contrepartie avec nos critères concernant la solvabilité et le risque, eu égard, particulièrement, à l'échéance lointaine des billets à recevoir. Nous surveillons le recouvrement des billets à recevoir et des paiements de location associés à l'investissement dans un contrat de location-financement, mais déléguons la responsabilité du recouvrement mensuel à la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada.

Actifs obligataires

La Loi sur la radiodiffusion nous autorise à placer les fonds que nous gérons dans des obligations ou autres titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada. C'est pourquoi nos actifs obligataires sont des obligations hypothécaires du Canada, dont le risque de crédit est faible. Aucune des obligations détenues jusqu'à leur échéance n'est en souffrance ni dépréciée.



Instruments financiers dérivés

Selon la politique sur la gestion du risque de change, tous les contrats à terme, options et autres instruments d'une valeur importante qui sont utilisés pour couvrir sur le plan économique le risque de change doivent être négociés avec des fournisseurs dont la cote de crédit est égale ou supérieure à celle des grandes banques canadiennes. Nous effectuons les opérations de couverture du risque de change auprès de différentes contreparties qui remplissent ce critère.

C. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que nous ayons de la difficulté à honorer des engagements liés à des passifs financiers.

Nous gérons ce risque en faisant en sorte, dans la mesure du possible, de disposer de liquidités suffisantes pour remplir nos engagements le moment venu, dans des circonstances normales ou difficiles, sans subir de perte. De plus, nous surveillons continuellement nos flux de trésorerie réels et prévus. Par ailleurs, le conseil d'administration examine et approuve nos budgets d'exploitation et d'immobilisations, ainsi que toute transaction significative.

Nous ne sommes pas habilités à obtenir une ligne de crédit ou à contracter une dette non courante sans l'approbation préalable du ministre des Finances.

Le tableau suivant présente une analyse des échéances de nos passifs financiers en fonction des flux de trésorerie prévus de la date de l'État consolidé de la situation financière jusqu'à l'échéance contractuelle. Les montants indiqués correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés. Se reporter à la note 3 A pour plus de détails sur l'incidence de notre adoption d'IFRS 16 *Contrats de location*.

	Valeur comptable du passif au 31 mars 2020	Flux de trésorerie contractuels			
		Total	1 an et moins	2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Obligations financières (Note 16)	265 430	333 838	44 512	178 047	111 279
Obligations locatives (Note 17)	348 359	481 865	27 498	99 854	354 513
Total	613 789	815 703	72 010	277 901	465 792

	Valeur comptable du passif au 31 mars 2019	Flux de trésorerie contractuels			
		Total	1 an et moins	2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Obligations financières (Note 16)	291 846	378 349	44 512	178 047	155 790
Obligations locatives (Note 17)	5 760	6 112	706	5 406	-
Total	297 606	384 461	45 218	183 453	155 790

D. Risque de marché

Le risque de marché est le risque de variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier attribuable aux fluctuations des prix du marché. Il se présente sous trois formes : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix. Nous sommes principalement exposés au risque de change et au risque de taux d'intérêt.

E. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. Nous sommes exposés à un risque de change limité du fait de nos revenus et dépenses libellés en monnaies étrangères. La majorité des transactions en monnaies étrangères sont conclues en dollars américains, en euros et en livres sterling. Nous avons pour politique de réduire au minimum le risque de change de façon à protéger la valeur de ses flux de trésorerie en monnaies étrangères, tant engagés que prévus, contre les effets négatifs des fluctuations de change.

Nous atténuons ce risque en concluant des contrats de change à terme. En conséquence, nous sommes peu touchés par une évolution défavorable des cours du change sur les marchés.

Quant à l'exposition nette aux devises étrangères, nous sommes principalement exposés au dollar américain (exprimé en dollars canadiens) comme suit :

	31 mars 2020	31 mars 2019
Trésorerie	1 300	2 032
Créances clients et autres créances	350	419
Créditeurs et charges à payer	(7 137)	(3 457)
Exposition nette	(5 487)	(1 006)

Notre exposition aux autres devises étrangères est non significative (non significative en 2019).

F. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de l'évolution des taux d'intérêt pratiqués sur le marché. Comme les billets à recevoir, les actifs obligataires, les placements dans des contrats de location-financement, la dette obligataire, les obligations au titre de contrats de location-financement et les effets à payer portent des taux d'intérêt fixes, ils sont sensibles au risque de taux d'intérêt, car toute fluctuation des taux du marché se répercutera sur la juste valeur des instruments financiers. Cependant, une variation de la juste valeur sera sans effet sur notre résultat net.

Nous avons pour politique de maximiser les revenus d'intérêts tirés de nos soldes de trésorerie à court terme. Nous pouvons déposer nos liquidités dans des comptes productifs d'intérêts auprès de banques canadiennes de l'annexe I. Par conséquent, le risque de taux d'intérêt associé à ses soldes de trésorerie est directement lié aux variations du taux de financement à un jour (ou taux directeur) de la Banque du Canada et des taux préférentiels des banques. Pour gérer le risque de taux d'intérêt, nous faisons affaire avec de nombreuses banques, ce qui nous permet d'obtenir des taux concurrentiels et de réduire notre exposition à un instrument de placement particulier.



G. Juste valeur

Le tableau ci-après présente les valeurs comptables et les justes valeurs de nos autres actifs et passifs financiers :

	31 mars 2020		31 mars 2019		Méthode ¹	Note
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur		
<i>Instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sur une base récurrente :</i>						
Trésorerie	72 386	72 386	89 697	89 697	Niveau 1	(a)
Instruments financiers dérivés	1 410	1 410	92	92	Niveau 2	(c)
Actifs financiers	73 796	73 796	89 789	89 789		
<i>Instruments financiers évalués au coût amorti :</i>						
Actifs obligataires (courant)	85 680	86 090	163 092	163 976	Niveau 2	(b)
Billets à recevoir (courant)	3 498	3 498	3 264	3 264	Niveau 2	(a)
Créances clients et autres créances	138 398	138 398	142 387	142 387	Niveau 2	(a)
Investissement dans un contrat de location-financement (courant)	3 878	3 878	3 630	3 630	Niveau 2	(a)
Billets à recevoir (non-courant)	27 855	31 682	31 352	35 160	Niveau 2	(c)
Investissement dans un contrat de location-financement (non-courant)	30 346	36 216	34 224	39 833	Niveau 2	(c)
Actifs financiers	289 655	299 762	377 949	388 250		
Créditeurs et charges à payer	115 968	115 968	119 257	119 257	Niveau 2	(a)
Obligations financières (courant)	34 607	34 607	33 552	33 552	Niveau 2	(a)
Obligations financières (non-courant)	230 823	279 374	258 294	308 955	Niveau 2	(d)
Passifs financiers	381 398	429 949	411 103	461 764		

¹ La méthode renvoie à la hiérarchie décrite à la note 2 C. Chaque niveau correspond à un degré de transparence des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs.

Il n'y a pas eu de transferts entre les différents niveaux pendant l'exercice terminé le 31 mars 2020.

(a) La juste valeur de ces instruments avoisine leur valeur comptable en raison de leurs échéances rapprochées.

(b) La juste valeur des obligations négociées sur des marchés qui ne sont pas considérés comme des marchés actifs est établie en fonction de cours déterminés par le marché, des courtiers ou d'autres sources de valorisation et qui sont appuyés par des données d'entrée observables.

(c) La juste valeur des diverses sommes à recevoir a été déterminée en utilisant les flux de trésorerie futurs attendus, actualisée au moyen des taux officiels des obligations du gouvernement, dont les conditions et les caractéristiques sont semblables, et ajustée par un facteur qui reflète la solvabilité des contreparties.

(d) La juste valeur de nos divers passifs financiers a été déterminée en utilisant les flux de trésorerie futurs attendus, actualisée au moyen des taux officiels des obligations du gouvernement dont les conditions et les caractéristiques sont semblables, et ajustée par un facteur qui reflète notre solvabilité.

25. GESTION DU CAPITAL

Nous sommes assujettis à la partie III de la *Loi sur la radiodiffusion*, qui impose des restrictions à l'emprunt et nécessite l'autorisation du Parlement et l'approbation du ministre des Finances.

Nous définissons le capital que nous gérons comme le total de nos capitaux propres, qui correspond à nos résultats non distribués.

Dans la gestion de notre capital, nous avons pour objectifs de :

- préserver notre capacité à assurer la continuité de son exploitation;
- financer nos actifs;
- remplir la mission et atteindre les objectifs que nous a conférés le gouvernement du Canada afin de servir les intérêts des Canadiens.

À cette fin, nous effectuons régulièrement des analyses formelles pour comparer les résultats réels et prévus, et en communiquons les conclusions au comité de vérification et au conseil d'administration. Notre stratégie globale de gestion du capital comprend l'établissement, sur une base annuelle, d'un équilibre entre nos activités d'exploitation et nos activités d'investissement en immobilisations d'une part, et notre financement d'autre part. Nous rajustons cette stratégie à la lumière de la conjoncture économique générale, de la nature des risques associés aux actifs sous-jacents et des besoins de notre fonds de roulement.

Les objectifs, politiques et procédures que nous avons établis pour gérer notre capital n'ont pas changé depuis le 31 mars 2019.

Nous ne sommes pas soumis à des règles extérieures concernant notre capital.

26. PARTIES LIÉES

Nos parties liées sont principalement les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada, nos filiales, nos principaux dirigeants ou les membres de leur famille proche, les entreprises privées sur lesquelles nous exerçons une influence notable et notre Régime de retraite. En vertu du principe de la propriété commune, nous sommes liés avec tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada.

MÉTHODES COMPTABLES

Dans le cadre de l'exploitation courante, nous concluons des transactions avec ces parties liées conformément aux conditions commerciales courantes applicables à tous les particuliers et à toutes les entreprises ainsi qu'aux prix du marché. Nous les comptabilisons à la juste valeur.

Nous avons choisi de nous prévaloir d'une exemption des obligations d'information prévue par IAS 24 *Information relative aux parties liées*, qui limite les informations à fournir aux transactions entre parties liées conclues avec l'État et d'autres entités liées à des autorités publiques.

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

Il n'y a pas d'estimations ou de jugements comptables importants liés aux parties liées.

Informations supplémentaires

Nous avons comptabilisé les transactions avec les parties liées à la juste valeur.

A. Transactions avec des parties liées autres que des entités liées à une autorité publique

Les transactions effectuées avec des parties liées ont été comptabilisées à la juste valeur et ne sont pas significatives.

De plus, les paiements en espèces pour nos contributions aux régimes de retraite à prestations définies sont présentés dans la note 15 E.

Nous ne devons aucune somme à des parties liées au 31 mars 2020 (aucune au 31 mars 2019), et aucune dépense n'a été comptabilisée dans la période considérée ou dans des périodes antérieures relativement à des créances irrécouvrables ou douteuses de parties liées.

B. Transactions avec des entités liées à des autorités publiques

CBC/Radio-Canada, une société d'État fédérale, exerce ses activités dans un environnement économique dominé par des entités sous le contrôle direct ou indirect du gouvernement fédéral par l'entremise de ses autorités, organismes, entités affiliées et autres organisations (désignées collectivement par « entités liées à des autorités publiques »). Nous faisons des transactions avec d'autres entités liées à des autorités publiques, notamment aux fins de l'achat et de la vente de biens ainsi que de la prestation et de la réception de services.

Obligations hypothécaires du Canada

Comme il est décrit à la note 9, nous avons investi 85,7 millions de dollars dans des obligations hypothécaires du Canada (OHC) au cours de l'exercice (163,1 millions de dollars au 31 mars 2019), dont 41,8 millions de dollars proviennent du produit la vente du site de la Maison de Radio-Canada (127,3 millions de dollars au 31 mars 2019). Les OHC sont émises par la Fiducie du Canada pour l'habitation (FCH), une fiducie à vocation spéciale garantie par la SCHL, une autre société d'État, et soutenue par le gouvernement du Canada.

Contrats avec d'autres entités liées à des autorités publiques

Nous avons reçu du gouvernement du Canada une enveloppe de 4,9 millions de dollars pour concevoir et déployer une plateforme d'apprentissage des langues gratuite pour tous les Canadiens afin d'appuyer le bilinguisme au pays. Sur cette plateforme, les Canadiens auront accès à un environnement d'apprentissage virtuel, à une documentation basée sur l'actualité canadienne, à des contenus culturels et artistiques canadiens, à des ressources éducatives pour passer du niveau débutant au niveau avancé, et à des outils pédagogiques stimulants pour mieux comprendre et mieux s'exprimer dans leur deuxième langue.

C. Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle de nos activités, à savoir la présidente-directrice générale, les vice-présidents et les membres du conseil d'administration.

La présidente-directrice générale et les vice-présidents ont touché, pendant l'exercice, la rémunération suivante :

	31 mars 2020	31 mars 2019
Avantages à court terme ¹	4 384	4 200
Avantages postérieurs à l'emploi ²	2 294	1 883
Autres avantages ³	437	1 129
	7 115	7 212

¹ Les avantages à court terme désignent les salaires, les cotisations sociales, les congés annuels payés, l'invalidité de courte durée, la rémunération incitative (si elle est payable dans les douze mois suivant la fin de la période), ainsi que d'autres régimes d'avantages (soins de santé, assurance vie, soins dentaires, assurance accidents) dont bénéficient les membres actifs du personnel.

² Les avantages postérieurs à l'emploi désignent les pensions et l'assurance vie postérieure à l'emploi.

³ Les autres avantages désignent la rémunération incitative à long terme, l'invalidité de longue durée, l'indemnisation des accidents du travail et les indemnités de cessation d'emploi. Les indemnités de cessation d'emploi désignent les indemnités payables à la suite de la décision de la Société de mettre fin à l'emploi d'un membre du personnel avant l'âge normal de départ à la retraite, ou de celle d'un membre du personnel d'accepter une offre de départ volontaire. Elles comprennent les indemnités de cessation d'emploi et l'indemnité pour longs états de service.

La rémunération versée aux membres du conseil d'administration, à l'exclusion de la présidente-directrice générale, pendant l'exercice totalise 0,2 million de dollars (0,2 million de dollars en 2019).

La rémunération des principaux dirigeants s'établit comme suit :

- **Les membres du conseil d'administration**, à l'exclusion de la présidente-directrice générale, touchent des honoraires pour chaque réunion du conseil et des comités selon un barème déterminé dans les règlements administratifs de la Société (approuvés par le ministre du Patrimoine canadien). Le président du conseil reçoit aussi une rémunération annuelle.
- La rémunération versée aux **vice-présidents** est approuvée par le conseil d'administration, sur la base d'une recommandation du comité des ressources humaines et de la gouvernance. Cette rémunération est fondée sur le rendement individuel et les tendances du marché.
- La **présidente-directrice générale** est rémunérée conformément aux modalités du décret en vertu duquel elle est nommée



27. ENGAGEMENTS

Un engagement est un consentement exécutoire et juridiquement contraignant à faire ou à recevoir un paiement futur pour acquérir ou fournir des biens et des services. Les engagements ne sont pas comptabilisés dans les états financiers consolidés, puisque nous n'avons pas encore reçu ou fourni les biens ou les services convenus par contrat.

MÉTHODES COMPTABLES

Nous sommes le bailleur à plusieurs contrats de location pour lesquels la direction doit déterminer s'il s'agit d'un contrat de location-financement ou d'un contrat de location simple.

Pour ce faire, la direction détermine si le contrat de location transfère la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Le cas échéant, il s'agit d'un contrat de location-financement; autrement, il s'agit d'un contrat de location simple.

Nous comptabilisons les paiements reçus dans le cadre de contrats de location simple au poste « Autres revenus » selon la méthode linéaire.

Lorsque nous agissons à titre de bailleur intermédiaire, nous comptabilisons séparément notre participation dans le contrat de location principal et dans le contrat de sous-location. Nous établissons le classement d'un contrat de sous-location en fonction des actifs au titre de droits d'utilisation afférents au contrat de location principal.

Si une entente comporte des composantes locative et non locative, nous appliquons IFRS 15 pour répartir la contrepartie prévue au contrat entre chacune de ces composantes.

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

L'entente portant sur la location d'une partie d'un immeuble nous appartenant répond aux critères d'un contrat de location simple et la partie louée n'est pas considérée comme un immeuble de placement selon IAS 40 *Immeubles de placement*.

A. Engagements liés aux émissions et autres

Cette note présente les montants pour lesquels nous nous sommes engagés contractuellement, mais qui ne répondent pas aux critères d'inclusion dans l'État consolidé de la situation financière.

	31 mars 2020	31 mars 2019
Gestion des installations	84 845	25 549
Programmation	170 273	197 356
Transmission et distribution	25 321	11 807
Soutien et maintenance	69 912	54 880
Immobilisations corporelles et incorporelles ¹	13 230	39 324
Autres	77 993	25 165
	441 574	354 081

¹Les immobilisations corporelles et incorporelles comprennent un montant de 2,6 millions de dollars relié aux engagements contractuels pour l'acquisition d'actifs incorporels au 31 mars 2020 (3,0 millions de dollars au 31 mars 2019).

Les paiements futurs s'établissent au 31 mars 2020 comme suit :

	31 mars 2020	31 mars 2019
Moins d'un an	172 310	189 125
Plus d'un an mais avant cinq ans	205 310	158 701
Plus de cinq ans	63 954	6 255
	441 574	354 081

Les engagements liés aux obligations financières sont présentés à la note 24 C.

B. Contrats de location non résiliables

Depuis l'adoption d'IFRS 16 le 1^{er} avril 2019, la composante locative des obligations à l'égard du bailleur est comptabilisée au poste « Obligations locatives » de l'État consolidé de la situation financière. La composante non locative de ces obligations ainsi que les contrats de location simple qui sortent du cadre d'IFRS 16 sont indiqués ci-dessous.

Au 31 mars 2020, les paiements à effectuer en vertu de contrats de location non résiliables se présentent comme suit :

	31 mars 2020	31 mars 2019 ¹
Moins d'un an	19 738	13 585
Plus d'un an mais avant cinq ans	71 361	77 534
Plus de cinq ans	324 394	333 783
	415 493	424 902

¹ Les engagements inclus dans les contrats de location non résiliables au 31 mars 2019 ont été révisés afin d'exclure la composante locative des paiements futurs.

Les montants présentés ci-dessus incluent un montant total de 412,8 millions de dollars (422,4 millions de dollars en 2019) pour les coûts d'exploitation et les impôts fonciers exigibles.

C. Contrats de location générateurs de revenus

Des contrats de location simple sont passés pour des immeubles et des pylônes de transmission nous appartenant. Leur durée varie de 1 à 90 ans. Tous les contrats renferment des clauses de revue du marché au cas où le preneur exercerait son option de renouvellement. Le preneur ne détient aucune option d'achat des biens immobiliers à l'expiration de la période de location.

Les paiements minimaux futurs à recevoir au titre de contrats de location simple non résiliables se présentent comme suit :

	31 mars 2020	31 mars 2019
Moins d'un an	11 515	10 371
Plus d'un an mais avant cinq ans	52 699	50 342
Plus de cinq ans	339 576	336 881
	403 790	397 594

Outre les montants présentés ci-dessus, nous nous attendons à recevoir des montants liés aux coûts d'exploitation et aux impôts fonciers afférents à la location de locaux. Ces créances s'élèvent à 78,0 millions de dollars (78,1 millions de dollars au 31 mars 2019).

28. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

Depuis mars 2020, la pandémie de COVID-19 a durement touché de nombreuses économies locales aux quatre coins du monde. Au Canada comme partout ailleurs, les mesures prises pour freiner la propagation du virus, notamment les interdictions de voyage, la mise en quarantaine, la distanciation sociale et la fermeture des services non essentiels, ont eu de lourdes répercussions sur les entreprises et entraîné par conséquent un ralentissement économique.

Le gouvernement canadien a lancé un plan de stimulation économique ambitieux pour contrer l'impact de la pandémie, tandis que la Banque du Canada a appliqué des mesures monétaires pour assurer la circulation des capitaux dans les marchés financiers.

Les effets de la crise de la COVID-19 se faisant sentir depuis le mois de mars, notre situation financière et nos résultats d'exploitation pour l'exercice terminé le 31 mars 2020 en portent déjà la marque. Des rajustements ont été faits pour tous les événements qui ont eu lieu entre le 1^{er} avril 2020 et la date de publication des présents états financiers.

La durée et les répercussions de la pandémie de COVID-19, ainsi que l'efficacité des actions du gouvernement et de la banque centrale, demeurent incertaines pour le moment. Il est impossible d'effectuer une estimation sûre de la durée et de l'ampleur de ces répercussions et de leur impact sur notre situation financière et nos résultats pour les périodes à venir.